

P8971B

511

CAHIERS DE **CLIO**

Périodique trimestriel

Numéro 70

Deuxième trimestre 1982



Bruxelles

Liège

Centre de la pédagogie de l'histoire et des sciences de l'homme



SCIENCES DE L'HOMME ET DE SON ENVIRONNEMENT

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER (†) - Marinette BRUWIER - Giovanni BUSINO - Roger CHRISTE - Gilbert DE LANDSHEERE - Huguette DUSSAULT-DUMAS - Pierre GOUBERT - Paul HARSIN - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André JORIS - Christian LAVILLE - Jacques LE GOFF - Louis-Théo MAES (†) - Lucile MARBEAU - Philippe MOUREAUX - Albert SOBOUL - Jacques STIENNON.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJZENBERG-KARNY - Françoise BOVY-LIENAU - Pervenche BRIEGLEB - René CORNET - Josette DEBACKER - Jean-Paul DEFOSSE - Jacques DEGEYE - Liliane DE KEYSER - Gérard DELCROIX - Jacqueline DELROT - Denise DENBLYDEN-LAMBRETTE - Jean DUGNOILLE - Jean-Pierre FRANCOTTE - Arlette GODFROID-LAURENT - Maggy HODEIGE - Nicole JOZIC-HIERNAUX - Jean LECLERCQ-PAULISSEN - Anne MORELLI - Michel REVELARD - René ROBBRECHT - Freddy SCHANER - Gérard TURPIN - Jenny VANROELEN - René VAN SANTBERGEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT 1982 (4 numéros) :

*** Belgique, pays faisant partie de la Communauté économique européenne sauf le Royaume-Uni :**

Professeurs, bibliothécaires, institutions diverses	500,— FB
Professeurs retraités	450,— FB
Etudiants	400,— FB

*** Autres pays (expédition par voie terrestre) :**

Professeurs, bibliothécaires, institutions diverses	600,— FB
Professeurs retraités	550,— FB
Etudiants	500,— FB

*** Autres pays (expédition par voie aérienne) :**

Professeurs, bibliothécaires, institutions diverses	750,— FB
---	----------

Les abonnés habitant la Belgique verseront le montant de leur abonnement soit au compte 704-0423333-82 du Centre de la Pédagogie de l'Histoire - 4000 Liège, avec la mention « Cahiers de Clio », soit au compte 000-0703411-64 de Maggy HODEIGE, rue Saint-Gilles, 343/054 - 4000 Liège, avec la même mention. Les paiements peuvent se faire par virement bancaire, par virement postal ou par mandat postal.

Les abonnés n'habitant pas la Belgique verseront le montant de leur abonnement par le truchement d'un mandat postal international ou d'un chèque bancaire (acheminé directement ou par l'intermédiaire d'une banque belge à laquelle l'organisme financier de l'abonné s'adressera).

Prix du numéro :

*** Belgique et pays de la Communauté économique européenne :**

Professeurs, bibliothécaires, institutions diverses	150,— FB
Etudiants	130,— FB

*** Autres pays (expédition par voie terrestre ou par voie aérienne) :**

Professeurs, bibliothécaires, institutions diverses	200,— FB
Etudiants	160,— FB

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques

SECRETARIAT-TRESORERIE :

Denise DENBLYDEN-LAMBRETTE et Maggy HODEIGE,
rue Saint-Gilles, 343 - bte 054 — B 4000 LIEGE (Belgique) — Tél. (041) 52 55 94.

Il convient d'apporter les précisions et/ou corrections suivantes dans l'article de Sylvie VINCENT, *La tradition orale montagnaise. Comment l'interroger ?*

p. 9, note 20
p. 20, tableau 1
p. 21, tableau 2
p. 23, ligne 20
p. 19, ligne 5

{ L'orthographe montagnaise n'est pas encore standardisée. Au début des années 1970, on avait tendance à marquer la longueur vocalique par un point situé après la voyelle (**Mista.pe.w.**). Aujourd'hui, on laisserait plutôt tomber cette façon de faire. Il faut donc lire **Mista.pe.w.** dans la note 20 et **Mistapeu** partout ailleurs.

p. 11, ligne 30
p. 18, ligne 31

{ Le terme **Algonquien** est générique, comme le terme **Iroquoien**. Les Montagnais, les Cris, les Attikameks, les Athapascans font partie de la famille linguistique algonquienne, ce sont tous des Algonquiens de même d'ailleurs que les Algonquins, groupe aujourd'hui relativement restreint qui vit au nord-est de Montréal. De la même façon, les Iroquois font partie, avec les Hurons, de la famille linguistique iroquoienne. Il faut donc lire **Algonquiens** et **Iroquoiens** au lieu de *Algonquins* et *Iroquois*.

p. 6, ligne 16 : lire **aucune indication** au lieu de *aucun indication*.

p. 7, note 11 : lire **n° 13** au lieu de *n° 8*.

p. 7, note 13 : lire **sous** au lieu de *sout*.

p. 9, la note 21 est : Redfield, 1953; Hallowell, 1942; Black, 1973.

p. 9, note 20, 3^e ligne avant la fin : lire **systems** au lieu de *systemps*.

p. 13, note 29 : lire **Mistamaninuesh** au lieu de *Mistamianinuesh*.

p. 14, ligne 1 : supprimer la virgule composée à la fin de la ligne.

p. 14, ligne 7 : lire **propres** au lieu de *proches*.

p. 14, note 35 : Lire **LESCOP** au lieu de *KESCOP*.

p. 16, note 38 : lire **Fonti orali** au lieu de *Fontiorali*.

p. 17, ligne 9 : lire **marchandises** au lieu de *marchandise*.

p. 17, ligne 13 : lire **aussi** au lieu de *ainsi*.

p. 17, ligne 26 : lire **ont-ils** au lieu de *ont-il*.

p. 23, ligne 8 : lire **allélophagie** au lieu de *allophagie*.

p. 26, ligne 11 : écrire **des Jésuites** en italiques.

p. 26, signature : lire **Sylvie** au lieu de *Sylvia*.

1. The first of these is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

2. The second is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

3. The third is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

4. The fourth is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

5. The fifth is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

6. The sixth is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

7. The seventh is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

8. The eighth is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

9. The ninth is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

10. The tenth is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

11. The eleventh is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

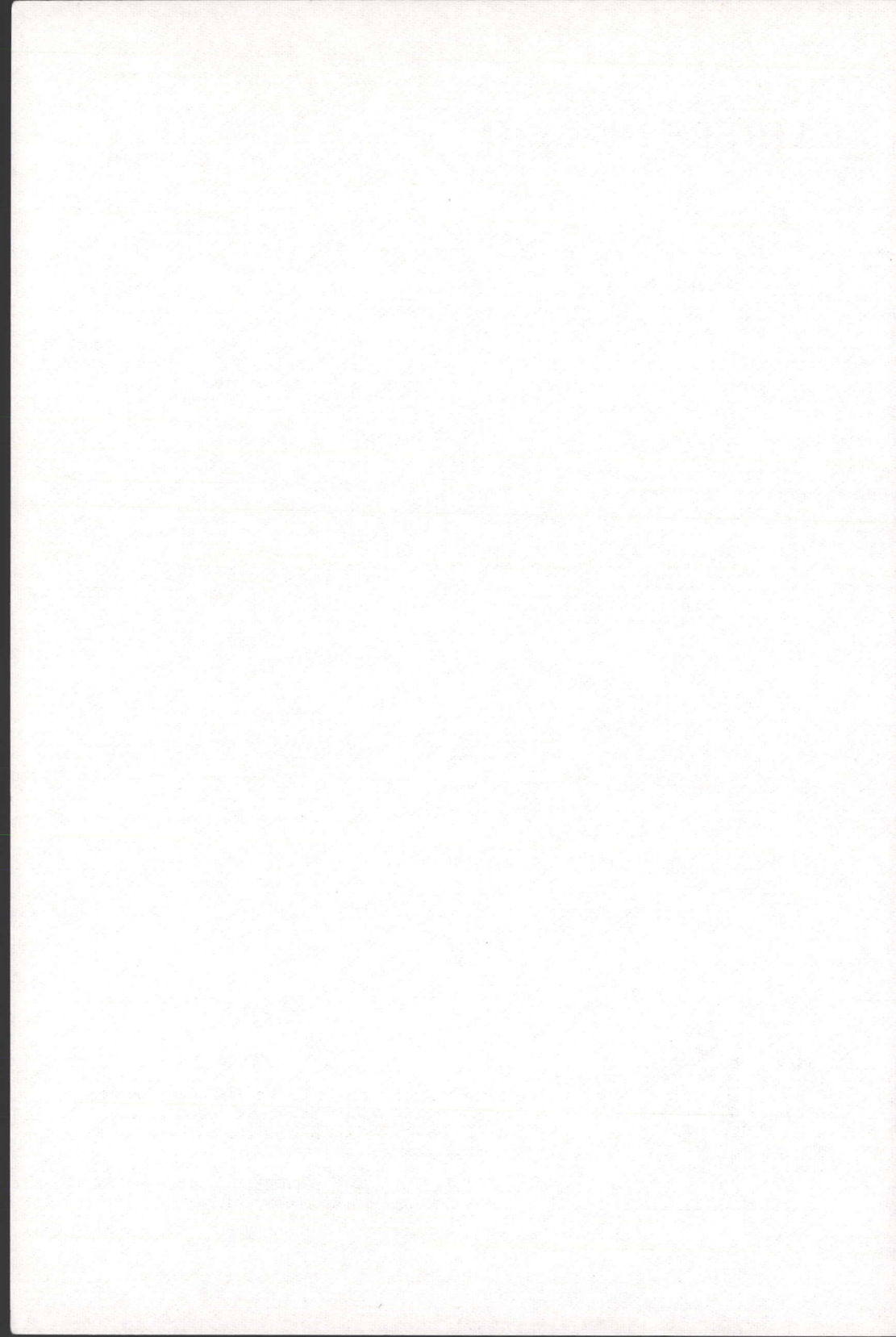
12. The twelfth is the fact that the Commission has not yet received any information from the Government of the United Kingdom regarding the proposed amendments to the Convention on the High Seas.

CAHIERS DE CLIO

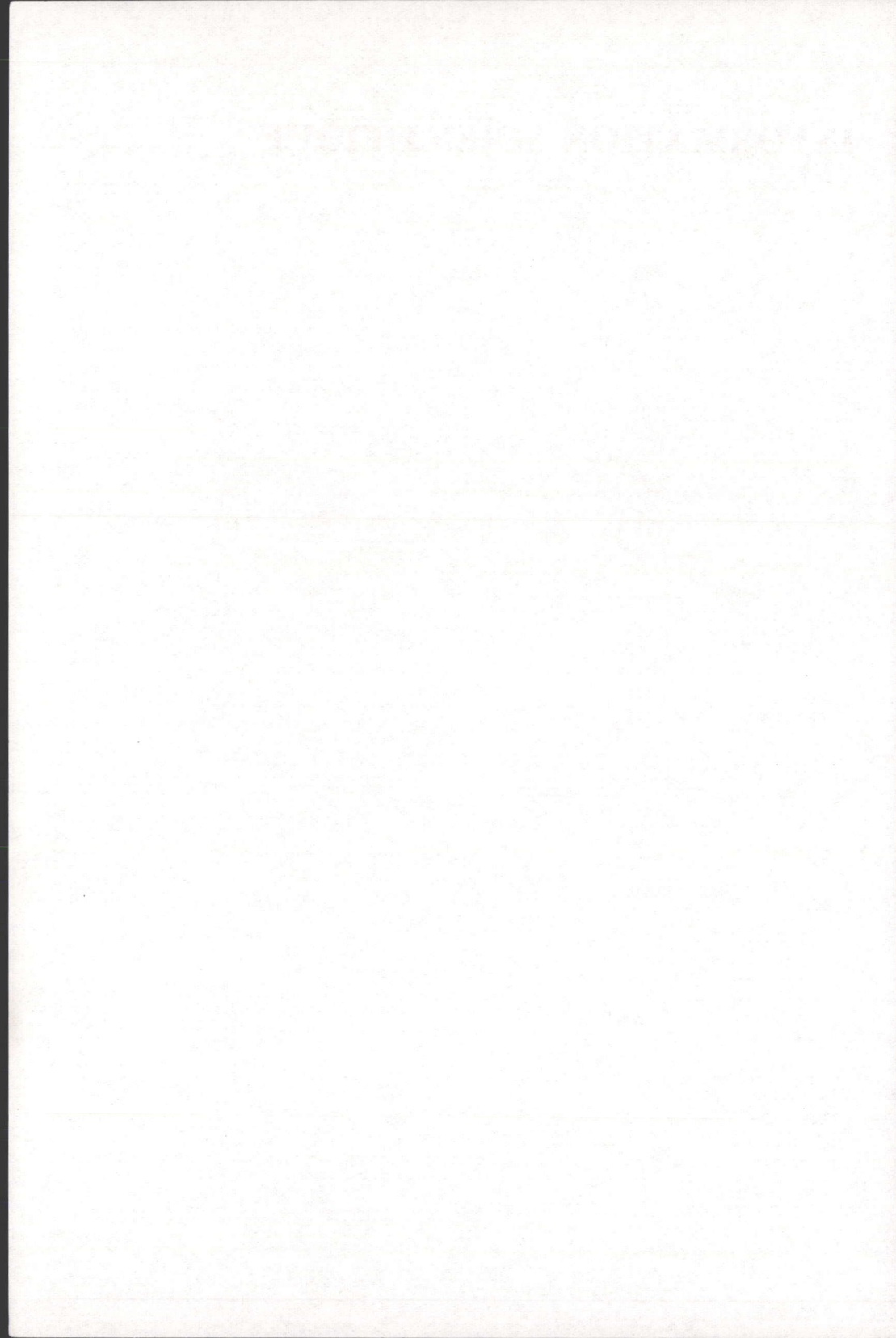


Les articles parus dans les *Cahiers de Clio* sont signalés et indexés dans *Historical abstracts* et *America : history and life*, Santa Barbara (Californie), American bibliographical Center - Clio Press.

Les *Cahiers de Clio* sont affiliés à l'Association des Journalistes périodiques belges et étrangers.



INFORMATION SCIENTIFIQUE



LA TRADITION ORALE MONTAGNAISE COMMENT L'INTERROGER ?(*)

Histoire, ethnologie, ethnohistoire

Depuis une vingtaine d'années, les rapprochements entre ethnologie et histoire ont fait l'objet de maints commentaires, discussions et articles. On a constaté que les deux disciplines plongent leurs racines jusque dans l'époque de la Grèce classique, l'une explorant davantage l'espace et l'autre le temps⁽¹⁾. Le fait qu'elles aient divergé à partir du XVI^e siècle a été expliqué par la constitution des histoires nationales et le souci de justifier le pouvoir central des Etats-Nations⁽²⁾. Leur rapprochement récent a été relié d'une part à la décolonisation, à l'appropriation nationale de l'espace dans les régions autrefois réservées aux ethnologues, à la recherche de cette caution que procure un passé bien documenté⁽³⁾ ; d'autre part, dans notre propre société, à la découverte des résistances au changement, à l'intérêt croissant des historiens pour les zones « froides » de notre histoire, pour les grands courants économiques et sociaux ainsi que pour l'histoire des mentalités. Bref, beaucoup s'accordent à dire aujourd'hui qu'il n'y a pas de différence de nature entre l'histoire et l'ethnologie.

Aux Etats-Unis, les rapprochements entre les deux disciplines ont peut-être davantage marqué l'ethnologie et ont donné naissance à ce que l'on a appelé l'ethnohistoire. Conçue au départ comme l'histoire des peuples sans écriture, l'ethnohistoire n'est en fait qu'une méthode⁽⁴⁾. Elle provient, entre autres, de l'application de concepts ethnologiques à des documents normalement utilisés par les historiens. Ainsi les archives des peuples colonisateurs ont dernièrement servi de point d'appui à la reconstitution de l'histoire des Amérindiens, notamment dans le cadre des grands dossiers sur les revendications territoriales.

(*) Un extrait de ce texte a été présenté au XV^e Congrès international des Sciences historiques à Bucarest (10 au 17 août 1980).

(1) H. DESCHAMPS, *Histoire et ethnologie : l'ethnohistoire*, dans *Ethnologie générale*, sous la direction de J. POIRIER, pp. 1433-1444, coll. « Encyclopédie de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1968 ; C. LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, p. 23, Paris, Plon, 1958 ; C. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, p. 339, Paris, Plon, 1962 ; W.E. WASHBURN, *Ethnohistory : History in the round*, pp. 31-48, dans *Ethnohistory*, n° 8, 1, pp. 31-48, 1961 ; F. FURET, *L'histoire et « l'homme sauvage »*, dans *L'historien entre l'ethnologue et le futurologue*, Actes du Séminaire international organisé sous les auspices de l'Association internationale pour la Liberté de la Culture, la Fondation Giovanni Agnelli et la Fondation Giorgio Cini, Venise, 2-8 avril 1971, Paris-La Haye, Mouton, 1972.

(2) F. FURET, *op. cit.*

(3) F. FURET, *op. cit.* ; J. POIRIER, *Ethnologie diachronique et histoire culturelle*, sous la direction de J. POIRIER, coll. « Encyclopédie de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1968.

(4) R.M. CARMACK, *Ethnohistory : a Review of its Development, Definitions, Methods and Aims*, dans *Annual Review of Anthropology*, n° 1, California, Annual Reviews Inc. Palo Alto, 1972.

En Europe, c'est peut-être l'histoire qui a été la plus marquée par les rapprochements entre les deux disciplines. Elle s'est mise à envisager ses propres données selon une problématique qui, jusque-là, caractérisait davantage les sciences sociales.

Quoi qu'il en soit, la conjonction de ces deux branches de notre savoir apporte à l'historien le moyen de joindre la dimension culturelle à son intérêt pour la chronologie et à l'ethnologue celui de tenir compte davantage de la diachronie⁽⁵⁾. L'ethnohistoire, a-t-on pu écrire, est « la contribution de l'ethnographie à l'histoire et de l'histoire à l'ethnographie »⁽⁶⁾. L'une et l'autre profitent de leurs méthodes et de leurs matériaux réciproques.

Car, outre l'application de concepts ethnologiques aux données historiques, on a assisté à l'utilisation de données ethnographiques par les historiens. C'est ainsi que, parmi les résultats les plus spectaculaires de ces rapprochements, figure l'utilisation des sources orales⁽⁷⁾. Une revue rapide des articles écrits au cours des années 1960 indique qu'à cette époque les partisans de l'importance des sources orales avaient encore à tenir compte des objections d'auteurs, tant historiens qu'anthropologues, pour qui la tradition orale ne pouvait apporter aucun indication sur le passé des peuples qui la véhiculent. Mais, au début des années 1970, Vansina remarque que l'on ne se demande plus si les sources orales doivent être utilisées ou non. Elles le sont déjà et sont irremplaçables. Ce à quoi il faut s'attaquer, dit-il, c'est à l'amélioration des méthodes de collecte et d'évaluation de la tradition⁽⁸⁾.

Je n'examinerai pas ici la question de la collecte ni les multiples problèmes occasionnés par la transcription et la traduction d'éléments de la tradition orale. J'essaierai plutôt de réfléchir à la façon dont on peut interroger la tradition orale compte tenu à la fois de son contenu symbolique et de sa fonction au sein de la culture où elle est recueillie, compte tenu donc de la nécessité d'effectuer sur toute œuvre orale ce que Vansina et Moniot appellent une critique textuelle et une critique sociologique⁽⁹⁾.

La question qui se pose est en fait : à quelles conditions la tradition orale peut-elle être considérée comme une source pour la connaissance du passé ? Pour répondre à cette question, il faut savoir ce que l'on entend par tradition orale et par histoire et quelles questions la seconde a l'intention de poser à la première.

Histoire « émique » et histoire « étique »

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la distinction entre l'histoire « que font les hommes sans le savoir » et l'histoire « telle que les historiens la font en le sachant »⁽¹⁰⁾. Si certains ont cru possible d'écrire une chronique objective du passé

(5) W.E. WASHBURN, *op. cit.*

(6) H. DESCHAMPS, *op. cit.*

(7) F. FURET, *op. cit.*

(8) J. VANSINA, *Once Upon a Time : Oral Traditions as History in Africa*, dans *Daedalus*, pp. 442-468, 1971.

(9) J. VANSINA, *op. cit.* ; H. MONIOT, *Les sources orales*, dans *Histoire générale de l'Afrique noire*, publiée sous la direction de H. DESCHAMPS, Paris, P.U.F., 1970.

(10) C. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, p. 332, Paris, Plon, 1962.

et de faire le récit de ce qui serait « réellement » arrivé, plus personne ne croit aujourd'hui que l'on puisse rendre compte du passé sans faire intervenir le présent. Ainsi que l'écrit Sturtevant, il n'y a aucun critère définitif nous permettant de décider ce qui est pertinent dans la masse des témoignages que nous possédons sur le passé. Le choix des thèmes dépend de l'imagination de l'historien, de ses hypothèses personnelles et de ce qui fait l'objet des réflexions de son époque⁽¹¹⁾. Finalement il n'y a pas « une » histoire, mais une infinité d'histoires⁽¹²⁾ qui découlent chacune de différentes façons de découper et de classer le réel.

Or qu'est-ce que la tradition orale sinon un ensemble d'œuvres par lesquelles une société réfléchit sur son passé et son présent, découpe et classe le réel, donc une forme de connaissance, un réservoir d'ethno-sciences parmi lesquelles figure l'ethno-histoire. Lorsque fut fondée aux Etats-Unis la revue *Ethnohistory*, il y eut pendant quelque temps deux définitions du terme « ethnohistoire », l'une étant, ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'histoire des sociétés jusque-là étudiées par les ethnologues, une histoire basée sur l'analyse de documents écrits fournis par les sociétés colonisatrices mais qui éventuellement utiliserait des concepts et des matériaux anthropologiques, l'autre étant l'histoire telle que conçue par les sociétés étudiées⁽¹³⁾. L'ethnohistoire ainsi définie est une branche du savoir d'une société au sens où le sont l'ethno-botanique, l'ethno-zoologie, l'ethno-médecine, etc.⁽¹⁴⁾. Elle est aussi ce que Evans-Pritchard, reprenant l'expression de Collingwood, a appelé l'histoire encapsulée ou « l'histoire du passé [...] enchâssée dans un contexte de pensée présente »⁽¹⁵⁾. Il n'y a donc pas de différence fondamentale entre cette ethno-histoire véhiculée par la tradition orale et l'historiographie véhiculée par les écrits des historiens. Pour éviter toute confusion, Hudson en 1966 proposait l'abandon du terme *ethnohistory* tel qu'utilisé dans ce second sens et le remplaçait par celui de *folk history*. Il indiquait alors que, pour une société donnée, la méthode de l'histoire *folk* est à la méthode historique ce que l'analyse phonémique est à l'analyse phonétique du langage⁽¹⁶⁾.

Dans l'analyse phonétique, le linguiste découpe les sons émis par le locuteur selon ses propres critères de linguiste tandis que, dans une analyse phonémique, il recherche les unités de son ou phonèmes qui sont significatifs pour le locuteur lui-même. De la même façon l'histoire d'un peuple X est conçue par des historiens venus d'une société Y et sera donc dite « étique » tandis que cette même histoire du peuple X conçue par les historiens du peuple X et racontée par eux sera dite « émique », et c'est elle qui nous intéresse.

(11) W.C. STURTEVANT, *Anthropology, History and Ethnohistory*, dans *Ethnohistory*, n° 8, 1-2, p. 21, 1966.

(12) C. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, p. 341, Paris, Plon, 1962.

(13) M. LANTIS, *Introduction : the Methodology of Ethnohistory*, dans *Ethnohistory in Southern Alaska and the Southern Yukon. Method and Content*, sous la direction de M. LANTIS, The University Press of Kentucky, 1970 ; R.M. CARMACK, *op. cit.*

(14) W.C. STURTEVANT, *Studies in Ethnoscience*, dans *Transcultural Studies in Cognition*, Publication spéciale sous la direction de A.K. ROMNEY et R. d'ANDRADE, dans *American Anthropologist*, n° 66 (3), pp. 99-131, 1964.

(15) E.E. EVANS-PRITCHARD, *Anthropologie et histoire*, dans *Les anthropologues face à l'histoire et à la religion*, p. 56, Paris, P.U.F., 1974 (titre original : *Essays on Social Anthropology*, 1962).

(16) C. HUDSON, *Folk History and Ethnohistory*, dans *Ethnohistory*, n° 13, 1-2, pp. 52-70, 1966.

Points de départ méthodologiques

Pour accéder à une histoire qui serait « émique » c'est-à-dire pour saisir, dans la façon dont une autre culture raconte son histoire, les éléments qui sont significatifs pour elle, il faut passer par les catégories propres à cette culture, par sa façon de percevoir et de concevoir l'univers. Or toute société qui partage des percepts et des concepts est capable également de les communiquer par le biais de codes dont le plus évident est la langue, celle-ci permettant par ailleurs de mettre à jour d'autres codes. Beaucoup de travaux sur l'ethno-science ont exploré des domaines lexicaux, ceux de la médecine par exemple, de la botanique, des couleurs, des « êtres vivants »⁽¹⁷⁾. Mais il a été possible également de décrire de façon « émique » d'autres domaines de la culture, par exemple des institutions comme le mariage, des secteurs de la culture matérielle comme le bois de chauffage, la culture étant alors définie non comme un ensemble de phénomènes étiquetés « institutions », « objets », « techniques », etc., mais comme la façon dont une société perçoit et conçoit ces phénomènes.

La tradition orale est un domaine de la culture comme les autres. Elle aussi est conçue, classée et partagée. Elle comporte des catégories, nommées ou non qu'il importe de découvrir. Mais en outre, elle fait usage de la langue et donc des catégories à l'œuvre dans le lexique. Si l'histoire, dans une société donnée, est véhiculée par la tradition orale, une analyse qui se voudrait « émique » devrait rendre compte de la place de cette histoire dans l'ensemble des œuvres orales et en même temps être attentive aux classifications véhiculées par la langue.

D'autre part, de l'analyse structurale proposée par Lévi-Strauss, je retiendrai qu'un récit n'existe pas en lui-même mais dans son rapport avec d'autres et qu'un groupe de mythes ne peut être interprété seul mais doit être constamment renvoyé à d'autres groupes de mythes et à l'ethnographie⁽¹⁸⁾. Détiénne, dans ses travaux sur la mythologie grecque, a montré que l'analyse structurale, lorsqu'elle s'appuie vraiment sur l'ethnographie, peut être utile à la compréhension de la pensée d'une société et contribuer ainsi à l'élaboration d'une histoire globale et de longue durée⁽¹⁹⁾.

Ma réflexion sur l'histoire dans la tradition orale n'en est qu'à l'étape préliminaire, mais on peut dire que l'orientation qu'elle a prise a été influencée non seulement par certains aspects de la méthode structuraliste mais aussi par le courant d'intérêt pour l'ethno-science qui a marqué l'ethnologie américaine depuis le début des années 1960, ma recherche et mon interprétation des symboles à l'œuvre dans la tradition orale étant largement guidées par les termes, les expressions et les oppositions employées par les conteurs⁽²⁰⁾.

(17) Voir M.B. BLACK, *An Ethnoscience Investigation of Ojibwa Ontology and World View*, Thèse manuscrite, Stanford University, 1967.

(18) C. LÉVI-STRAUSS, *Religions comparées des peuples sans écriture*, dans *Problèmes et méthodes d'histoire des religions*, Mélanges publiés par la Section des Sciences religieuses de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, p. 5, Paris, 1968.

(19) M. DÉTIENNE, *Le mythe, Orphée au miel*, dans J. LE GOFF et P. NORA, *Faire de l'histoire*, 3^e part. : *Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 1974.

(20) Cette double influence a d'ailleurs marqué les travaux d'une équipe d'anthropologues de Montréal (Laboratoire d'Anthropologie amérindienne) qui, au début des années '70, axaient leurs recherches sur les cultures montagnaises et attikameks (voir S. BOUCHARD et J. MAILHOT,

En résumé donc, je conçois la tradition orale comme le véhicule d'une partie du savoir d'une société, entre autres de sa science du passé. Elle contient tout à la fois les sources sur lesquelles se base l'histoire et l'analyse de ces sources par la société, elle est l'un des domaines du système de connaissance que partage un groupe, elle recèle une partie des idées qu'une société entretient sur l'univers et qui répond aux questions qu'elle se pose quand elle s'interroge sur sa situation dans le monde, son identité et celle des autres, ses rapports avec ce qui l'entoure⁽²¹⁾. La tradition orale, en plus d'être un réservoir de sources, et l'on parle alors d'archives orales, contient probablement ces domaines de la pensée sauvage qui correspondent à l'histoire et à l'ethnologie en tant qu'études des sociétés qui sont autres soit dans le temps soit dans l'espace.

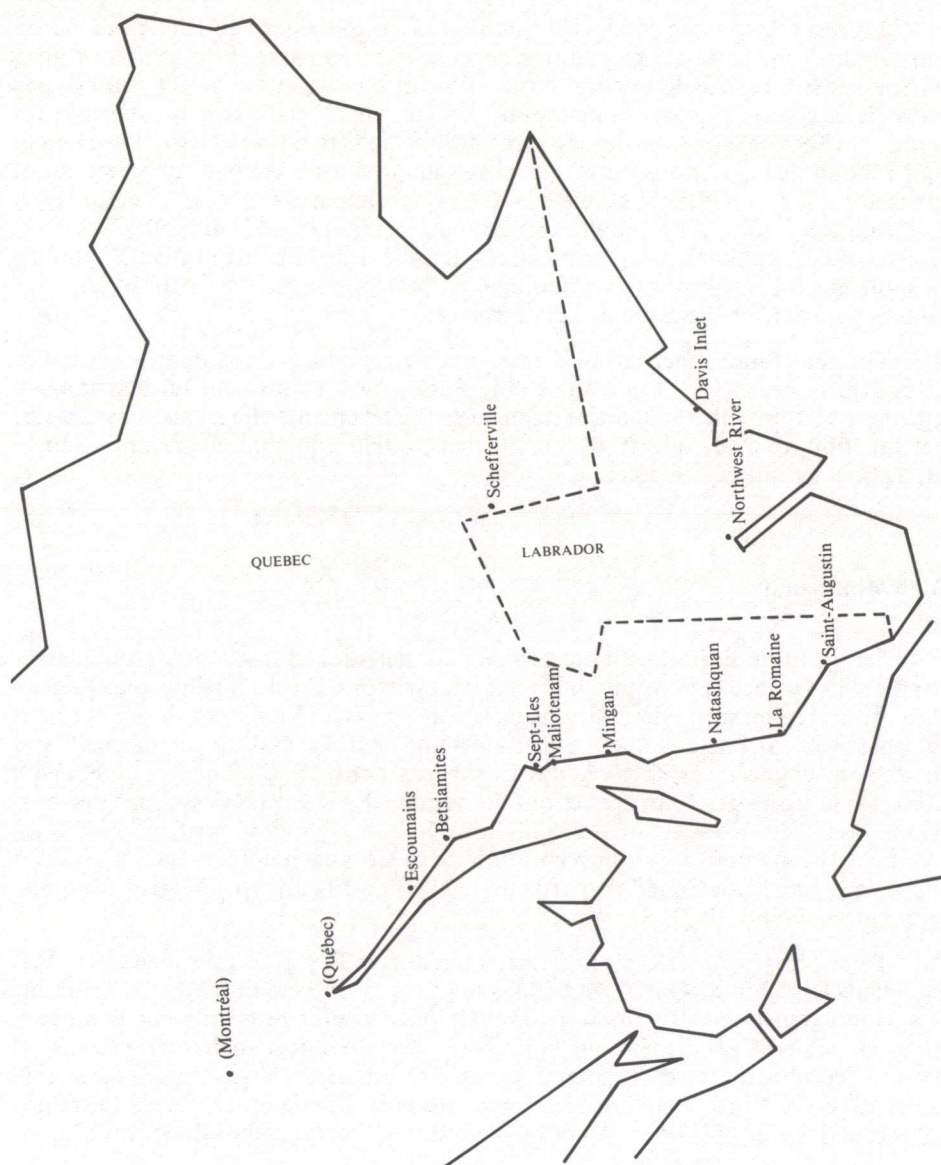
On peut l'interroger en lui demandant de répondre à nos questions venues d'une autre histoire et d'une autre ethnologie, ou bien on peut lui demander à quelles questions elle répond elle-même, quels événements elle a choisis de classer, en fonction de quel code et, éventuellement, quelle fonction elle remplit auprès de la société qui la véhicule.

Les Montagnais

La tradition dont il sera question ici est celle des Montagnais, groupe amérindien du Québec. Les Montagnais habitent le Nord-Est de la péninsule Québec-Labrador, région située dans la zone de la forêt boréale. Vivant traditionnellement de chasse au caribou et au petit gibier ainsi que de pêche et d'un peu de cueillette, ils se sont engagés dès l'arrivée des Européens dans des échanges commerciaux axés sur la traite des fourrures et ont été visités, dès le XVII^e siècle, par des missionnaires. Mais ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que se sont intensifiés les contacts, d'une part avec l'implantation de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans cette partie du Canada à partir de 1821, d'autre part avec l'arrivée des missionnaires Oblats en 1841.

Déjà délogés au XIX^e siècle de leurs territoires d'origine qui s'étendaient jusque dans la région de Québec et débordaient sur la rive sud du fleuve St-Laurent, les Montagnais verront leurs territoires de plus en plus restreints par l'empiètement des Euro-Canadiens. Sous la pression des activités blanches qui requièrent de plus en plus de terres et de ressources, ils vont être obligés de se retirer vers l'Est et vers le Nord. Tour à tour la coupe du bois, l'agriculture, les exploitations minières, les clubs privés de pêche au saumon, les barrages entraînent les Monta-

Structure du lexique : les animaux indiens, dans *Recherches amérindiennes au Québec*, t. 3, 1-2, pp. 39-67, 1973 ; R. SAVARD, *Structure du récit : l'enfant couvert de poux*, dans *Idem*, t. 3, 1-2, pp. 13-27 ; S. VINCENT, *Structure du rituel : la tente tremblante et le concept de Mista. pe. w.*, dans *Idem*, t. 3, pp. 69-83 ; M.B. BLACK, *Belief Systems*, dans *Handbook of Social and Cultural Anthropology*, sous la direction de J.J. HONIGMANN, p. 547, Chicago, Rand McNally College Publishing Co., 1973.



Communautés montagnaises du Québec et du Labrador

gnais dans un processus de dépossession qui s'accélère encore actuellement. Parallèlement à la chute du prix de la fourrure et à cette mainmise sur des territoires dont ils avaient toujours vécu, donc à la perte de leurs moyens de subsistance, les Montagnais ont connu l'incitation à la sédentarisation dans des réserves établies le long de la côte, la prise en charge par les autorités canadiennes de l'éducation, du bien-être, de la santé et du travail. Peuple ayant toujours nomadisé entre la côte et l'arrière-pays, les Montagnais sont donc aujourd'hui fixés dans de petites réserves en majorité situées au bord du golfe Saint-Laurent. Au Québec, ils sont environ 7 000 répartis dans 9 villages. Deux autres communautés totalisant moins de 1 000 personnes se trouvent au Labrador.

La tradition sur laquelle se basent les quelques remarques qui suivent a été recueillie entre 1971 et 1976 à Natashquan, village regroupant 400 personnes. Les habitants de cette réserve comme ceux des communautés voisines parlent tous montagnais. Les plus âgés, parmi lesquels se trouvent les conteurs, sont unilingues. La population des 35 ans et moins est au minimum passée par l'école primaire francophone, ne serait-ce que quelques années. Dans cette couche d'âge, certains individus sont parfaitement bilingues.

La catégorie *tipatshimun*

Les auteurs qui traitent de la tradition orale prennent soin d'en établir une typologie tout en indiquant que les catégories ainsi distinguées ne sont pas mutuellement exclusives. On parlera ainsi de formules, de productions poétiques ou épiques, de listes, de récits, de commentaires selon la typologie établie par Vansina⁽²²⁾. Et, à l'intérieur de la catégorie récit, on distinguera les récits historiques, les mythes religieux, les récits étiologiques, les contes, etc.⁽²³⁾.

Les textes recueillis à Natashquan pourraient être étiquetés : mythes, récits historiques, récits autobiographiques, commentaires, ... Mais, pour utiles que soient ces distinctions, il m'apparaît beaucoup plus fructueux de connaître la classification montagnaise.

Comme beaucoup d'autres peuples, comme les Nunamiut⁽²⁴⁾, comme les Tlingit et les Athapascans⁽²⁵⁾, comme la plupart des Algonquins semble-t-il, les Montagnais reconnaissent deux catégories de récit. Les *atanukan* rapportent la création du monde et les événements qui eurent lieu à l'époque où hommes et animaux n'étaient pas encore différenciés. Ils comprennent notamment le cycle

(22) J. VANSINA, *op. cit.*, p. 451.

(23) J. VANSINA, *op. cit.* : H. MONIOT, *Les sources orales*, dans *Histoire générale de l'Afrique noire*, sous la direction de H. DESCHAMPS, Paris, P.U.F., 1970 ; D.F. McCALL, *Africa in Time Perspective, a Discussion of Historical Reconstruction from Unwritten Sources*, Boston, Boston University Press, 1964.

(24) N. GUBSER, *The Nunamiut Eskimos : Hunters of Caribou*, cité par C. HUDSON, *op. cit.*

(25) C. Mc CLELLAN, *Indian Stories about the First Whites in Northwestern America*, dans *Ethnohistory in Southwestern Alaska and the Southern Yukon. Method and Content*, sous la direction de M. LANTIS, The University Press of Kentucky, 1970.

du *trickster* Carcajou⁽²⁶⁾ et racontent comment celui-ci donna leur forme définitive aux animaux, comment il nomma les arbres, comment naquirent les races, etc., donc comment peu à peu le monde émergea d'une homogénéité première et comment ses divers éléments acquirent leurs caractères distinctifs. Nous classerions ces récits dans le genre mythe.

L'autre catégorie est nommée *tipatshimun*. L'analyse morphologique du terme utilisé pour dire « il raconte un *tipatshimun* » révèle qu'il est formé de la racine *tip-* et de la finale *-atshimu*. Cette finale a le sens de « il raconte ». Quant à la racine, une analyse récente de J. Mailhot a réussi à montrer qu'elle exprime une idée de coïncidence, de mise en correspondance. Le verbe *tipatshimu* peut donc être traduit par « il raconte en conformité avec ». « il rapporte conformément à », « il fait coïncider son récit avec »⁽²⁷⁾. Et l'on peut estimer que c'est à la réalité que le conteur se conforme. En effet, ce qui distingue les *tipatshimun* des *atanukan*, d'après les informateurs, c'est que les *tipatshimun* relatent des faits qui ont été vus et/ou vécus par des Indiens.

Lorsqu'ils racontent, les Montagnais d'ailleurs s'entourent de précautions verbales. Ils prennent soin de nommer le témoin de l'événement qu'ils rapportent ou la personne par laquelle le récit leur est parvenu. Ou bien ils signalent la présence des vestiges qui prouvent la véracité de leurs dires.

Le *tipatshimun* semble donc conçu comme une narration qui se conforme à la réalité et le conteur montagnais respecte les exigences de cette catégorie de récit. Il faudrait cependant poursuivre l'enquête plus avant pour énumérer de façon systématique les critères qui font qu'un récit est accepté par la communauté comme conforme au réel, c'est-à-dire les critères qui font qu'un récit est dit *tipatshimun*.

D'autre part, aucun travail sérieux n'a encore été fait pour découvrir les sous-catégories du genre *tipatshimun* car l'intérêt des ethnologues pour ce type de récit est relativement récent. On peut cependant risquer temporairement certains regroupements qui ne sont pas parfaitement mutuellement exclusifs et ne couvrent probablement pas absolument tout le domaine qui nous intéresse mais qui permettent pour les besoins de l'analyse de centrer provisoirement l'attention sur un *corpus* restreint.

La vaste catégorie *tipatshimun* contient d'une part des récits relativement fixés, dont on peut recueillir plusieurs variantes, d'autre part des discours ou commentaires qui le sont beaucoup moins et sont des créations personnelles récentes. Parmi les premiers, certains relatent des relations amoureuses entre des humains et des animaux⁽²⁸⁾ ; d'autres disent la transformation d'humains en géants cannibales ; certains portent sur les voyages d'êtres humains chez des êtres surnaturels, d'autres sur la venue d'étrangers en terre montagnaise, d'autres encore sur l'histoire interne de la communauté montagnaise (telle famine, telle fermeture d'église).

(26) R. SAVARD *Carcajou et le sens du monde*, Série « Cultures amérindiennes. Civilisations du Québec », Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1971.

(27) J. MAILHOT, *Communication personnelle*, 1980.

(28) M. LANDRIAULT, *Rapports amoureux entre les hommes et les animaux dans la mythologie montagnaise*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise en Sciences (Anthropologie), Faculté des Etudes supérieures, Montréal, Université de Montréal, 1974.

Parmi les *tipatshimun* non fixés, certains sont des sortes de chroniques qui relatent des pans de la vie personnelle du narrateur⁽²⁹⁾, d'autres tiennent plutôt du commentaire et sont des réflexions sur divers sujets, dont les mérites comparés de la vie d'autrefois et de celle d'aujourd'hui⁽³⁰⁾, d'autres que l'on pourrait rapprocher du genre « nouvelle », rapportent tout événement récent dont on a entendu parler, auquel on a assisté ou auquel on a participé.

Parmi les *tipatshimun* dont on peut recueillir plusieurs variantes et qui sont davantage fixés, si certains relatent les rapports entre les Montagnais et les animaux ou entre les Montagnais et les êtres surnaturels, il en est qui disent les rapports entre les Montagnais d'autrefois et les autres peuples. Au nombre de ces peuples figurent les Euro-Canadiens parmi lesquels, à Natashquan, on distingue les Français et les Acadiens⁽³¹⁾. Ce sont ces textes fixés faisant mention d'autres peuples que j'examinerai surtout. Ils sont parmi ceux qui font le plus référence à une chronologie et qui donc se rapprochent le plus de ce que nous avons l'habitude de considérer comme des récits de type historique.

La chronologie relative des *tipatshimun*

Sans date, il n'y a pas d'histoire, dit-on.

« Si les dates ne sont pas toute l'histoire, ni le plus intéressant dans l'histoire, elles sont ce à défaut de quoi l'histoire elle-même s'évanouirait, puisque toute son originalité et sa spécificité sont dans l'appréhension du rapport de l'avant et de l'après, ce qui serait voué à se dissoudre si, au moins virtuellement, ses termes ne pouvaient être datés »⁽³²⁾.

Or la faiblesse majeure de la tradition orale, c'est justement l'absence de dates. Les africanistes mentionnent fréquemment ce problème et indiquent les multiples ruses auxquelles ils doivent faire appel pour le pallier : recours aux généalogies, aux phénomènes météorologiques, mise en corrélation avec les documents écrits, etc.⁽³³⁾.

Le tout est de savoir en fonction de quoi nous interrogeons la tradition orale. L'histoire, qui est notre façon d'appréhender le passé, ordonne les phénomènes

(29) S. BOUCHARD, *Chroniques de chasse d'un Montagnais de Mingan*, dites par Mathieu MESTOKOSHO, traduites par Georges MESTOKOSHO, série « Cultures amérindiennes », Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1977 ; J. BACON et S. VINCENT, *Mistamianinuesh, autobiographie d'une femme de Natashquan*, Manuscrit déposé au Service d'Archéologie et d'Ethnologie, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1980.

(30) S. BOUCHARD, *op. cit.* ; S. VINCENT, *L'histoire dans la tradition orale montagnaise*, Manuscrit déposé au Musée national de l'Homme, Ottawa, 1976.

(31) Les Blancs francophones vivant à proximité des Montagnais de Natashquan sont les descendants de pêcheurs qui s'établirent dans la région au milieu du siècle dernier fuyant les îles de la Madeleine comme ils avaient fui 100 ans plus tôt l'Acadie devenue colonie anglaise.

(32) C. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, p. 342, Paris, Plon, 1962.

(33) J. VANSINA, *op. cit.* ; Y. PERSON, *Tradition orale et chronologie*, dans *Cahiers d'études africaines*, n° 7, pp. 462-476, 1962.

en fonction d'un code. Le nôtre, ainsi que l'écrit Lévi-Strauss, est fait de classes, de dates et il ne faut pas tabler sur la prétendue continuité historique de notre système⁽³⁴⁾. Bien sûr, la tradition orale montagnaise peut répondre dans une certaine mesure aux questions que nous suggère notre propre code. On peut dire qu'en multipliant les indications généalogiques et géographiques et en les comparant aux documents écrits, on pourrait dater les événements jusqu'au début du XIX^e siècle. Ensuite ce serait plus difficile, en partie à cause de la rareté de nos proches informations. Nous avons des indices que ce genre de datation comparée serait quand même envisageable mais sur une base beaucoup plus restreinte.

Cependant il existe une façon qui m'apparaît plus intéressante d'interroger la tradition orale. En effet, si nous avons notre propre code, notre propre découpage du temps, les Montagnais ont aussi le leur. L'*atanukan* ou récit mythique est situé dans un temps très lointain que l'on ne relie pas facilement au temps actuel. Il met en scène des personnages, d'ailleurs appelés Atanukan, qui ne sont pas comparables à la population actuelle. Lorsque ces gens parlent des générations pour lesquelles ils s'affairent à mettre le monde en place, ils réfèrent à des hommes qui seraient distincts des animaux, à ceux qu'ils nomment les « hommes de l'avenir », donc à une population autre que celle des *atanukan*. Les *tipatshimun*, au contraire, réfèrent soit au temps présent soit à un temps avec lequel on se reconnaît en solution de continuité. Les hommes dont il est question alors sont des hommes d'aujourd'hui ou bien les ancêtres de la population actuelle. On aurait donc, d'une part les Atanukan, personnages des récits de type *atanukan*, qui vivaient il y a très longtemps, d'autre part parmi les personnages des *tipatshimun*, soit ceux que l'on nomme les « Anciens » (*Tshiashinnut*), soit les gens d'aujourd'hui (*Innut*), opposition que l'on trouve véhiculée, sur le plan du temps par les termes *ueskat* « autrefois » et *anutshish* « à présent, maintenant »⁽³⁵⁾.

La période de temps qui correspond à *ueskat* est très vaste. Elle comprend aussi bien des événements que l'on peut faire remonter au XVII^e siècle que des événements récents de la vie de l'informateur. De la même façon, le présent peut n'être qu'aujourd'hui, mais il peut également englober les dernières années et même le dernier quart de siècle. Il s'agit d'un découpage relatif. Ce qu'il faut savoir c'est par rapport à quoi il est établi, quels sont les points de repère considérés comme valables par la culture montagnaise.

L'examen des termes et expressions employés dans les récits peut nous mettre sur la piste des critères utilisés par les Montagnais pour découper le temps. On découvre ainsi des oppositions dont l'un ou l'autre terme peut servir à indiquer que le récit rapporte des événements passés : à cette époque, dit-on :

- « il n'y avait pas de Blancs » / « il n'y avait que des Indiens » ;
- « il n'y avait pas de farine » / « on ne se nourrissait que de gibier » ;
- « il n'y avait pas de saindoux » / « on faisait des provisions de graisse de phoque » ;
- « il n'y avait pas de toile » / « on faisait tout en peau et en écorce » ;
- « il n'y avait pas d'objets manufacturés » / « on fabriquait tout nous-mêmes » ;

(34) C. LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, p. 345, Paris, Plon, 1962.

(35) Voir K. KESCOP et J. MAILHOT, *Lexique montagnais-français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du Patrimoine, 1977, pour la traduction de ces termes.

— « il n'y avait pas d'argent » / « on chassait seulement pour manger et se vêtir » ;

— « il n'y avait pas de pension de vieillesse » / « les vieillards étaient pauvres ». Et l'on trouve d'autres expressions surtout négatives comme « il n'y avait pas de magasin », « avant la prière ».

Ce qui qualifie aujourd'hui par rapport à hier dans les récits qui utilisent ces expressions, ce sont en fait des phénomènes économiques, technologiques, culturels, ainsi que la répartition des populations sur le territoire. Et, dans le cadre de ces phénomènes, les événements privilégiés par les Montagnais de Natashquan pour marquer le passage du temps relèvent d'une comparaison entre la technologie blanche et la technologie montagnaise ainsi que d'une analyse de l'impact de la culture blanche sur la leur. L'introduction de la farine, du saindoux, du thé, du sucre, des vêtements, de la toile, des armes est utilisée comme marqueur. Mais peuvent aussi servir de marqueurs le passage d'une économie autosuffisante et de relative pauvreté à une économie basée sur l'aide gouvernementale, le contraste entre l'ordre social montagnais qui régnait autrefois, notamment en ce qui concerne l'utilisation des termes, et les contradictions que créent les mesures gouvernementales, les changements opérés par l'apprentissage de l'écriture et des prières catholiques. Pour utiles que soient ces marqueurs quant on tient à dater les événements en termes d'années, — encore faut-il les utiliser avec précaution et n'y voir que des points de repère approximatifs, — l'important me semble être l'idéologie qu'ils sous-tendent. L'aujourd'hui des Montagnais est qualifié par un mode de vie dominé par l'administration et la technologie canadiennes. Il y a très longtemps, au temps des *Atanukan*, le monde fut mis en place, tout prit forme et se distingua : les hommes des animaux, les espèces entre elles, les races les unes des autres, etc. Aujourd'hui un autre monde est mis en place qui, pour les plus âgés, sonne le glas de leur culture car la distinction se fait maintenant entre les Blancs et les Indiens. Entre les deux époques, un temps immense, celui d'autrefois, celui où les Montagnais ont été eux-mêmes, où ils ont aménagé leur espace et se sont taillé une place au sein de l'univers.

La dichotomie entre « autrefois » et « maintenant » n'a évidemment rien de spécifiquement montagnais. Une étude faite chez les Blancs de la communauté voisine, par exemple, montre qu'elle est utilisée aussi par ces anciens pêcheurs dont le mode de vie a été bouleversé par l'ouverture des mines, le début de l'aide sociale, l'électrification, la construction des routes, bref l'entrée dans le système économique canadien avec, en contre-partie, la perte du contrôle des moyens de subsistance⁽³⁶⁾.

Il est intéressant de noter que l'on peut trouver à la base des dires de ces deux communautés vivant côte à côte l'emploi de quelques principes identiques pour évaluer le changement. Les uns et les autres, par exemple, font de l'autosuffisance un point essentiel dont la disparition indique la différence entre hier et aujourd'hui. Mais si les Acadiens de Natashquan perçoivent leur histoire comme le passage d'une époque où il n'y avait pas d'argent à une époque où « l'argent

(36) R. DOMINIQUE, *Dans ce temps-là... pi ast'heure*, Projet d'Ethnographie de la Côte-Nord, Québec, Université Laval, Département d'Anthropologie, 1975.

roule »⁽³⁷⁾, les Montagnais, eux, voient le passage d'hier à aujourd'hui comme celui d'une époque où il n'y avait pas de Blancs à une époque où les Blancs sont de plus en plus omniprésents.

On pourrait établir une gradation dans le temps. Les récits indiquent par exemple : « c'était avant la farine » ou bien « il n'y avait qu'un petit peu de farine », puis « chaque famille avait 20 livres de farine par année » et finalement « on emportait plusieurs barils de farine quand on partait vers l'intérieur des terres ». Mais le marqueur est toujours cette denrée qui est le signe de la présence des Blancs.

Autrement dit, quand un Montagnais pense son histoire, il n'ordonne pas les événements en fonction de ce que l'on pourrait prendre pour le passage objectif du temps mais en fonction d'un avant et d'un après qualifiés. Ceci pourrait être le propre de toute pensée historique dite populaire par opposition à une conception de l'histoire qui serait dite scientifique. Ce qui est spécifique ici c'est que cet avant et cet après sont qualifiés par l'absence ou la présence des Blancs et que les Montagnais se basent sur les conséquences de leur venue et non sur la date même de leur arrivée pour situer les événements. Ainsi la période pré-farine peut se terminer en 1850 à tel endroit et vers 1900 à d'autres selon l'intensité du contact. Toute histoire du peuple montagnais devrait adopter ce système de chronologie relative car c'est bien le fait qu'un chasseur puisse compter sur 300 livres de farine plutôt que sur 20, sur un fusil plutôt que sur son arc, qu'il ait à trapper pour le commerce plutôt que pour vêtir sa famille, que ses enfants passent l'année loin de lui à se faire scolariser dans une langue étrangère plutôt que d'apprendre sa tradition qui affecte la vie d'un groupe et entraîne ces changements qui sont l'objet de l'histoire.

Il peut sembler normal qu'un peuple soumis à la domination d'un autre adopte la présence ou l'absence de cet autre comme point de repère. Pour mieux comprendre la signification que cette chronologie relative doit avoir dans la pensée montagnaise, nous pouvons maintenant essayer de voir quels événements concernant les Blancs sont consignés et la place qu'ils occupent dans l'ensemble de la tradition orale.

Les événements pertinents

Ici encore j'envisagerai deux stratégies possibles, deux façons d'interroger la tradition orale. On peut partir comme l'écrit Moniot « des initiatives de l'historien, partir d'une question construite et voir si, et comment, les sources orales s'y prêtent et répondent, sous quel jour elles se montrent »⁽³⁸⁾. Ainsi on peut se

(37) R. DOMINIQUE, *op. cit.* Notons que l'argent des Acadiens est aussi un critère retenu par les Montagnais : on compare leurs maigres salaires d'autrefois et même l'absence de travail salarié aux salaires horaires actuels et à la relative facilité avec laquelle les Blancs du village voisin semblent être capables de gagner maintenant leur vie, eux qui autrefois étaient si misérables.

(38) H. MONIOT, *Sources orales et connaissance des systèmes économiques et sociaux de l'Afrique pré-coloniale*, dans *Fontiorali, Anthropologia e storia*, sous la direction de B. BERNARDI, C. PONI et A. TRIULZI, p. 323, Milan, Angeli, 1978.

demander si la tradition orale est d'une utilité quelconque dans l'étude de l'histoire économique et sociale. Moniot, qui parle des traditions constituées africaines les dit apparemment pauvres, leur richesse étant avant tout idéologique. Il signale cependant l'abondance d'informations que contiennent les savoirs transmis sous une forme moins définie. C'est également ce que l'on trouve dans la tradition montagnaise où, par le biais de ce qui a été appelé des « commentaires », des informateurs livrent de multiples données sur leur mode de subsistance passé ainsi que sur ceux des groupes voisins tant blancs qu'amérindiens. Dans ces textes sont également relatés l'implantation des postes de traite, le type de marchandise qui y étaient échangées, la montée des prix des biens de consommation, les fluctuations du prix de la fourrure et leurs conséquences tant pour les Montagnais que pour les trappeurs blancs, l'apparition du travail salarié, etc.

On pourrait ainsi interroger la tradition orale pour essayer de voir comment les Montagnais perçoivent le rôle économique et politique de certaines personnalités blanches dont on sait qu'elles ont séjourné en terre indienne. Beaucoup de récits ont été recueillis aux Etats-Unis qui présentent la version indienne des guerres avec les Américains et décrivent les faits et gestes de certains d'entre eux. Dorson par exemple a entendu une version sioux des derniers moments de Custer⁽³⁹⁾, McClellan⁽⁴⁰⁾ fait appel à la tradition orale de groupes Tlingit et Athapascans pour compléter les rares documents écrits qui subsistent sur Robert Campbell, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Si nous prenons le cas de deux missionnaires bien connus, les pères Arnaud et Babel qui, pendant un demi-siècle ont inlassablement visité les communautés montagnaises, nous pouvons nous demander quel périple ils ont accompli telle ou telle année, quels ont été les événements marquants de leur voyage, quelle a été leur influence en termes religieux ou socio-culturels ou économiques. Par exemple, ont-ils fait beaucoup de baptêmes, ont-ils été porteurs de nouvelles pétitions auprès du gouvernement, ont-ils incité les Montagnais à se sédentariser au bord du fleuve et comment, etc. Ces questions nous les posons en premier lieu aux archives oblates et gouvernementales. Si nous le pouvions, nous les poserions aussi à la tradition orale montagnaise.

De la même façon, devant l'absence de données archéologiques pouvant indiquer jusqu'où et selon quel modèle s'est faite la poussée vers le sud des Inuit, devant les interprétations contradictoires des écrits du XVII^e siècle la tentation est grande d'avoir recours à la tradition orale et de lui demander de nous aider à situer dans l'espace et dans le temps et à qualifier les rencontres entre Inuit et Montagnais⁽⁴¹⁾. Les quelques récits recueillis à Natashquan permettent de supposer que si l'on poursuivait l'enquête et si on la prolongeait jusque dans la tradition orale inuit et micmac, on aurait une assez bonne idée de ce qui se passait sur la côte nord du golfe Saint-Laurent au XVII^e siècle. Question d'historien et d'anthropologue. Question de notre société à la société montagnaise. Mais est-ce bien la façon la plus intéressante d'interroger la tradition orale ?

(39) R. M. DORSON, *Ethnohistory and Ethnic Folklore, Symposium on the Concept of Ethnohistory*, dans *Ethnohistory*, n° 8, 1, pp. 12-30, 1961.

(40) C. McCLELLAN, *op. cit.*

(41) J. MAILHOT, J.P. SIMARD et S. VINCENT, *On est toujours l'Esquimau de quelqu'un*, dans *Etudes-Inuit-Studies*, n° 4, 1-2, pp. 59-76, 1980.

On finit par trouver, comme McClellan, que sur certains points la tradition orale corrobore la documentation écrite mais que beaucoup d'éléments de la tradition orale ne trouvent pas d'écho dans les archives. McClellan fait alors l'hypothèse qu'une analyse littéraire serait plus productive, ce qui est effectivement le cas. Ainsi elle s'aperçoit que, chez les Tlingit de la côte, les récits sur les Blancs sont plus formels et sont construits selon des séquences identiques qui donnent aux Indiens le beau rôle lors du contact tandis que les groupes de l'intérieur se permettent davantage de liberté et adoptent un style comique où le contact apparaît comme une farce dont ils auraient fait les frais, ayant été en quelque sorte médusés et dupés par la technologie blanche⁽⁴²⁾.

Pour intéressante qu'elle soit, une analyse littéraire ne semble par pouvoir épuiser les possibilités offertes par l'examen de la tradition orale. Il m'apparaît évident que les récits portant sur les Blancs ne peuvent être analysés de façon fructueuse si on ne les relie pas aux récits portant sur les autres groupes étrangers, aux autres récits de contact et de rencontre, idéalement à l'ensemble de la tradition orale.

Dans le *corpus* portant sur les relations des Montagnais avec d'autres peuples, nous trouvons, outre les récits de l'arrivée de Français en terre indienne, des textes qui relatent comment dans le passé les Montagnais étaient soit importunés soit protégés sur leur territoire par des étrangers. Ces textes contiennent en filigrane la vision montagnaise de l'espace, de la répartition des groupes bienveillants et malveillants sur la terre humaine aussi bien que sur la terre lointaine des êtres surnaturels. Ils racontent les techniques de défense et de protection du territoire depuis les temps très anciens où le Chien géant gardait l'entrée de la terre humaine.

Les récits mettant en scène des Micmacs les montrent à l'affût des femmes et des rivières montagnaises. Les Micmacs se font torturer et tuer par ceux qu'ils voulaient déposséder, quoi qu'il leur arrive aussi de réussir à prendre femme chez les Montagnais. Les Inuit, eux, se font déloger de leurs terres par les Montagnais. Les deux peuples se livrent d'après combats par chamans interposés tout en ayant parfois des rencontres plus cordiales. Un autre peuple, probablement iroquois, envahit régulièrement le territoire à la recherche de victimes humaines ou, éventuellement, de gibier. Dans ce cas encore les chamans interviennent et affament les envahisseurs jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que un ou deux qui seront au contraire recueillis, logés, nourris, puis renvoyés chez eux avec mission de convaincre leurs compatriotes de cesser la guerre. Parfois un Montagnais se glisse dans le groupe iroquois et, brouillant les pistes, l'éloigne des campements montagnais. Dans ces trois cas, donc, les ennemis sont décimés et/ou reconduits chez eux, l'intégrité du territoire montagnais étant sauve.

Dans le cas des Abénakis, il semble y avoir une entente spéciale, le cycle annuel des Abénakis étant décrit comme contraire à celui des Montagnais. Alors que ces derniers passent l'hiver dans l'arrière-pays et séjournent sur la côte en été, on voit les Abénakis monter dans les terres au printemps et redescendre à la côte en automne pour prendre des bateaux qui les ramèneront chez eux. Les Natupuanut,

(42) C. McCLELLAN, *op. cit.*

que je n'ai pas réussi à identifier et dont le nom signifie « soldat » ou « guerrier », sont les protecteurs du territoire. Ils aident les Montagnais à se défaire des Iroquois qu'ils escortent jusque chez eux. Ils sont là de façon sporadique, allant et venant entre la terre des Montagnais et la terre mythique où ils vivent en compagnie d'êtres non humains (*Mistapew, Atshen, Atanukan*, etc.).

Les Blancs occupent dans ce modèle une place un peu spéciale. Bien que certains récits relatent des combats avec eux, ils n'ont pas été décimés ni reconduits hors du territoire comme les Micmacs, les Inuit ou les Iroquois. Les récits rapportent au contraire des ententes à la suite desquelles les Blancs se sont installés sur la côte tandis que les Montagnais vivaient dans l'arrière-pays. Ce ne fut donc pas un partage dans le temps (hiver/été) comme avec les Abénakis, mais un partage dans l'espace (intérieur/côte). D'autre part, alors que les autres peuples venaient se nourrir, à même la terre montagnaise, de poissons, de gibier ou d'êtres humains, les Blancs promirent qu'ils fourniraient une alimentation nouvelle : la farine. Enfin, de même que les Natupuanut protégeaient le territoire, les Blancs, ainsi que le montrent les récits et de nombreux commentaires, apportaient pour lutter contre les êtres malfaisants la force de la prière et le pouvoir surnaturel des prêtres.

La façon dont les Montagnais racontent l'arrivée des Blancs indique donc qu'elle a constitué une sorte de renversement dans la situation traditionnelle en venant proposer, plutôt que le risque d'être tué et même mangé, l'assurance d'une nourriture régulière, plutôt que la nécessité de se battre pour survivre, une sorte de prise en charge par un autre, l'appui d'un pouvoir spirituel comparable à celui des chamans.

L'examen des termes utilisés par les récits (« avant la farine », « avant la prière », etc.) et la mise en corrélation des récits sur les Euro-Canadiens avec tout un *corpus* d'autres textes permet donc de mieux comprendre le sens d'une chronologie basée sur l'absence et la présence des Euro-Canadiens. Mais il y a moyen d'approfondir davantage en se tournant cette fois vers l'analyse des symboles qui sont à l'œuvre tant dans ces récits que dans le reste de la tradition orale et dans l'ensemble de la culture.

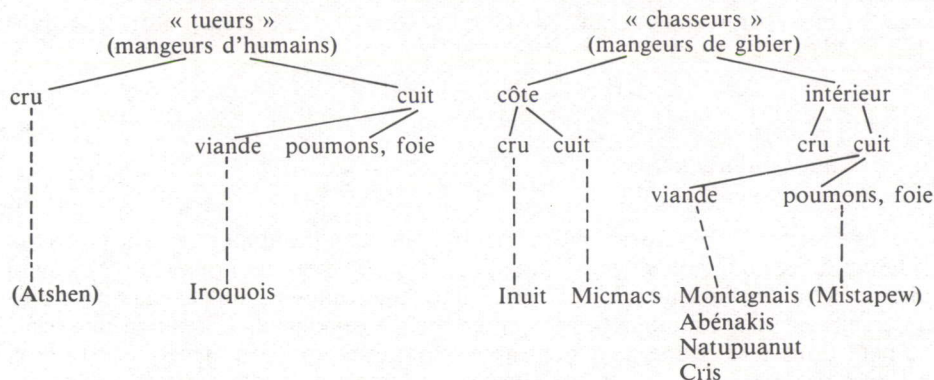
Le système symbolique

Les récits sur la venue d'autres peuples en terre montagnaise font partie du système de connaissance des Montagnais. Dans ce système nous trouvons aussi bien les taxonomies animales et botaniques que toutes les autres classifications nécessaires à la communication à l'intérieur d'une société. L'examen des récits ne peut donc être coupé de toute une ethnographie qui commence à se faire et qui met au jour les domaines privilégiés par la culture et la langue.

En travaillant à Natashquan, j'avais été frappée par certaines oppositions qui revenaient souvent et étaient véhiculées par les termes « chasseurs » et « tueurs ». On disait par exemple que les Français ne donnèrent pas de fusils aux Inuit et aux Micmacs parce que ceux-ci étaient des « tueurs ». En explorant cette notion,

d'autres oppositions sont apparues, basées cette fois sur l'alimentation, les « tueurs » pouvant également être appelés « ceux qui mangent mal » par opposition aux mangeurs de caribou, et l'expression « ceux qui mangent mal » désignant en fait ceux qui mangent des humains. L'analyse des *atanukan* et celle du rituel montagnais avaient déjà montré l'importance de l'alimentation comme axe de la pensée montagnaise⁽⁴³⁾. Les récits portant sur les autres peuples nous apprennent non seulement ce que mangent les uns et les autres, mais aussi s'ils font cuire leur nourriture et parfois quelle partie de l'animal ils consomment. Tel que je viens de le mentionner il y a donc une première opposition entre ceux qui mangent du gibier : les « chasseurs » et ceux qui se nourrissent d'humains : les « tueurs ». Parmi ceux qui consomment du gibier, les conteurs insistent pour distinguer ceux qui mangent des animaux de l'intérieur, représentés par le caribou, de ceux qui font du gibier de la côte, essentiellement le phoque, leur nourriture principale. Les Micmacs et les Inuit sont du nombre. Mais les Inuit sont caractérisés par le fait qu'autrefois ils mangeaient cru. Les Montagnais se définissent eux-mêmes comme des mangeurs de caribou et rangent à leurs côtés les Natupuanut, les Abénakis, les Cris. Ils distinguent entre ces peuples amérindiens qui mangent la viande du caribou et les esprits protecteurs qui, lorsqu'ils viennent sur la terre humaine ne se nourrissent que de foie et de poumons et qui, sur leur terre à eux, mangent la viande du caribou géant. D'autre part, parmi les anthropophages, on peut distinguer également ceux qui mangent cuit, comme les Iroquois, et ceux qui mangent cru, ceux-ci étant en fait des êtres solitaires et primitifs (Atshen) dont nous n'avons pas parlé ici mais à propos desquels la tradition orale est très loquace. Le tableau 1 résume les mœurs alimentaires des uns et des autres.

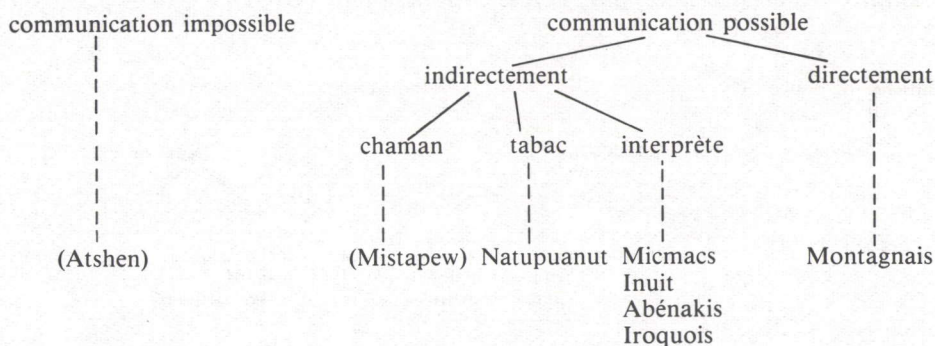
Tableau 1 :
Classification des peuples en fonction de leurs mœurs alimentaires



(43) R. SAVARD, *Structure du récit : l'enfant couvert de poux*, dans *Recherches amérindiennes au Québec*, n° 3, 1-2, pp. 13-37, 1973 ; S. VINCENT, *Structures comparées du rite et des mythes de la tente tremblante*, dans *Actes du huitième Congrès des Algonquinistes*, édités par W. COWAN, Ottawa, Carleton University, 1977.

Le degré de compréhension est également un critère important pour classer, entre autres, les êtres surnaturels. On pourrait tout d'abord distinguer les êtres avec lesquels on communique de ceux à qui on ne parle même pas comme Atshen, géant cannibale qui mange son humain cru et que l'on dit non intelligent. D'autre part, même lorsque la communication est possible, elle est plus ou moins ardue et requiert l'intervention d'intermédiaires ou de techniques spéciales. Seuls les chamans peuvent communiquer avec les maîtres des animaux⁽⁴⁴⁾. Pour ce qui est des Micmacs, des Inuit, des Abénakis et des Iroquois, les récits indiquent qu'un membre de la communauté, qui est parfois un chaman, arrive à les comprendre et fait office d'interprète. Il semble aussi qu'à la longue on finisse par se comprendre même sans intermédiaire. Enfin les Natupuanut occupent une place un peu spéciale dans ce modèle en ce sens qu'ils comprennent les Montagnais tandis que ceux-ci ne les comprennent pas. Ils se rapprochent en cela de certains esprits. Les récits indiquent cependant qu'il suffit que Montagnais et Natupuanut fument tour à tour la même pipe pour que la communication puisse s'établir (voir tableau 2).

Tableau 2 :
Classification des peuples en fonction de la difficulté de communication



D'autre part, diverses études, tant chez les Montagnais que chez d'autres groupes algonquins ont signalé l'importance du pouvoir dans la classification des animaux et des êtres vivants⁽⁴⁵⁾. Bouchard et Mailhot ont remarqué que, dans le domaine animal, « la notion de pouvoir maléfique repose sur un nombre limité de propriétés » dont la plus importante est le pouvoir de tuer⁽⁴⁶⁾. Or les récits sur le contact avec d'autres peuples ne manquent pas d'indication sur le sujet. Les Micmacs sont probablement vus comme les moins forts de tous. Ils ont des chamans, mais leurs confrères montagnais en viennent à bout facilement. Plus dangereux, semble-t-il, sont les chamans inuit dont les récits décrivent les techniques de vision à distance. D'autre part, dans le domaine de la métamorphose qui est l'un

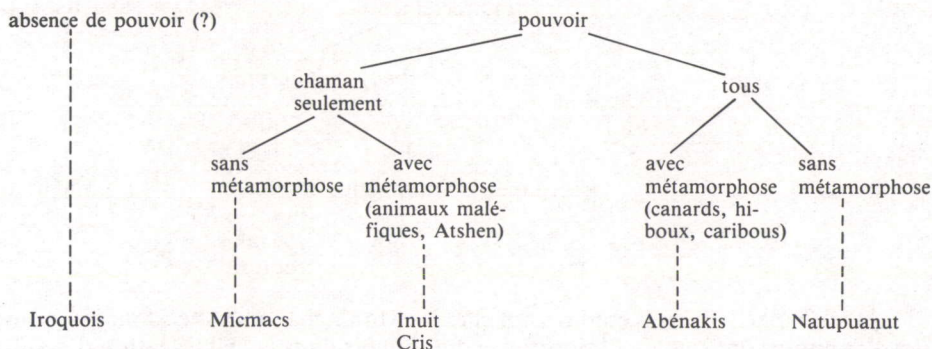
(44) S. VINCENT, *Structure du rituel : la tente tremblante et le concept de Mista. pe. w.*, dans *Recherches amérindiennes au Québec*, n° 3, 1-2, pp. 69-83, 1973.

(45) S. BOUCHARD et J. MAILHOT, *op. cit.* ; M. B. BLACK, *An Ethno-science Investigation of Ojibwa Ontology and World View*, Thèse manuscrite, Stanford University, 1967.

(46) S. BOUCHARD et J. MAILHOT, *op. cit.*, pp. 54-55.

des moyens utilisés par ceux qui ont du pouvoir pour effrayer et tuer leurs ennemis, les Inuit et les Cris sont réputés pour leur force. Les chamans inuit peuvent se transformer en *mantush* ou animal maléfique tandis que les chamans cris peuvent se transformer en géants cannibales. Plus forts encore seraient les Abénakis chez qui ce sont tous les individus qui peuvent changer de forme. Remarquons cependant que ce n'est pas en animaux maléfiques qu'ils choisissent d'apparaître mais en canards, hiboux ou caribous. Les Iroquois, quant à eux, n'ont pas de chamans mais des chefs d'armée et leur force, leur puissance de tueurs, semble leur venir de leur nombre plutôt que d'un pouvoir quelconque. Face à un chaman montagnais, ils font difficilement le poids. Quant aux Natupuanut, ils sont invulnérables, rien ne les atteint, si bien qu'ils n'ont même pas besoin de se métamorphoser. Ils transforment cependant des objets en armes, n'ayant aucune difficulté, par exemple, à changer en fusils de vulgaires morceaux de bois. Le tableau 3 montre de façon très temporaire comment on pourrait classer les autres peuples en fonction du pouvoir. Il faut noter que les données sont encore trop peu nombreuses pour fournir une image cohérente de la classification montagnaise.

*Tableau 3 :
Tentative de classification des peuples en fonction de différents types de pouvoir*



Enfin l'analyse de récits et de nombreux énoncés sur le territoire montagnais fait ressortir l'opposition entre la côte et l'intérieur des terres, le cycle annuel étant rythmé du passage de la côte en été à l'intérieur en hiver, les groupes se défaisant en hiver jusqu'à être réduits à une ou deux unités familiales pour se reconstituer en été en grands rassemblements, moments intenses de communication et d'échange à tous les points de vue. L'ethnographie nous a également permis de voir que la terre humaine n'est qu'une minuscule presque île comme enveloppée dans l'immense Tshistaskamuk, terre des êtres mythiques⁽⁴⁷⁾. Combinée à l'alimentation, au degré

(47) S. VINCENT, *Récits de la terre montagnaise*, Manuscrit déposé au Musée national de l'Homme, Ottawa, 1976.

de compréhension et au pouvoir, la situation dans l'espace indique à quelle distance symbolique la pensée montagnaise situe les autres peuples.

En fait les Montagnais rejettent dans le lointain les anthropophages iroquois pour garder près d'eux les Micmacs mangeurs de nourriture côtière. Aux marges de leur terre, dans une région de glace et de froid, ils situent les Inuit mangeurs de viande crue. Ce modèle rappelle celui de la pensée grecque décrit par Détéienne :

« La distribution géographique des Sauvages obéit au principe que l'omophagie est une forme de bestialité moins marquée que l'allophagie. Aussi trouve-t-on des mangeurs de chair crue jusque dans certaines régions reculées de la Grèce [...]. Les vrais cannibales habitent les pays lointains. »⁽⁴⁸⁾.

Ces Iroquois, Micmacs, Inuit, aux mœurs alimentaires différentes parlent tous des langues incompréhensibles de prime abord mais ils ne sont pas situés assez loin dans l'espace pour qu'on ne puisse les comprendre par le biais d'un interprète. Quant au pouvoir, il semble n'être reconnu qu'aux mangeurs de gibier micmacs et inuit, les cannibales étant rejetés du côté des êtres sans intelligence qu'un chaman détruit facilement avec l'aide de son esprit protecteur. Les peuples qui se nourrissent de gibier de l'intérieur comme les Montagnais sont beaucoup plus puissants et le deviennent d'autant plus que leur habitat se rapproche de la terre mythique. Cependant les Natupuanut n'atteignent pas à la force des esprits protecteurs (*Mistapew*) même s'ils habitent la même terre que ces derniers car les esprits se nourrissent de caribou géant et, lorsqu'ils sont sur la terre humaine, de foie et de poumons. La distance qui sépare les Montagnais des Natupuanut est quand même plus grande que celle qui sépare les Montagnais des Abénakis, autre peuple mangeur de gibier, ce qui est cohérent avec le fait que le pouvoir des Abénakis soit moins fort que celui des Natupuanut et que l'on puisse communiquer avec eux par le biais d'un interprète tandis qu'il faut le rituel du tabac partagé pour comprendre un Natupuanu.

Pour résumer, on peut dire que ceux qui habitent la terre humaine, soit les Micmacs, Inuit, Iroquois et Abénakis, sont plus compréhensibles que ceux qui habitent la terre mythique et ont moins de pouvoir. Cependant le pouvoir est aussi en corrélation avec l'alimentation, les peuples qui mangent comme les Montagnais étant plus puissants que les mangeurs de chair crue et les cannibales.

On peut se demander où se situent les Euro-Canadiens dans cette conception du monde. Lorsque les Français sont arrivés, les Montagnais, d'après les récits, ne les comprenaient pas. Mais ils sont restés là, essayant de convaincre les Indiens de leur céder leurs terres et, à la longue, la communication a pu s'établir. S'ils venaient de loin, de régions situées au-delà de la mer, les Euro-Canadiens d'ailleurs n'en habitaient pas moins la terre humaine. N'étant ni des habitants de la terre mythique ni des mangeurs de foie et de poumons, ce n'étaient pas des esprits. N'étant pas anthropophages, on ne pouvait les classer du côté des êtres inintelligents. Cependant ce n'étaient pas non plus des mangeurs de gibier au même titre que les Montagnais disent l'être eux-mêmes. Les Euro-Canadiens sont des semeurs de blé et des mangeurs de pain ainsi que l'indiquent de nombreux récits et l'analyse

(48) M. DÉTIENNE, *Dyonisos mis à mort*, pp. 142-143, Paris, Gallimard, 1977.

d'autres domaines de la culture. Pour ce qui est du pouvoir, les Euro-Canadiens ne peuvent se transformer en animaux maléfiques ou autres. Cependant, comme les chamans, leurs prêtres réussissent à combattre les êtres malfaisants et on peut les voir accomplir des performances inusitées comme ressusciter des animaux.

Les Euro-Canadiens posent donc un problème classificatoire. Ils sont à la fois semblables et différents. Distants mais non incompréhensibles, ils sont aussi puissants que les Montagnais mais d'un pouvoir autre et leur nourriture est autre également. Face à ces êtres, la tradition rapporte que la réaction des Montagnais fut de leur céder une partie de leur espace, en marge de leur univers, près de cette mer d'où ils venaient. Alors commença l'ère de la farine et de la prière.

Il est intéressant d'écouter la suite de l'histoire telle que la racontent les Montagnais. Ceux à qui on avait cédé la côte en échange d'une promesse d'aide alimentaire, d'une part n'ont pas respecté celle-ci, d'autre part ont commencé peu à peu à quitter les régions qui leur étaient attribuées et à empiéter sur le territoire montagnais. De pauvres quémandeurs qu'ils étaient, les Euro-Canadiens sont devenus riches grâce aux terres indiennes tandis que les Indiens s'appauvrirent progressivement. Ils n'ont pas été des fournisseurs de nourriture mais des voleurs de territoire en ce sens qu'ils ne cessent de détruire par leurs barrages, mines, exploitations forestières et autres activités les terres ancestrales montagnaises. Ils sont aussi voleurs d'enfants car, en les envoyant à l'école, ils spolient les parents de la possibilité de leur transmettre leur culture et de communiquer avec eux. C'est en ces termes que, dans leurs discours politiques et dans leurs écrits, les Montagnais analysent la situation présente⁽⁴⁹⁾. En fait, on en revient à une situation semblable à celle qui prévalait à l'époque où il fallait défendre ses femmes, ses rivières, ses terres, sa vie contre les autres peuples. Et ce retour en arrière est expliqué par le fait que les Euro-Canadiens ont trompé les Indiens, n'ont pas rempli leurs promesses ou exagèrent leurs exigences. Un récit recueilli à Natashquan et qui relate un acte politique récent visant à récupérer l'usage de la rivière situe l'événement dans son contexte historique en rappelant que les Montagnais étaient maîtres de la rivière bien avant l'arrivée des Européens, qu'autrefois ils tuaient les Inuit et les Micmacs qui les importunaient le long du golfe et qu'ils n'ont prêté aux Euro-Canadiens qu'une partie seulement de la rivière.

Des récits de type historique, nous débouchons donc directement sur les discours que les Montagnais tiennent actuellement quand ils exposent leur situation socio-politique. Les mêmes axes sont à l'œuvre dans les récits et dans les discours. On retrouve, par exemple, l'omniprésence de la nourriture comme symbole de la distance qui sépare les Euro-Canadiens des Montagnais, le passé du présent, comme symbole aussi du refus de devenir blanc, thème qui revient sans cesse quand il est question des goûts alimentaires des enfants.

Alimentation, degré de compréhension, opposition entre la côte et l'intérieur, idée de pouvoir, ce sont là quelques-uns des grands axes qui structurent la pensée

(49) Voir A. A. KAPESH, *Je suis une maudite sauvagesse. Eukuan nin matshimanitu innu-iskueu*, coll. « Dossiers », Montréal, Leméac, 1976 ; A. A. KAPESH, *Qu'as-tu fait de mon pays ?*, Montréal, Les Éditions impossibles, 1979 et *Ntesi nana shepen*, quatre films de la série *Kauapishit miam Kua-kuatsheu etentakuess- Carcajou et le péril blanc*, réalisés par A. LAMOTTE avec la collaboration de R. SAVARD, Montréal, Les Ateliers audiovisuels du Québec, 1976.

montagnaise. Ce sont eux, me semble-t-il, qui donnent un sens plus que chronologique aux expressions servant à définir les « avant » et les « après », ce sont eux également qui expliquent pourquoi certains événements sont retenus par l'histoire comme pertinents tandis que d'autres restent dans l'oubli.

Conclusion : pour mieux lire l'histoire

On a dit de la tradition orale qu'elle offre une histoire édifiante officielle, qu'elle est une charte sociale beaucoup plus préoccupée de justifier le présent que d'expliquer le passé. Il m'apparaît évident en effet qu'elle joue ce rôle et que l'on peut parler avec Goody et Watt d'« amnésie structurale »⁽⁵⁰⁾. Mais l'histoire elle-même, étant fatalement sélective et ancrée dans le présent, comporte sa part de gauchissement et mérite d'être remise en question sans arrêt. Dans ce domaine l'écart entre mythe et histoire n'est pas très considérable et l'on peut penser avec Lévi-Strauss⁽⁵¹⁾ que, dans nos sociétés, l'histoire a remplacé la mythologie et remplit la même fonction :

« Ce que les mythes font pour les sociétés sans écriture : légitimer un ordre social et une conception du monde par une vision originelle, expliquer ce que les choses sont par ce qu'elles furent, trouver la justification de leur état présent dans un état passé et concevoir l'avenir en fonction de ce présent et de ce passé, c'est aussi le rôle que notre civilisation prête à l'histoire. »⁽⁵²⁾

A ce sujet, il ne me semble pas sans signification que l'on recueille si facilement des récits sur l'arrivée des Euro-Canadiens et la défense du territoire au moment où ce territoire est de plus en plus menacé par les concessions forestières et les barrages, alors que les ethnologues ayant séjourné chez les Montagnais il y a 40 ou 50 ans ne semblent pas avoir été attirés par ce genre de productions. L'explication par la déformation de l'ethnologue est plausible mais facile et mériterait d'être vérifiée car, sur le terrain, celui qui oriente les questions n'est pas forcément celui qui tient le micro de l'enregistreuse. Une certaine disponibilité de la part de l'enquêteur, l'absence de questionnaire trop directif permettent de se rendre compte que le conteur n'est pas un simple récitant ; il livre parfois son analyse et celle de sa société, émet ses propres explications et théories. Une société peut donc fort bien privilégier certains récits selon ses préoccupations du moment. De la même façon, au moment où notre société, par exemple, remet en cause la cellule familiale, il n'est pas étonnant qu'elle produise tant d'histoires de l'enfant, de la famille, de l'instinct maternel, des relations entre mari et femme, etc. (voir Segalen, Badinter, Ariès).

(50) J. GOODY et I. WATT, *The Consequences of Literacy*, dans *Comparative Studies in Society and History*, n° 5, pp. 304-345, 1962-1963, cité par C. HUDSON, *op. cit.*, pp. 61-62.

(51) C. LÉVI-STRAUSS, *Myth and Meaning*, Five talks for radio, p. 43, Toronto, Buffalo, University of Toronto Press, 1978.

(52) C. LÉVI-STRAUSS, *Ce que je suis*, Entrevue de Jean-Paul ENTHOVEN et André BURGUIÈRE, dans *Le Nouvel Observateur*, n° 816-817, 28 juin - 4 juillet 1980 et 5 - 11 juillet 1980.

On pourrait faire un parallèle entre le conteur montagnais et l'historien d'une société occidentale. Également poussés par les préoccupations du moment, l'un recueille des documents écrits sur des événements passés, ces documents étant des témoignages d'individus de l'époque, tandis que l'autre recueille et récite des textes oraux sur des événements passés, ces récits étant également des témoignages d'individus contemporains de l'événement. Cependant ce que nous refaisons de génération en génération à partir de documents écrits qui ne bougent pas, l'historien montagnais le fait à partir de récits probablement déjà réinterprétés en partie par les générations précédentes. Encore faut-il ne pas exagérer l'altération des récits avec le temps car on peut recueillir aujourd'hui des *atanukan* dont on a lu de premières versions dans les *Relations* des Jésuites (XVII^e siècle). Le fait que la tradition orale contienne à la fois les archives et le résultat d'une réflexion sur ces documents de base (réflexion qui comporte évidemment des choix et donc une certaine élimination) pose quand même un problème qui, en principe, lui est propre. (Je dis « en principe », car combien d'histoires nationales ne sont en fait que le remaniement des anciennes histoires en fonction de l'idéologie du moment et non des histoires « neuves » établies à partir de documents originaux).

Il reste que la tradition orale existe. Tout en étant conscient des distorsions qu'elle comporte, — celles qui lui sont propres et celles qu'elle partage avec l'histoire, — on devrait pouvoir l'interroger. J'ai essayé de montrer que si l'ethnographie a fourni à l'histoire un matériau nouveau, elle lui apporte aussi une façon de s'en servir. En passant pas les systèmes classificatoires d'une société, en découvrant les axes fondamentaux de sa pensée, on ne débouche pas, bien sûr, sur une histoire événementielle mais on accède, me semble-t-il, à l'essentiel. Les oppositions entre « chasseurs » et « tueurs », entre « viande » et « farine » ou entre « côte » et « intérieur » aujourd'hui significatives dans les réflexions quotidiennes des Montagnais sont aussi à l'œuvre dans des récits anciens et en fait dans l'ensemble de la culture. Ce sont elles qui nous permettent d'interpréter les points de repère chronologiques que se sont donnés les Montagnais et de comprendre la signification que prirent pour eux et qu'ont encore des événements comme la venue des Européens.

Au bout du compte, que nous donne une analyse « émique » sinon un accès plus direct à la réflexion d'un peuple sur sa situation dans le monde, ses rapports avec les autres, son identité. Et qu'est cette réflexion sinon ce que nous appelons l'histoire. Il s'agit donc d'aller chercher aux sources profondes de la culture les codes qui nous permettent de déchiffrer les récits relatant des faits passés. De la même façon une analyse « émique » de nos cultures occidentales, la mise au jour par exemple de l'opposition que nous faisons entre « sauvage » et « civilisé » ou entre « nature » et « culture » ou du sens que nous donnons à des termes comme « progrès », permettrait sans doute de mieux lire l'histoire telle que nous l'écrivons.

Sylvia VINCENT,
Janvier 1981.

LE MONDE ÉTUDIANT FRANÇAIS DEPUIS UN SIÈCLE : ATTITUDES CONFESSIONNELLES, IDÉOLOGIQUES ET POLITIQUES

Introduction

La politisation de la société étudiante, aujourd'hui dénoncée de manière passionnelle, a toujours été une donnée non négligeable. C'est même un fait fort ancien. En 1814, le jeune Victor Cousin tente d'entraîner ses jeunes élèves de l'Ecole normale aux barrières de la capitale pour défendre l'Empire et la France menacés par l'invasion alliée. En 1821, des troubles éclatent à la Faculté de droit, provoqués par le retour des *Ultras* au pouvoir et des auditoires enthousiastes se rassemblent autour de Victor Cousin et de Guizot qui ont transformé leurs chaires de la Sorbonne en tribunes politiques⁽¹⁾. L'on retrouve l'opposition étudiante en 1830, en 1848 et sous le Second Empire ; il y a là une tradition contestatrice et patriotique autour de laquelle se développent des mythes tout puissants. La société étudiante s'enflamme pour les idées nouvelles et rejoint tout naturellement les successifs partis « du mouvement ». Depuis 1870, cette militation politique se diversifie ; elle peut se réduire à des minorités agissantes ; elle a pu déborder de son lit et s'étendre à plusieurs reprises à toute une partie importante de la « masse étudiante ». Il convient aussi tout au cours d'un siècle de vie universitaire d'en définir les principaux courants, d'en cerner l'influence véritable et de retrouver les idéologies et courants de pensée qui ont pu sous-tendre des actions successives convergentes ou divergentes.

Avant 1914

Avant 1914, la tentation politique apparaît modeste et ponctuelle ; elle se heurte en particulier à la volonté d'apolitisme des associations étudiantes. L'on voit naître pourtant et se fortifier diverses formes de militation. La première s'enracine dans la défaite de 1870 et un nationalisme ombrageux et « revanchard ». Elle se manifeste dans la crise boulangiste entre 1885 et 1889⁽²⁾ et s'inscrit dans la création de sociétés de tir universitaires ; elle transparaît même dans l'attitude

(1) Cfr P. GERBOD, *La vie universitaire à Paris sous la Restauration*, dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1966.

(2) Allusions dans les romans de BARRÈS, *Les déracinés* et DANSETTE, *Le boulangisme*. Il aurait été fondé à la Sorbonne un comité antiplébiscitaire (notice sur un des premiers dirigeants de l'A.G., dans *Université de Paris*).

patriotique de certaines associations comme celle des étudiants lillois qui proclament dans leur chant officiel en 1891 (*En Avant*) leur volonté belliqueuse de garder intacte « la gloire française » par la victoire ou par une mort héroïque.

Ce courant nationaliste s'exaspère dans les luttes fractricides de l'*Affaire Dreyfus*⁽³⁾ dans la *Ligue de la Patrie française* fondée en 1898 par quelques universitaires, étudiants et élèves des lycées de la République qui se précipitent, nombreux, aux côtés d'une partie du corps enseignant⁽⁴⁾. La Sorbonne et la Faculté de droit du Panthéon se transforment en champs clos où se heurtent dreyfusards et antidreyfusards. Dans ce contexte belliqueux, le courant maurrassien se développe et un nationalisme de droite s'incruste dans le monde étudiant. Le premier groupe d'étudiants d'*Action française* est fondé en 1905 à Paris autour de Lucien Moreau ; il se crée des groupes identiques en province, en particulier à Grenoble et à Montpellier. En 1913, la *Fédération nationale des Étudiants d'Action française* est constituée et les commandos de choc des *Camelots du Roy*, animés par Marius Plateau s'efforcent de conquérir le quartier latin. De plus, « l'université » d'*Action française*, l'Institut d'Action française, fondé à Paris en 1905, rallie à lui tout un public étudiant. Cette mobilisation étudiante se concrétise déjà par une participation violente à l'*Affaire* et dans l'organisation d'un hommage annuel à Jeanne d'Arc à partir de 1909.

Face à ces fièvres nationalistes, tente de se définir en contre-point une gauche dreyfusarde de nature complexe. Le républicanisme modéré s'organise à partir de 1900 dans quelques regroupements locaux comme l'*Union républicaine des étudiants rennais*, dès 1902 ou l'*Association des Étudiants républicains de Toulouse*. En 1910 est fondée, grâce à Roger Perraut, l'*Union des Étudiants républicains de Paris*. L'on voit même surgir un groupe radical. Plus à gauche, les idées socialistes ont trouvé avant 1900 une certaine audience dans le milieu étudiant. Vers 1895, à Paris, émerge un groupe d'étudiants socialistes révolutionnaires qui se réclament de la lutte des classes et de l'idéologie marxiste⁽⁵⁾. Le jeune étudiant Péguy milite alors dans diverses organisations socialistes, participant aux combats de l'*Affaire* et s'insurgeant ouvertement contre la « dictature guesdiste ». A Paris, quelques disciples de Durkheim comme Hubert Bourgin tentent même de créer des structures de réflexion et d'éducation socialistes et l'on voit un certain nombre d'étudiants apporter leur concours actif à la mise en place des universités populaires⁽⁶⁾.

(3) Allusions dans *Université de Paris 1899-1902* ; allusions de Péguy (sur son rôle dans l'*Affaire Dreyfus*) et dans Ch. ANDLER, *Vie de Lucien Herr* ; précisions dans la presse parisienne (bagarres à la Sorbonne) et dans les archives de la préfecture de police.

(4) Les listes nominatives d'adhésions à la *Ligue de la Patrie française* ont été publiées dans l'*Echo de Paris* (professeurs, étudiants, élèves des lycées) en 1898-1899.

(5) Dans *Mouvement social*, n° 46, janvier-mars 1964, étude précise et documentée de J. MAITRON sur *Les étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes* et le syndicalisme révolutionnaire. Le groupe se constitue à partir de 1891-93 autour de Breton, Zevaes et Thivier ; il compte alors 25 membres, participe au Congrès international des Étudiants socialistes à Bruxelles, organise des cycles de conférences, publie une vingtaine de brochures ; il regroupe en 1893 une quarantaine d'adhésions mais il se disloque à la suite d'une série de scissions internes (les guesdistes en mai 1893 fondent le groupe des étudiants collectivistes).

(6) Voir les bilans des Universités populaires dans *Cahiers de la quinzaine*. Voir dans *Université de Paris*, des comptes rendus de l'activité d'étudiants membres de l'A.G. qui tentent en 1900 d'ouvrir des conférences, rue de l'Arbalète et de participer ainsi « au mouvement général d'éducation populaire » mais les ouvriers sont « peu nombreux » et cette initiative tourne court.

Ces clivages politiques se réduisent en fait à des minorités plus ou moins dynamiques qui ne parviennent pas jusqu'en 1914 à rallier à elles l'ensemble du monde étudiant, indifférent, méfiant ou passif.

La première guerre mondiale

Le déclenchement de la première guerre mondiale brise net les effervescences politiques. Les universités se vident d'une grande partie de leurs étudiants appelés aux armées si l'on en juge par la chute brutale des effectifs entre 1914 et 1915 (de 39 000 étudiants à 10 000). Dans toutes les facultés, les auditoires se sont effrités : Clermont n'a plus que 120 étudiants. Tandis qu'au front, les étudiants devenus soldats ou officiers se montrent des combattants héroïques, les universités délaissées participent pleinement à l'effort de guerre. Le patriotisme universitaire s'exalte dans des œuvres diverses d'entraide, dans la conversion des laboratoires d'études (en chimie notamment), dans des publications scientifiques (les responsabilités de l'Allemagne impériale)⁽⁷⁾. La résurgence des idées pacifistes en 1917 ne semble avoir que très peu d'écho dans le milieu étudiant. En 1919, l'Université française n'a pas démérité et, pleurant ses nombreux morts, elle recueille les étudiants démobilisés, souvent mutilés, héros d'hier, couverts de citations élogieuses⁽⁸⁾.

L'entre-deux-guerres

Mais l'*Union sacrée* se rompt. Les passions politiques se réveillent avec plus d'âpreté et de violence, dès les années '20. De nouveaux clivages apparaissent plus abrupts. L'*Action française* a le vent en poupe. elle lance un organe national, l'*Étudiant français*, fonde des cercles d'études à Paris et en province et multiplie les provocations ; elle dispose de militants actifs, crée des sections féminines, organise des groupes armés. La violence l'emporte comme en témoigne par exemple le chant des étudiants d'*Action française* (1926) :

[...]
Etudiants et cam'lots
Apprétez-moi vos triques
C'est le dernier assaut
Contre la République

Il faut enfin abattre la gueuse tyrannique

[...]
Portons le dernier coup
Sans relâche ni trêve
Marianne est à bout
Bravo ! la gueuse crève

La France enfin s'éveille d'un long rêve.

(7) R. THAMIN, *L'Université et la guerre 1918*, et chroniques précises dans la *Revue internationale de l'Enseignement supérieur* et dans la *Revue universitaire*.

(8) Rappels de l'héroïsme et du sacrifice des étudiants combattants dans les revues à partir de 1920 ; quelques bilans des pertes par université, comptes rendus des cérémonies officielles (inauguration des monuments aux morts dans les établissements universitaires).

Il ne s'agit pas d'ailleurs de rotomontades verbales. Les étudiants d'*Action française* et les *Camelots du Roy* tiennent le haut du pavé dans le quartier latin, sabotant les réunions politiques de leurs adversaires, troublant les cours des professeurs réputés « républicains », pourchassant les étudiants socialistes ou communistes. L'*Action française* peut même mobiliser des troupes importantes de sympathisants en particulier en 1925, lors de l'affaire Scelle, aux cris de « A bas le tyranneau (le ministre François-Albert du Cartel des gauches) et son protégé parjure ». L'agitation se prolonge, marquée par des heurts violents et des manifestations diverses d'avril à mai. Le mouvement de protestation contre la nomination de Georges Scelle à la Faculté de droit, devenu ouvertement politique, s'étend à une partie de la province.

L'action nationaliste est relayée à partir de 1927 par l'irruption des ligues dans le milieu étudiant. Ainsi les *Phalanges universitaires* se mettent en place à Paris et en province dans le cours de l'année 1928 autour de Roger de Saivre. Leur bulletin de liaison, les *Etudiants de France* est lancé en 1929. Des sections féminines s'ouvrent. Il s'agit d'une formation paramilitaire, violemment anticommuniste qui regroupe plusieurs milliers d'adhérents. En 1933, les vingt-deux phalanges compteraient ainsi près de 10 000 étudiants. La mobilisation est permanente : réunions, conférences d'endoctrinement, préparation des coups de force, sabotages des réunions socialistes et communistes, *meetings*, cortèges. Le « phalangeard » modèle doit recueillir au moins quinze adhésions par mois, faire partie d'un groupe franc, obéir à ses chefs, rencontrer l'adversaire sur tous les terrains, saluer très bas L.A.U.R.S. (*Ligue d'Action universitaire républicaine et sociale* : socialiste) et U.F.E. (*Union fédérale des Étudiants* : communiste) comme on salue les morts.

En effet, selon les *Phalanges universitaires*, le quartier latin en 1930-31 a passé sous le contrôle exclusif des groupes francs de la *Phalange*. Le 10 mars 1931, 1 300 phalangeards se rassemblent et défilent dans Paris pour rendre hommage à Jeanne d'Arc ; en décembre, de violentes bagarres sèment la panique au quartier ; l'on retrouve les *Phalanges* dans les journées de février 1934 et les journaux d'étudiants de gauche s'indignent de la montée de la violence fasciste au quartier latin. De plus, dans les années '30, d'autres étudiants militent parmi les « fils des Croix de Feu » et dans divers groupuscules ligueurs. Ces groupes nationalistes ou profascistes sont dissous en 1936 mais l'on voit survivre en province, en particulier dans l'Ouest, divers mouvements étudiants, héritiers directs des *Phalanges*, en particulier⁽⁹⁾.

Face à la violence nationaliste, les étudiants de gauche apparaissent divisés. Dans les années '20, les étudiants communistes tentent de se rassembler autour du journal *Clarté*, puis ils créent l'*Union fédérale des Étudiants (U.F.E.)* qui regroupe à la fois étudiants, élèves des écoles normales primaires et supérieures. La propagande communiste s'efforce d'élargir son audience par le biais de journaux et de revues comme l'*Étudiant pauvre de Paris*, *Le Chimiste*, l'*Étudiant en sciences*, les *Etudiants nouveaux* et l'*Étudiant d'avant-garde*. En mai 1932, les étudiants communistes organisent toute une série de manifestations aux cris de « Ecole unique prolétarienne... A bas le fascisme... Les Soviets à Paris ». Dans la gauche

(9) Les *Phalanges universitaires* sont dissoutes en 1936 (décret Blum) ; quelques tentatives de survie (cfr l'*Étudiant national*, organe des étudiants nationalistes de l'Ouest, 1936-38).

non communiste, divers groupements surgissent comme la *L.A.U.R.S.* d'inspiration socialiste, les *Etudiants socialistes*, les *Jeunesses laïques et républicaines*. En 1921, s'est constitué un *Comité d'action universitaire* contre l'*Action française* et en 1924 un *Groupement universitaire français pour la S.D.N.*. La gauche doit attendre les années 1933-1935 pour que ces divers groupements s'unissent d'une manière assez lâche dans le *Front universitaire antifasciste*.

La seconde guerre mondiale

La guerre, une fois encore, dissout provisoirement ces clivages. Le régime vichyste tente sans grand succès de favoriser la création d'une corporation étudiante et d'embrigader la jeunesse dans la *Révolution nationale* et la politique de collaboration. Le monde étudiant s'y refuse dans l'ensemble et le 11 novembre 1940, une première manifestation à Paris marque la naissance de l'esprit de résistance dans la jeunesse des écoles. Des initiatives se multiplient, au Musée de l'Homme, avec *Défense de la France* et surtout l'*Université libre*. En mai 1941 est fondé le *Front national étudiant*. Etudiants et étudiantes entrent dans les organisations de résistance, participent à la création de réseaux d'évasion ou de renseignements. En février 1943, le gouvernement décide de réquisitionner les étudiants pour le service du travail obligatoire et cette mesure provoque à la fois des manifestations au quartier latin et des ralliements plus nombreux aux maquis de province ou dans les F.F.I. parisiens. La levée des sursis étudiants en janvier 1944 suscite de nouvelles manifestations. L'Université, dans son ensemble, a désormais glissé dans l'opposition et la contribution étudiante aux diverses formes de résistance intérieure est devenue exemplaire. Ainsi, l'épuration sera-t-elle des plus réduites dans le milieu étudiant, au lendemain de la Libération. Déjà il s'agit en outre de prolonger l'esprit de la résistance et le mouvement étudiant tente de s'organiser dans l'*Union patriotique des étudiants*. L'unanimité est brève et dès l'année 1945, les clivages politiques ressuscitent ; les militations deviennent plus diverses, plus ardentes provoquant une politisation croissante au monde étudiant.

La politisation croissante de 1945 à 1968

Ainsi, à droite ou sur la droite, des regroupements naissent ou renaissent, mouvants et d'audience variable. L'*Action française* ressurgit dans les années '50. En 1955, l'on recense des cercles d'études à Paris (l'*Institut de politique nationale*), à Rouen, Rennes, Angers, Roubaix, Nantes, Clermont-Ferrand, Lille et Bordeaux, Marseille, Montpellier. En 1956, les étudiants royalistes déclenchent une campagne d'agitation contre la *J.E.C.* considérée comme « procommuniste » et ressuscitent le traditionnel défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc⁽¹⁰⁾. La guerre d'Algérie

(10) Dans *Observateur étudiant* (1952-60) : précisions événementielles sur les heurts et conflits entre organisations de « gauche » et organisations de « droite »

favorise les progrès de la droite. Le syndicalisme étudiant éclate en 1961 avec la fondation de la *F.N.E.F.* qui entend défendre les principes de la civilisation occidentale face à la poussée du marxisme. Le ton est vif, comme à Aix où l'A.G. dénonce à la fois les étudiants communistes, leurs alliés socialistes et les « bradeurs de l'Empire ». Mais c'est sans doute la crise de Mai '68 qui relance le mieux l'agitation nationaliste avec des mouvements divers comme *Occident*, le *Front national* et l'*Union interuniversitaire (U.N.I.)*. Des « commandos » armés se constituent comme le *G.U.D.*. La vie étudiante à Paris et en province s'accidente de bagarres de plus en plus violentes et fréquentes.

De leur côté, les organisations gaullistes successives tentent de s'implanter dans le milieu universitaire dès 1953 ; l'on voit naître des groupuscules modérés et les « jeunes giscardiens » s'efforcent de se glisser à partir de 1974 dans quelques universités.

La gauche, face aux minorités de droite, a, semble-t-il, une meilleure audience. Tandis que s'efface précocement la Démocratie chrétienne⁽¹¹⁾, le Parti communiste progresse. Dans les années '50, autour du journal *Clarté*, ressuscité en 1946, son influence n'a jamais été aussi forte ; il bénéficie à la fois de sa participation exemplaire à la résistance, de l'image triomphante de l'U.R.S.S. et du dynamisme habile de ses militants étudiants. Son entrée dans l'*U.N.E.F.* lui permet de conquérir de solides positions administratives. Les étudiants communistes, toujours sur la brèche, multiplient les distributions de tracts et de journaux, appellent à de fréquentes et massives mobilisations, entretiennent dans un certain nombre de facultés une fièvre permanente. Les événements de Hongrie en 1956 leur portent de rudes coups. Des intellectuels, artistes, écrivains, enseignants et aussi étudiants désertent les organisations du Parti. Le stalinisme vigilant du bureau politique entraîne aussi des exclusions et des blâmes publics. Les événements d'Algérie contribuent à freiner le reflux étudiant comme d'ailleurs la politique de déstalinisation de Krouchtchev. A la veille de 1968, l'*Union des Étudiants communistes* dispose de nouveau dans l'ensemble du milieu étudiant d'une audience et de moyens d'action non négligeables.

Face au bloc communiste, la gauche non-communiste demeure divisée, partagée entre étudiants socialistes, chrétiens progressistes, radicaux-socialistes. En 1954, *Tribune étudiante*, dans le contexte du mendésisme, tente d'unir autour d'elle mais sans grands résultats l'ensemble des mouvements de la gauche non-communiste classique⁽¹²⁾. L'action anti-communiste au sein de la gauche est en fait monopolisée par des groupements d'inspiration trotskyste qui dénoncent avec violence la trahison de l'héritage marxiste par les « staliniens soviétiques et français ». A la veille de Mai '68, les mouvements se multiplient, sensibles aux exemples proches du castrisme, du maoïsme ou de l'anarchisme révolutionnaire.

C'est dans ce climat tendu qu'éclate, pour les diverses tendances de gauche la crise de Mai 1968. La poussée anticommuniste orchestrée par les mouvements trotskystes prochinois et procastristes est des plus violentes. Le gauchisme universi-

(11) Les *Nouvelles étudiantes*, organe des étudiants de la *Démocratie chrétienne*, n'ont qu'une existence très brève (1947-1948 ?).

(12) *Tribune étudiante* en 1954 a l'ambition de regrouper toute la gauche étudiante non communiste ; la revue est d'inspiration mendésiste.

taire occupe le terrain des *campus* avec l'appui d'une grande partie des « masses étudiantes ». Dans l'euphorie de ce printemps universitaire, une certaine unanimité semble souder dans un combat commun l'ensemble du milieu étudiant. La fièvre commence à retomber en octobre. Jamais la gauche n'a été aussi divisée, partagée inégalement entre ses troupes communistes qui entament patiemment la reconquête du terrain perdu, ses groupes gauchistes aux frontières mouvantes, ses chrétiens de gauche issus de la *J.E.C.* ou des aumôneries universitaires et ses socialistes ou radicaux traditionnels. Ces éclatements récents se traduisent dans les vicissitudes du mouvement syndical, la violence des rivalités entre les tendances à l'intérieur des nouvelles universités et le déferlement du verbe politique dans les nombreux journaux, les tracts innombrables et les fréquentes prises de parole dans les *meetings* et les réunions étudiantes.

Les dimensions réelles de la politisation étudiante

Face aux mutations complexes et aux déchirements internes de la militation politique étudiante, le problème se pose de pouvoir définir les dimensions réelles de cette politisation étudiante depuis 1945. Si l'on se réfère en 1946 aux résultats des élections, à Paris, des délégués au Conseil de l'Université, le taux de participation est de l'ordre de 21% et les listes de gauche (P.C. et S.F.I.O.) n'obtiennent que 25% des suffrages exprimés. L'audience de la gauche ne serait ainsi que de 5% dans un milieu étudiant relativement plus politisé que l'ensemble du monde étudiant ; celle de ses adversaires n'atteindrait que 16%. En 1950, les partisans de l'appel de Stockholm réussissent au terme d'une ardente campagne de signatures à rallier environ 18% des étudiants. Mais l'audience de la gauche s'amoindrit par la suite. C'est sans doute la crise de '68 qui relance la politisation. En effet, en 1969, 52% des étudiants participent à l'élection de leurs délégués dans les conseils d'U.E.R. Par contre, en 1972, le taux de participation s'effondre à 25%, taux comparable à celui de 1946. En 1974, l'on en reste à des pourcentages identiques (soit 24,8%). A cette date, l'audience de l'*U.N.E.F.-Renouveau* animée par les étudiants communistes n'est que de 7,9%, celle de la droite (*C.L.E.F.*) de 1,5% et les divers modérés et apolitiques n'obtiennent que 14,75% de l'intérêt étudiant. Ainsi, au terme d'une longue marche, l'influence de la gauche communiste apparaîtrait relativement modeste ; plus modeste encore serait l'impact de la droite. C'est sans doute le gauchisme universitaire qui recueillerait, semble-t-il, le plus de sympathie avec le P.S.U. ou les éléments trotskystes. La violence apparente des assauts politiques ne doit pas faire illusion. Dans sa grande majorité, la masse étudiante, depuis 1968, s'est semble-t-il dépolitisée, laissant à des minorités extrêmes la possibilité de s'exprimer en son nom.

Les attitudes idéologiques et politiques

La résistance globale de la masse étudiante aux tentations de la politique apparaît d'autant plus paradoxale que le milieu socio-professionnel se devrait d'être particulièrement réceptif au discours polémique et aux débats d'idées. Tout s'y prête

depuis longtemps : une certaine disponibilité temporelle, un goût des problèmes intellectuels et philosophiques, un sens de la Cité et une prolifération de structures d'accueil et de rencontres. De plus, il est indéniable que l'Université libérale, depuis le début du siècle dernier, a laissé se développer en son sein les divers courants de pensée.

Ceux-ci ont toujours trouvé des conditions optimales d'expansion et des philosophies politiques divergentes ont pu se déployer dans les enseignements et les structures d'accueil périphériques.

Ainsi la philosophie éclectique léguée par la monarchie de Juillet doit accepter de coexister avec le positivisme et le scientisme qui sous-tendent après 1880 l'idéologie républicaine. Celle-ci doit à son tour s'effacer progressivement devant l'irruption des idées socialistes. Vers 1900, les idéologies d'inspiration marxiste ou proudhonienne trouvent en particulier au Droit d'ardents défenseurs, à l'imitation du socialisme de chaire germanique. L'influence d'un Gide, d'un Bouglé et de certains disciples de Durkheim est loin d'être négligeable dans le monde étudiant. La montée des idées « sociales » est, il est vrai, compensée par le durcissement du maurrassisme et la fascination de la théorie nationaliste. La concurrence de ces idéologies se traduit en termes politiques dans le conflit ouvert par l'*Affaire Dreyfus* entre une droite et une gauche universitaires. L'on retrouve cet affrontement doctrinal entre les deux guerres sans doute beaucoup plus tranché entre un communisme offensif et un anticommunisme viscéral. Face à un « nationalisme » plus physique que théorique, la gauche communiste s'engage dans une réflexion globale, appuyée sur l'orthodoxie marxiste-léniniste puis stalinienne, définissant ouvertement un nouvel ordre socio-économique et politique participant aussi à partir de 1930, avec l'ensemble de la gauche, à la dénonciation du fascisme européen et de l'Etat totalitaire.

Cet engagement doctrinal dont les échos se répercutent dans la presse étudiante communiste pâtit, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, des rebellions gauchistes. L'on voit ainsi, dans les années 1960-1970 se définir un nouveau messianisme, plus radical où se conjuguent les modèles castriste et chinois. La révolution doit devenir permanente et inconclaste, anéantir les tabous et les interdits, déstructurer l'ordre établi trop répressif et permettre enfin à l'homme et à la communauté sociale de trouver les conditions optimales de leur libre épanouissement. La société sans classes et sans frontières, d'utopie historique doit se concrétiser en une réalité mouvante toujours remise en question sous peine d'une sclérose mortelle.

Les attitudes confessionnelles

Dans ce jeu libre et subtil des idéologies universitaires, les diverses formes de militations confessionnelles ont eu des difficultés croissantes à s'insérer et à survivre. Les plus représentatives de ces militations sont sans nul doute de nature catholique bien que se soient créées en milieu étudiant, des organisations israéliques et protestantes. L'Eglise de France avait, semble-t-il, cru trouver dans la liberté

de l'enseignement supérieur définie en 1875 la possibilité de maintenir son influence sur la jeunesse des écoles. Très rapidement cet espoir débouche sur un échec. L'alliance ancestrale du *Trône et de l'Autel* se dissout en partie dans le ralliement à la République des années '90 et en 1895 est fondée l'*Association catholique de la Jeunesse française*. C'est là le point de départ d'une insertion dynamique à l'intérieur des universités républicaines. Celle-ci s'était esquissée déjà avec la Société Olivaint et la Conférence Laennec mais au début de ce siècle on recense, à Paris et en province, des groupements catholiques, présents dans le milieu étudiant comme le Cercle Saint-Yves à Rennes. De plus l'influence de Marc Sangnier et du *Sillon* est loin d'être négligeable et dans la république combiste et anticléricale, elle devient même importante, suscitant enthousiasmes juvéniles et prises de conscience décisives.

Mais c'est sans doute l'entre-deux-guerres qui voit se structurer et s'étoffer la militation catholique. Dès 1920, la *F.F.E.C. (Fédération française des Étudiants catholiques)* commence à regrouper autour d'elle les diverses organisations d'étudiants ; elle entre en 1921 dans *Pax romana* (Association internationale des étudiants catholiques (*F.F.A.E.C.*)) et rallie à elle la *Jeunesse étudiante catholique* (*J.E.C.*) créée en 1929. Dans le cadre de l'*Action catholique* patronnée et encouragée par la hiérarchie et le Souverain Pontife, les associations locales prolifèrent, éditant leurs journaux et revues, multipliant enquêtes, suggestions et activités charitables. Des foyers d'étudiants catholiques s'ouvrent ; des structures d'accueil pour les étudiants étrangers sont mises en place. Retraites pascales, congrès nationaux, voyages collectifs, cercles d'études et de réflexion théologique s'efforcent de mobiliser les adhérents et de fortifier leur zèle missionnaire. A la veille de la deuxième guerre mondiale, le mouvement catholique étudiant est en pleine prospérité⁽¹³⁾. L'occupation et le vichysme ne lui portent aucun coup fatal. Étudiants catholiques et étudiantes s'engagent nombreux dans la résistance et en 1945, l'action catholique repart avec une vigueur accrue. En 1945, la *F.F.E.C.* lance la *Voix universitaire* ; elle rassemble en 1946 près de 60 000 étudiants et étudiantes contre 12 000 en 1938. L'action catholique s'insinue dans les diverses disciplines comme en lettres à la Sorbonne (le *Centre Richelieu*)⁽¹⁴⁾, en sciences, en médecine, au droit et en pharmacie. C'est en 1946 qu'est organisé ou plutôt réorganisé le pèlerinage annuel à Notre-Dame de Chartres. Il s'agit d'une manifestation de masse à travers le plateau de Beauce qui dure près de trois jours et qui rallie un nombre important de « pèlerins ».

Le mouvement s'essouffle dans les années '60. La politique s'en mêle et des conflits doctrinaux éclatent entre la *J.E.C.* et la hiérarchie. Les étudiants catholiques s'engagent plus nombreux dans le syndicalisme étudiant, participent ouvertement aux campagnes de décolonisation, n'hésitent pas à recourir à des alliances tactiques avec les étudiants communistes et socialistes. Leur frange « progressiste » devient plus importante tandis que glissent au second plan les préoccupations proprement religieuses et théologiques.

(13) Précisions sur la structure nationale de la *F.F.E.C.* et sur le nombre de militants et militantes dans l'*Étudiant français* (*passim* entre 1924 et 1939).

(14) L'organe de propagande et de liaison du groupe catholique des lettres (Centre Richelieu) est tout d'abord *Tala-Sorbonne* puis *Paraboles* ; concurrence de la *J.E.C.* et structuration du mouvement des étudiants catholiques parisiens par disciplines universitaires et par grandes écoles.

Pourtant, la religion reste un élément non négligeable de la mentalité étudiante. Une enquête menée en 1963⁽¹⁵⁾ parmi les étudiants parisiens révèle que plus de 75% des étudiants interrogés ont un intérêt réel pour les problèmes religieux ; 65% au moins ont même conscience d'avoir une religion et parmi eux la presque totalité se reconnaît catholique. Mais parmi les étudiants croyants, tout au plus 58% affirment avoir une pratique religieuse régulière et 13% reconnaissent n'en avoir aucune. Le poids catholique et religieux reste dans l'ensemble important car l'enquête montre aussi que les taux de pratique religieuse oscillent autour de 36% par rapport à l'ensemble des étudiants en lettres, en sciences et en médecine.

Dans les dix années suivantes, la conscience religieuse et surtout la fidélité à l'Eglise institutionnelle tendent, il est vrai, à s'effriter. Les aumôneries universitaires sont, semble-t-il, plus délaissées, les pèlerinages de Chartres ont moins d'audience. L'engagement politique et syndical prend désormais l'avantage sur la culture et la réflexion religieuses. Ce sont les mouvements de gauche comme le *P.S.U.* qui profitent le plus largement de cette désaffection diffuse. Dans l'ensemble du monde étudiant, le déclin est inégal. De vivantes communautés locales survivent et même prospèrent ; d'autres se créent plus spontanées et anarchiques en dehors de l'institution ecclésiale. Dans son étiage, la catholicité étudiante se définit comme un agrégat de cellules différenciées, mouvantes et changeantes, cherchant, semble-t-il, en tâtonnant des voies inédites de vie religieuse authentique. Ainsi, dans les années '70, la chrétienté étudiante est largement conquise par l'esprit de Taizé et cette communauté œcuménique devient un grand lieu de rencontres nationales et internationales pour toute une jeunesse en quête d'idéal religieux et de vie communautaire. Ainsi s'ébauchent de nouvelles formes de militation confessionnelle en milieu étudiant.

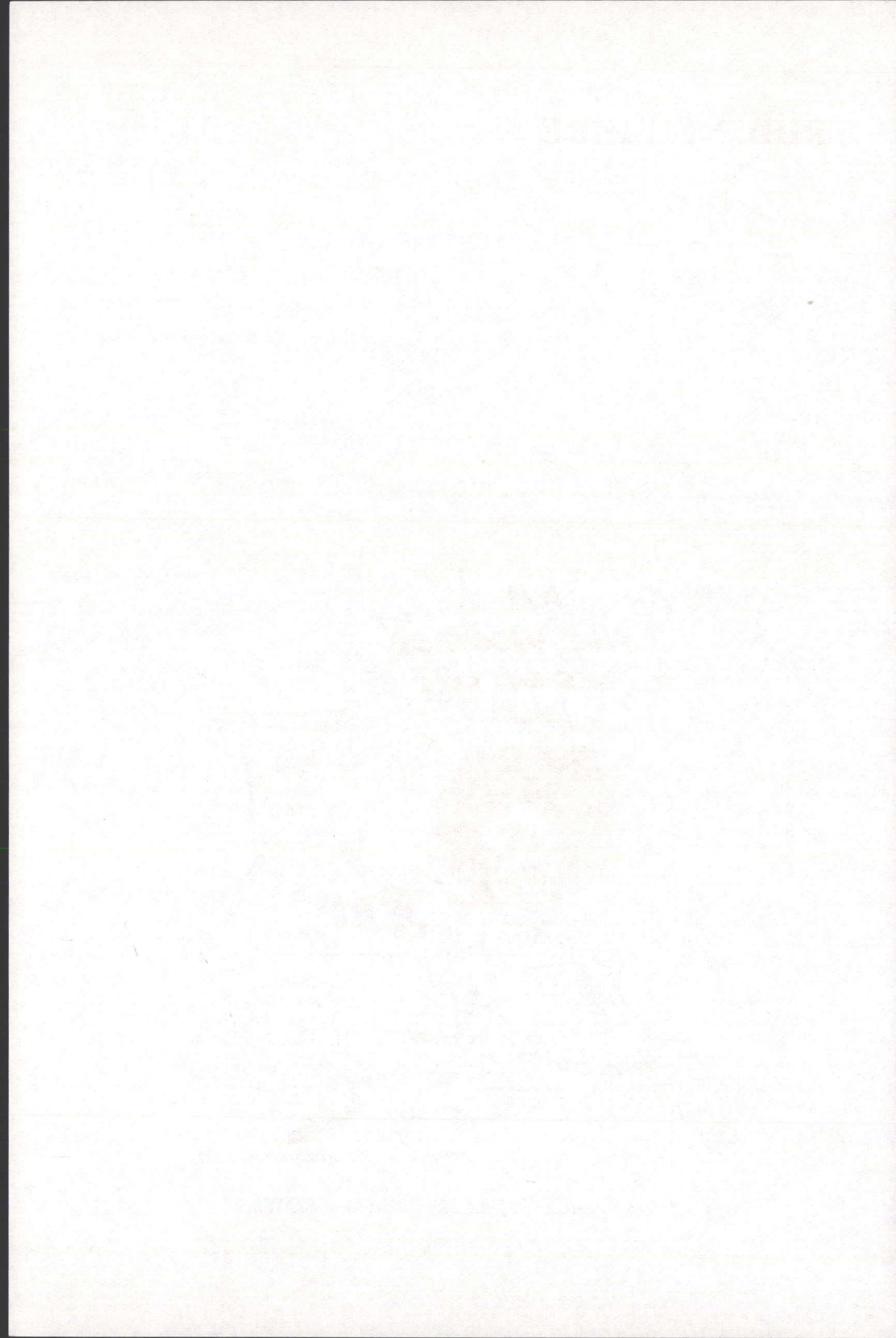
Paul GERBOD,
Professeur à l'Université Paris-Nord,
Mai 1980.

(15) DANCHIN en 1948 publie ses *Notes sur la spiritualité étudiante* ; voir aussi les articles et les enquêtes dans la *Voix universitaire*, à partir de 1945 ; l'ouvrage de G. HOURDIN, *La Nouvelle Vague croit-elle en Dieu ?*, 1959 ; l'enquête de J. DUQUESNE, *Les 16/24 ans, ce qu'ils sont, ce qu'ils pensent*, 1961 ; en 1966, *L'étudiant et la religion*, analyse de certains aspects du phénomène religieux dans le monde étudiant parisien (sondage par questionnaire) ; J.P. CIRET et J.P. SUEUR, *Les étudiants, la politique et l'Eglise*, 1970.

TRIBUNE LIBRE



Caricature réalisée par un élève habitant Bruxelles.



HISTOIRE ET IMMIGRÉS OU UN MILLION DE « BELGES » SANS HISTOIRE

« *Le strade più nascoste
Del mondo e della storia
Noi, figli dell'esilio
Dobbiamo camminar. »*
(Ce sont les chemins les plus obscurs
du monde et de l'histoire
que nous, enfants de l'exil,
nous devons emprunter).

Il fiore della strada, chant d'émigrés italiens composé sur un air populaire sicilien, dans *Canzoniere dell'emigrazione*, vol. 3.

L'histoire de la classe ouvrière avait mis plusieurs décennies avant d'entrer dans l'histoire enseignée aux enfants et aux adolescents. De même le frontisme avait existé vingt ans avant que les Flamands ne fassent une timide apparition, en tant que « problème », dans l'histoire de Belgique. Ces cultures dominées ont longtemps été écrasées par l'histoire de la classe dominante et leur mémoire fut systématiquement étouffée par le discours du pouvoir. Rétrospectivement ces « oublis » nous semblent impardonnables et pourtant nous sommes en train de commettre une omission au moins aussi grave en gommant l'histoire de plus d'un « Belge » sur dix, arrivé ici par suite des mouvements d'immigration.

Quel professeur actuel n'a pas été sensibilisé à la présence massive dans ses classes d'élèves d'origine étrangère ? Outre le fait que ces élèves, de par leur présence, créent ou maintiennent bon nombre de nos emplois, ils ont le droit, en tant que personnes vivant avec nous, de voir leur histoire entrer dans l'*Histoire* avec une majuscule.

Leur histoire est-elle différente de celle des Belges d'origine ? Quelles sont les lignes de force de cette histoire immigrée ? Quels avantages y a-t-il à introduire cette histoire dans nos cours ? Voici les trois questions auxquelles cet article se propose de répondre.

L'histoire de l'élève d'origine immigrée est-elle différente ?

L'enseignement actuel a fait d'énormes efforts pour échapper à l'eurocentrisme et à l'histoire nationale. Cependant de nombreux repères sont absolument étrangers aux élèves immigrés. L'étude de la féodalité, des corporations et des luttes urbaines, par exemple, ne répond chez eux à aucune motivation, à aucune mémoire. Bien sûr, ils se doivent d'apprendre l'histoire du pays où ils sont amenés à vivre, mais l'histoire axée sur ce type de problématique ne les concerne pas en tant que passé et ne correspond à rien, ni dans leur expérience, ni dans celle de leur famille. Ils savent que leur histoire n'est pas l'histoire belge et, avides d'une identité comme le sont la plupart des immigrés de la deuxième génération, ils partent à la recherche de leur passé. Ne pouvons-nous les aider dans cette démarche ? Il serait évidemment absurde de se plonger dans les dynasties abbassides sous prétexte d'aider les enfants d'origine arabe à s'identifier. La mosaïque des nationalités ne nous permettrait d'ailleurs jamais d'étudier la culture d'origine de chacun, mais des allusions ponctuelles peuvent vivement valoriser les élèves qui se croyaient absents du cours d'histoire. Qui d'entre nous n'a vu tel élève arabe, habituellement morne et taciturne, devenir soudain intarissable pour expliquer le système d'irrigation dans les montagnes du Rif ou le calendrier musulman ? Spontanément, la plupart des professeurs doués de quelque sens pédagogique ont compris l'énorme importance psychologique qu'ont de tels apports mais ces allusions restent occasionnelles et ne prennent pas en considération l'ensemble de l'expérience immigrée en tant qu'histoire. C'est cette mémoire collective, où prennent place l'expérience du départ et les difficultés de l'adaptation, qui forme l'histoire des élèves immigrés. C'est elle qu'il nous faut exhumer et étayer.

Les lignes de force de l'histoire immigrée

Il est des points communs à tous les immigrés et le pourquoi de leur départ est certainement essentiel. On pourra faire distinguer par les élèves les vagues successives d'immigration en Belgique, et leur faire découvrir les causes économiques, sociales, démographiques et politiques qui ont poussé la Belgique et les pays exportateurs de main-d'œuvre à recourir à cette solution.

Les documents qui figurent dans la deuxième partie des *Cahiers de Clio* sous la rubrique « Information pédagogique » peuvent aider les professeurs d'histoire à amorcer cette démarche⁽¹⁾.

Mais à côté de cette étude théorique, il serait certainement très profitable de faire procéder par les élèves à des enquêtes destinées à conserver le patrimoine de mémoire immigrée dont leurs familiers sont dépositaires. Ces enquêtes d'histoire immédiate récolteraient des informations qui auront disparu dans vingt ou trente ans. Que faisaient leurs parents au pays d'origine ? A quel âge sont-ils partis ? Comment ont-ils été recrutés ? Pour quel genre de travail ? Dans quelles conditions ont-ils voyagé ? Comment ont-ils été accueillis ? Quelles ont été leurs premières impressions ? leurs plus grosses difficultés d'adaptation ?

(1) Voir ci-après, p. 49.

Cette « enquête » familiale peut être pour beaucoup de jeunes le début d'un dialogue encore inexistant avec des parents dont ils méconnaissent la valeur de l'expérience. Outre cette dimension psychologique, l'introduction dans le cours d'histoire de leçons sur l'histoire immigrée s'impose pour de nombreuses raisons.

Pourquoi introduire dans nos cours des leçons sur l'histoire des immigrés ?

C'est exactement la question que j'ai posée à un groupe de jeunes immigrés⁽²⁾. Pendant une soirée entière, ils y ont répondu avec enthousiasme, intelligence mais amertume parfois. Je vais tenter de synthétiser ici l'ensemble de leurs réponses.

La présence d'enfants immigrés dans nos classes est une réalité. A côté des Flamands, des Wallons, des germanophones, il y a aussi une réalité ethnique et linguistique différente mais à laquelle les mêmes droits ne sont pas reconnus⁽³⁾. Ces enfants ont le *droit* d'avoir *leur* histoire, comme il a été reconnu aux enfants d'ouvriers que l'histoire de la bourgeoisie n'était pas toute l'histoire des Belges.

Ce droit des enfants immigrés leurs parents l'ont payé durement à l'histoire belge : par leur travail, par leur tribut aux accidents du travail, mais aussi par leur participation aux côtés des Belges à la Résistance anti-nazie pendant la guerre, pour les communautés les plus anciennes. Marcinelle peut entrer de droit dans l'histoire enseignée en Belgique. La vie des mineurs italiens dans les baraques construites pour les prisonniers de guerre est une page d'histoire douloureuse mais qui ne doit pas être effacée.

Le droit à une place dans l'histoire est une revendication très chère aux immigrés. Ils demandent avec insistance que *leur* histoire soit apprise à leurs enfants.

Les chants d'immigrés reprennent d'ailleurs souvent le thème que j'ai mis en exergue de cet article : les immigrés se sentent un peuple sans passé mais ils refusent cet oubli et veulent retrouver les traces de leur histoire. Le thème du silence revient aussi fréquemment : le « silence organisé », « se taire en tant de langues et puis disparaître ». Les retrouvailles avec leur histoire signent le début de leur conscience d'immigrés et ils considèrent que leur expérience a une valeur humaine universelle. On pourra lire en annexe quelques extraits de chants immigrés abordant ces thèmes.

Si cette revendication d'entrer dans l'Histoire n'est pas satisfaite, on risque fort de marginaliser davantage cette réalité immigrée qui s'organise et risque de devenir une bombe à retardement.

Exclure les immigrés de l'histoire belge, c'est les exclure aussi de la participation à la vie sociale et politique belge. Or, en fonction de leur avenir, ils sont concernés par la Belgique et la non-participation à la vie du pays d'une part

(2) Soirée du 2 octobre 1980 au C.A.S.I., *Centro azione sociale italiana*, 211, rue A. Willemyns, 1070 Bruxelles. Je remercie ici vivement tous les participants qui m'ont encouragée et aidée de leur expérience et de leur réflexion.

(3) Pour mémoire, peut-on rappeler qu'il y a une communauté de langue allemande d'environ 50 000 personnes mais 300 000 Italiens fixés en Belgique ?

importante de la population peut être considérée comme un réel danger pour la démocratie.

Comment ces jeunes immigrés sauraient-ils où ils vont s'ils ne savent même pas d'où ils viennent ? La reconnaissance du passé de chaque communauté est un gage de bonne intégration réciproque pour l'avenir et un encouragement à participer à la vie sociale. N'est-ce pas cela que nous devons promouvoir ? L'historien, spécialiste des différences et ressemblances entre cultures, est bien placé pour constater qu'une histoire commune à tous les « Belges » est une fiction. Une fiction dangereuse puisqu'elle passe par la négation de celui qui ne correspond pas au schéma pré-établi.

Les sociétés « pures » n'existent plus ; nous allons résolument vers des sociétés de plus en plus mélangées. L'avenir est dans ce mélange, dans la multiplication des contacts entre cultures différentes. Ignorer les cultures étrangères, c'est se vouer au mythe du *melting pot* et à un échec.

D'ailleurs ces mélanges de cultures se sont révélés enrichissants : les Belges, convertis à la consommation du parmesan et des *merguez*, ne peuvent-ils pas être initiés dès l'école à l'histoire de ces « étrangers » avec lesquels, de gré ou de force, ils seront amenés à vivre ? Cette histoire devrait aussi intéresser les jeunes Belges, leur faire prendre conscience des difficultés des immigrés, les amener au dialogue et peut-être à prendre part aux côtés des immigrés aux luttes qu'ils mènent.

Considérer leur histoire, c'est commencer à considérer les immigrés.

L'étude de cette histoire des immigrés, rouage essentiel de l'histoire récente de la Belgique, répondrait pleinement aux idéaux de tolérance et de lutte contre toutes les formes de racisme qui sous-tendent actuellement les programmes d'histoire⁽⁴⁾. L'apprentissage à l'échange culturel peut donc se faire désormais sans sortir de Belgique. Quelle chance avons-nous et que de découvertes en perspective !

Nous avons étudié jusqu'à présent les momies égyptiennes mais méprisé l'histoire de nos voisins de palier arabes. Notre vocation à étudier l'histoire universelle peut désormais se déplacer vers Schaerbeek. A la condition de ne pas traiter l'histoire des immigrés comme un « problème » entre celui de l'euthanasie et celui du reclassement des anciens détenus. Ce droit des immigrés d'entrer dans l'histoire est pour nous une chance. Nous avons sur place de vraies richesses culturelles et historiques à découvrir ; ce serait une myopie personnelle inexcusable que d'encore les ignorer.

Anne MORELLI,
Novembre 1980.

(4) Dès le programme du premier degré de l'enseignement secondaire, on trouve parmi les objectifs du cours d'histoire « faire preuve de tolérance et du sens du relatif » et « faire preuve de la volonté de comprendre toute situation où des être vivants ont été et sont impliqués », *Etude du milieu naturel et humain*, p. 66, Bruxelles, Ministère de l'Education nationale et de la Culture française.

Annexe

Relevé de quelques thèmes concernant l'histoire immigrée relevés dans le « Canzoniere dell' emigrazione », ensemble de trois disques de chants publiés par le C.A.S.I. de Bruxelles.

Un peuple sans passé

« *Un popolo senza futuro
Veglia il passato
culla dei figli le vane illusioni
Un popolo senza passato
Prende coscienza di sè. »*

(Un peuple sans avenir
veille le passé
berce les vaines illusions de ses enfants.
Un peuple sans passé
prend conscience de lui-même).

Fable amère, composée sur un air populaire du Latium, disque n° 2.

Le refus de disparaître, absorbés par l'intégration

« *Questa storia ha milioni di figli
disseminati nel mondo,
nel mondo inter.
Non vogliamo finire integrati
e dei padri il destino
il destino continuar. »*

(Cette histoire a des millions d'enfants
disséminés dans le monde,
dans le monde entier.
Nous ne voulons pas finir intégrés
et de nos pères
de nos pères le destin continuer).

Seconda generazione, disque n° 3.

La mémoire des immigrés, détonateur de leur « conscientisation »

« *Morti di Marcinelle,
quella miniera
non è più una tomba
ma una bandiera.
Compagno minatore,
la tua memoria*

*riempie di coscienza
la nostra storia.*

- (Morts de Marcinelle
cette mine
n'est plus une tombe,
mais un étendard.
Camarade mineur,
ta mémoire
remplit de conscience
notre histoire).

Marcinelle, composé sur l'air d'une chanson de la première guerre mondiale, disque n° 1.

Le silence qu'ils refusent

- « *Viene dalla storia
un canto forte e nuovo
L'hanno cantato i nostri
nelle baracche :
Non vogliamo più fuggire il nostro nome,
nasconder tra la folla il nostro volto,
viver di compassione e di rimpianto,
tacere in tante lingue et scomparire. »*

- (Un chant fort et nouveau
vient de l'histoire
Les nôtres l'ont chanté
dans les baraques.

Refrain

Nous ne voulons plus fuir notre nom
cacher notre visage au milieu de la foule,
vivre de pitié et de regret,
nous taire dans toutes les langues et disparaître).

Trent' anni di vergogna, composé sur une laude romaine, disque n° 3.

- « *Noi partirem lontano
dove ci han preparato
in fondo a una cantina
silenzio organizzato. »*

- (Nous partirons au loin
où ils nous ont préparé
au fond d'une cantine
le silence organisé).

Addio Sicilia bella, composé sur l'air d'une chanson anarchiste de la fin du XIX^e siècle, disque n° 1.

« *Non c'è silenzio che possa tacere.* »

(Il n'y a pas de silence qui puisse [nous] faire taire).

Viaggio nel passato, composé sur un air populaire des Abruzzes, disque n° 3.

Les causes de leur exil doivent être connues

« *Vi voglio raccontare
una storia di schiavitù:
trenta milioni di uomini
partiti per lavorar.*

*Chi in treno e chi per nave,
son partiti e il governo non sa
dove son morti e come,
ma noi sappiamo perchè.* »

(Je veux vous raconter
une histoire d'esclavage :
trente millions d'hommes
partis pour travailler.

Qui en train, et qui en bateau,
ils sont partis et le gouvernement
ignore où ils sont morts et comment,
mais nous, nous savons pourquoi).

Un treno lungo cent'anni, composé sur une chanson socialiste du début
du siècle, disque n° 1.

La valeur humaine universelle de leur expérience

« *Il posto ove crepava
l'italiano
è riservato al turco
e all'africano.* »

(Le boulot où crevait l'Italien
est maintenant réservé au Turc et à l'Africain).

Basta, disque n° 2.

« *Rappresentiam del mondo
gli operai,
noi siamo un ponte tra
lingue diverse,
veniam cantando da tutta la storia :
Rivoluzione.* »

(Nous représentons les ouvriers du monde,
nous sommes un pont entre les langues diverses,

nous arrivons en chantant à travers toute l'histoire :
Révolution).

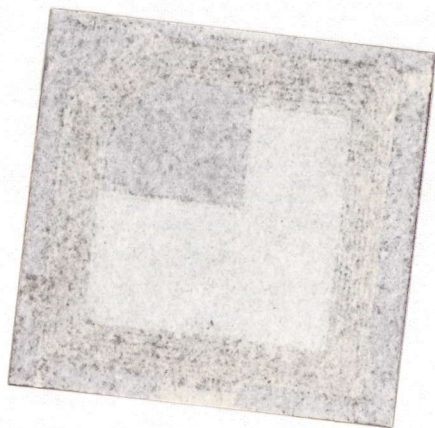
L'emigrazione, composé sur l'air d'un chant de la résistance italienne,
disque n° 1.

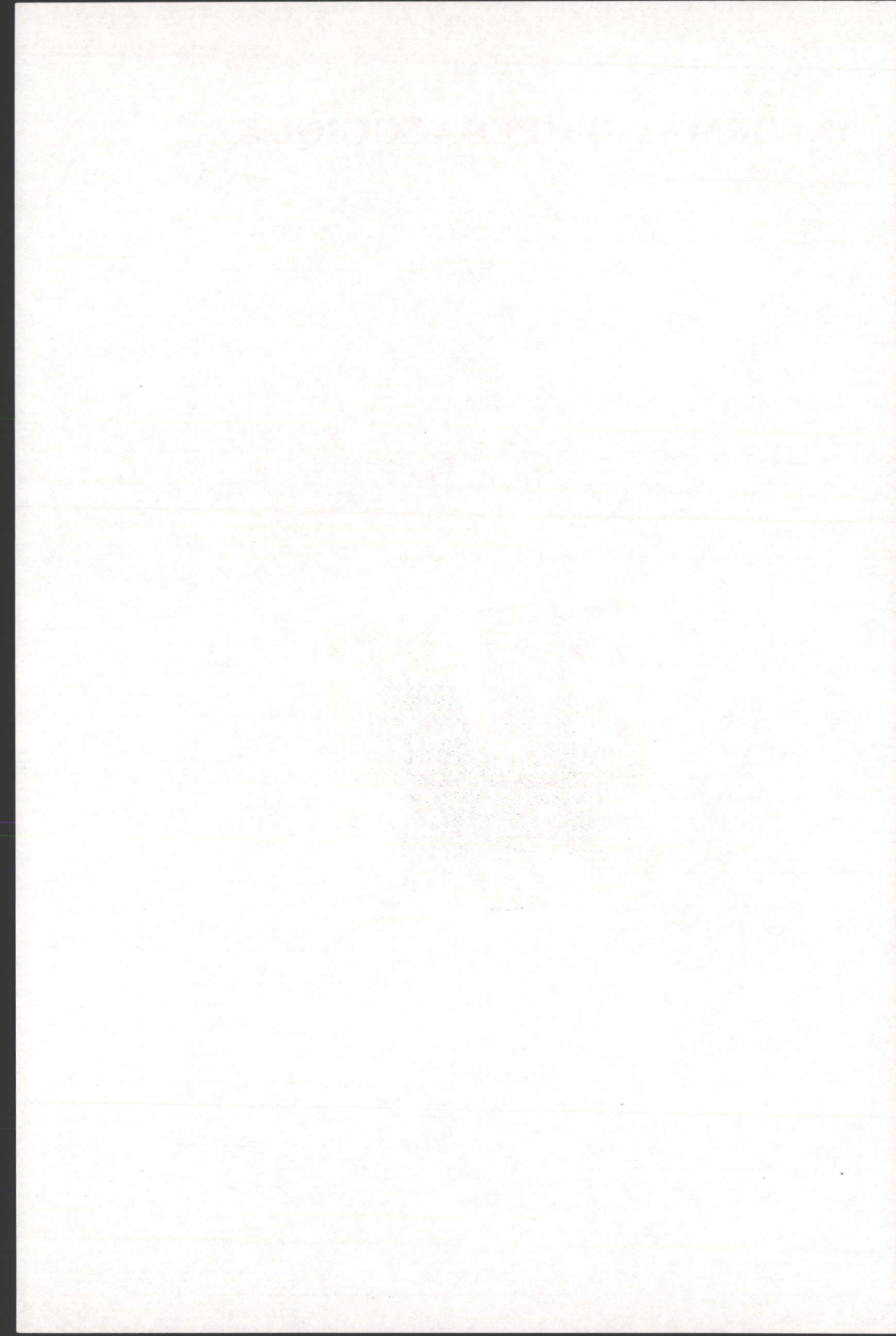
« *Noi ci sentiamo uniti
a quanti nella storia
a quanti ora e ovunque
lottan per essere liberi.* »

(Nous nous sentons unis
à tous ceux qui dans l'histoire
à tous ceux qui maintenant et partout
luttent pour être libres).

La lunga marcia, composé sur l'air d'un chant de la résistance italienne,
disque n° 2.

INFORMATION PÉDAGOGIQUE





POUR UNE HISTOIRE DES IMMIGRÉS

Présentation des documents

Les documents que je présente ci-dessous sont loin de donner un aperçu complet de l'histoire des immigrés en Belgique. Ils devraient pourtant permettre de retracer les lignes de force de cette histoire encore si négligée. Étudiés par les élèves, probablement en travaux de groupe, ils devraient notamment leur permettre de dégager les causes économiques, sociales, politiques et démographiques qui ont entraîné la Belgique et les pays d'origine des migrants à recourir à l'emploi d'étrangers en Belgique.

En étudiant ces différents documents, le professeur pourra faire un certain nombre de mises au point. Il aura notamment l'occasion d'expliquer quels avantages la Belgique a tiré, — et tire ! — de la présence des étrangers. La survie de l'industrie houillère jusqu'en 1961 n'a, par exemple, été possible que grâce à la main-d'œuvre étrangère.

Cette main-d'œuvre était acquise à l'âge adulte, — donc sans aucun frais d'éducation, — et après un examen médical qui devait éviter au patronat de coûteux frais de rapatriement.

La formation « sur le tas » était rudimentaire car chaque jour de formation, donc de non-productivité, était pour les employeurs un jour de perdu dans un contrat déjà de brève durée. Le nombre d'accidents a pu se ressentir de cette initiation trop brève à des travaux complexes et dangereux. Ce qui peut apparaître à première vue comme des mesures humanitaires, ne se révèle souvent, à l'examen, que comme le résultat de l'intérêt bien compris des employeurs. Ainsi peut-on expliquer l'insistance mise à procurer aux mineurs un bon couchage, assez confortable pour leur assurer un repos suffisamment réparateur. De même la politique « familiale » de la Belgique envers les étrangers s'explique bien moins par des motivations philanthropiques que par la nécessité urgente de redresser sa démographie et par l'intérêt, certain pour le patronat, d'avoir une main-d'œuvre stable, c'est-à-dire plus productive et moins encline à aller chercher ailleurs de meilleurs salaires.

Il serait bon aussi de pouvoir expliquer aux élèves comment s'effectuèrent les embauchages d'étrangers et le rôle des missions belges de recrutement. (Fédéchar⁽¹⁾, à travers sa mission de recrutement, embaucha plus de 20 000 Italiens en 1946, 19 000 en 1947 et 35 000 en 1948, *Bulletin des questions et réponses*, Chambre des représentants, 18-12-1951, n° 6). Les élèves devraient pouvoir saisir l'intérêt qu'ont les pays exportateurs de main-d'œuvre à se débarrasser d'un excédent de

(1) Fédération charbonnière de Belgique.

jeunes adultes parfois turbulents. Intérêts politiques d'abord, pour préserver un équilibre social précaire, intérêts économiques ensuite. On pourra évoquer à ce propos la conférence belgo-italienne de juin 1946 qui prévoyait l'envoi par la Belgique de 5 000 kg de charbon par mineur italien exporté vers les mines belges ! Cet apport de combustible fut décisif pour faire redémarrer l'industrie et les transports italiens et 2 000 « mineurs » par semaine furent exportés vers la Belgique dans la deuxième moitié de 1946. De même, il faudrait évoquer l'intérêt qu'ont les pays exportateurs de main-d'œuvre à voir leurs émigrés renvoyer au pays une part importante de leurs salaires (153 milliards de lires furent renvoyés au pays par les Italiens entre 1946 et 1961). Cet apport, souvent décisif pour la balance des paiements, a été freiné par la politique familiale de la Belgique qui poussait plutôt les immigrés à dépenser leur salaire sur place, le réinvestissant ainsi dans le circuit économique belge.

Bien d'autres problèmes peuvent être abordés à partir de ces documents. Ceux qui concernent Marcinelle devraient évidemment poser le problème de la responsabilité des employeurs dans les accidents miniers. Au printemps 1956, quelques mois avant le drame du bois du Cazier, le gouvernement italien avait envoyé un fonctionnaire pour arrêter la liste des charbonnages belges à interdire aux travailleurs italiens à cause de leur manque de sécurité. Fédéchar avait aussitôt protesté. Après la catastrophe de Marcinelle, l'Italie étant retenue comme trop exigeante pour ses ressortissants (elle exigeait outre des mesures énergiques de sécurité, la reconnaissance comme maladie professionnelle de maladies telles que la silicose), les patrons charbonniers abandonnèrent le « marché » italien de la main-d'œuvre et se tournèrent vers l'Espagne et la Grèce qui ne présentaient aucune revendication. Les immigrés ont payé, à travers les trop nombreux accidents de travail dont ils ont été victimes, un bien lourd tribut à la Belgique.

Il serait bon de rappeler que leur arrivée dans les secteurs déficitaires de main-d'œuvre belge a été le fruit d'un calcul précis. L'industrie belge vieillie, spécialement dans le domaine de l'extraction du charbon, n'arrivait plus à recruter les Belges que repoussaient le manque de sécurité, les maladies professionnelles, le bruit, la poussière, la chaleur torride inhérentes aux conditions de travail qui leur étaient proposées. Les employeurs, placés devant une alternative, devaient soit améliorer l'hygiène, la sécurité et les salaires offerts aux travailleurs belges, soit embaucher à l'étranger. La logique du profit impliquait qu'ils choisissent la solution la moins coûteuse.

Je suis bien consciente des lacunes que présentent les documents que je propose. Basés surtout sur l'histoire de l'immigration italienne, dont j'ai une meilleure connaissance⁽²⁾, ils privilégient l'histoire de la mine aux dépens de l'histoire

(2) Un certain nombre de mes travaux portent sur l'histoire des immigrés italiens en Belgique de 1922 à 1940 :

- *Le P.S.I. en Belgique avant la guerre de 1940*, supplément de *Il lavoro*, avril 1979.
- *Il y a 50 ans : attentat d'un réfugié socialiste italien à Bruxelles contre le futur roi Humbert II*, dans *Le Soir*, 24-10-1979 et *Le Soir*, 25-10-1979.
- *L'immigration et les prêtres italiens de Belgique*, dans *Revue de l'Institut de Sociologie*, 3/4, p. 239 à 249, Bruxelles, 1979.
- *Les tentatives d'implantation fasciste dans l'émigration italienne de Belgique*, dans *Risorgimento*, I, p. 47 à 57, 1980.
- *Mémoires d'un peuple sans histoire*, dans *Risorgimento*, I, p. 113, 1980.

plus immédiate. Il resterait beaucoup de documents à réunir dans le même esprit, sur la construction du métro bruxellois ou sur la survie de la sidérurgie wallonne, par exemple. De nombreux aspects de l'histoire immigrée restent à traiter ; ils s'appellent acculturation, lutte pour une identité, lutte pour une vie décente, un statut et des droits politiques, etc.

J'espère vivement que mon initiative sera suivie par celle de nombreux collègues. Les documents que j'ai réunis n'ont d'autre mérite que d'amorcer des recherches que j'espère fructueuses.

Anne MORELLI,
Novembre 1980.

Documents : Pourquoi des étrangers en Belgique ?

Facteurs économiques

Document n° 1

RÉPARTITION PAR NATIONALITÉS DES ÉTRANGERS RECENSÉS LORS DES
RECENSEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POPULATION, 1890-1970 (EN POURCENTAGES)
*Les groupes nationaux retenus sont ceux qui, lors d'un recensement au moins,
ont compté 3% de la population étrangère*

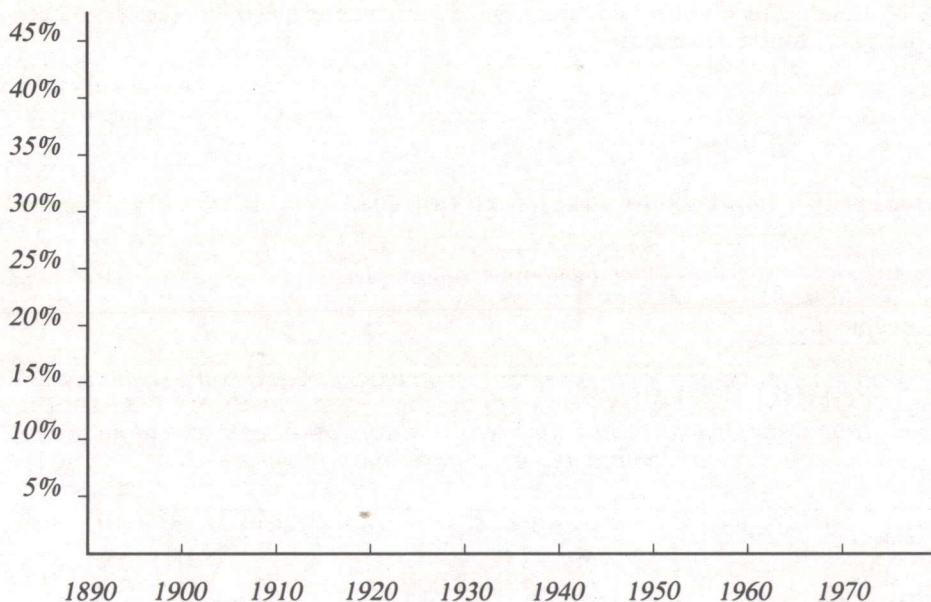
	1890	1900	1910	1920	1930	1947	1961	1970
Français	26,5	27,5	31,7	15	23,2	18,1	13,5	12,4
Allemands	27,6	26,1	22,4	5,3	3,8	3,8	3,3	3,3
Hollandais	32,8	31	27,9	26,1	20,4	17,3	11,1	8,8
Luxembourgeois	5,7	5,1	4,1	3,9	3	2,6	1,5	1
Ressortissants du Royaume-Uni	2,6	2,8	2,7	4,2	3,6	2,8	2,2	2,2
Italiens	1	1,7	1,8	2,5	10,5	22,9	44,1	35,8
Polonais	—	—	—	3,6	15,9	15,9	7,1	2,6
Tchécoslovaques	—	—	—	0,5	3,4	1,5	0,6	0,3
Espagnols	0,1	0,2	0,3	0,8	0,9	0,9	3,5	9,7
Grecs	0,03	0,1	0,1	0,4	0,5	0,3	2,2	3,2
Nord-Africains (Marocains, Algériens et Tunisiens)	—	—	—	—	—	—	—	6,9
Autres	3,7	5,5	9	7,7	14,8	13,9	10,9	13,8
Nombre absolu d'étrangers	171.000	206.000	254.000	149.000	319.000	367.000	453.000	696.000

Jean STENGERS, *Emigration et immigration en Belgique au XIX^e siècle et au XX^e siècle*, p. 99, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 1978 (publié avec l'aimable autorisation de l'auteur).

- *Les sympathies politiques des missionnaires italiens envoyés en Belgique pendant le ventennio fasciste*, dans *Hommages Jean Hador*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1980.
- *La presse italienne en Belgique*, Leuven-Paris, Nauwelaerts, 1982.
- *Les émigrés italiens vus par la presse belge de 1922 à 1945*, dans *Stéréotypes nationaux et préjugés raciaux aux XIX^e et XX^e siècles*, pp. 43-52, Louvain-la-Neuve - Leuven, 1982.

Questions

- Quelles sont dans l'ordre les cinq nationalités étrangères les plus représentées en Belgique en 1970 ?
- Faites pour les cinq nationalités les plus représentées en Belgique en 1970, un graphique représentant leur pourcentage dans l'ensemble des étrangers, de 1890 à 1970 :



- Quelles sont parmi ces nationalités celles qui ont vu en règle générale le nombre de leurs ressortissants en Belgique :
 - diminuer :
 - augmenter :
- Entre quelles et quelles années le nombre d'Italiens en Belgique franchit-il le cap des 10% ?
Entre quelles et quelles années le nombre d'Italiens en Belgique atteint-il un pourcentage maximum dans l'ensemble des étrangers ?
- Quand « apparaît » un grand nombre d'Espagnols en Belgique ?
- Quand « apparaissent » les Nord-Africains ?

Document 2

« LE POINT DE VUE DES CHARBONNIERS. DONNEZ-NOUS DE LA MAIN-D'OEUVRE ET UN PRIX DE REVIENT CONVENABLE, ET NOUS FERONS LE RESTE.

Nos gens désertent la mine. Ils n'ont généralement qu'un seul enfant, ils le dorlotent, ils n'ont de cesse qu'il ne soit employé [...]. Le porion touche ses 300 ou 350 francs par jours, mais son fils, sera un gratte-papier miséreux.

Au fond il y a 220 ouvriers civils, en grande majorité des étrangers pas ou peu qualifiés et 180 prisonniers de guerre allemands. Aussi le rendement est-il tombé de 1 461 en 1939, à 1 111 kilos en ce moment. Il nous faudrait une main-d'œuvre stable et qualifiée et nous retrouverions notre production d'antan [...]. Pourquoi ne leur permet-on pas de venir gagner leur vie chez nous qui avons besoin d'eux ? Les Belges délaissent la mine, nous ne pouvons délaisser nos charbonnages, qu'on nous aide à acquérir une bonne main-d'œuvre, qu'on nous laisse un prix de revient convenable et nous résoudrons le délicat problème charbonnier. »

Interview par D. DENUIT des responsables du charbonnage du Gouffre à Châtelaineau, dans Le Soir, 30 octobre 1946. Un passage de cet article était cité par J. STENGERS, op. cit., p. 89.

Questions

- a. Que reproche aux Belges ce responsable de charbonnage ?
- b. Qu'est-ce qu'un porion ?
- c. Quelles raisons avaient les Belges de préférer pour leur enfant le métier d'employé à celui de porion ?
- d. Comment se répartissaient en 1946 les 400 mineurs de fond du charbonnage du Gouffre de Châtelaineau ?
- e. Pourquoi les rendements étaient-ils plus bas en 1946 qu'en 1939 ?
- f. Que demandait au gouvernement ce responsable de charbonnage à propos de la main-d'œuvre ?
- g. Qui les mineurs étrangers devaient-ils venir remplacer au charbonnage de Châtelaineau ?
- h. Qu'aurait dû faire le patronat pour ramener les Belges dans les mines ? Pourquoi a-t-il préféré faire appel à des étrangers ?

Document 3

« CONVENTION ENTRE LA BELGIQUE ET LE MAROC RELATIVE À L'OCCUPATION DE TRAVAILLEURS MAROCAINS EN BELGIQUE, SIGNÉE À BRUXELLES LE 17-2-1964

Le gouvernement belge et le gouvernement marocain,

Désireux de faciliter le recrutement de travailleurs marocains pour les besoins des industries belges et soucieux de fixer les conditions de recrutement et de travail de ces travailleurs,

Sont convenus des dispositions suivantes :

1. Dispositions générales

Art. 1.

Le Gouvernement du Maroc s'engage à faciliter l'émigration de ses ressortissants qui désirent s'installer en Belgique aux fins d'y occuper un emploi.

Le Gouvernement belge s'engage à faciliter l'installation en Belgique des ressortissants marocains qui désirent y occuper un emploi.

Art. 2

Les autorités compétentes belges transmettront aux autorités compétentes marocaines les offres anonymes et nominatives de travail émanant des employeurs ou des associations d'employeurs en spécifiant les conditions et aptitudes exigées des travailleurs.

Elles fourniront la documentation relative aux conditions de travail, aux salaires, aux avantages sociaux, aux retenues sociales et fiscales applicables aux rémunérations, ainsi qu'aux obligations respectives découlant du contrat de travail.

Art. 3.

Le recrutement des travailleurs marocains est organisé par les services du Ministère du Travail et des Questions sociales du Maroc en accord avec les autorités diplomatiques et consulaires de la Belgique.

La sélection se fera sur base des éléments suivants :

a) les candidats ne pourront être âgés de moins de 20 ans et de plus de 35 ans au moment du recrutement, c'est-à-dire au moment où ils signent le premier contrat de travail.

L'âge maximum pourra être porté à 40 ans lorsqu'il s'agit de travailleurs dûment qualifiés ;

b) ils devront jouir d'une bonne santé. Un premier examen sera effectué par des médecins désignés par le Gouvernement marocain. Cet examen médical comportera l'examen général des candidats.

Une fiche médicale, conforme au modèle annexé à la présente Convention, est établie pour chaque candidat reconnu apte. Elle portera notamment la photo du candidat. Les frais de cet examen médical sont à la charge du Gouvernement marocain.

Les autres examens médicaux sont effectués par des médecins désignés par les autorités consulaires de la Belgique. Les frais de ces examens sont à la charge des employeurs belges. Le Gouvernement belge veille à l'application de cette disposition.

c) la sélection professionnelle des candidats sera opérée compte tenu des conditions spécifiées dans les offres et sur base soit des aptitudes physiques, soit du passé professionnel des candidats, soit de certificats relatifs à la formation qu'ils ont acquise ;

d) les candidats ne pourront pas avoir encouru de condamnation d'emprisonnement pour motif grave et ne seront pas présentés lorsque le Gouvernement marocain jugera qu'il ne peut leur délivrer un passeport.

Art. 4.

La liste des candidats sélectionnés sera soumise aux autorités diplomatiques ou consulaires de la Belgique, lesquelles arrêteront la liste des candidats définitivement admis. [...].

Art. 10.

En cas de rupture justifiée du contrat par le travailleur, celui-ci aura la possibilité de conclure un nouveau contrat avec une autre entreprise du même secteur.

En cas de rupture injustifiée du contrat par l'employeur, le travailleur aura la possibilité de signer un nouveau contrat dans une autre entreprise du même secteur, ou, s'il le désire, être rapatrié aux frais de l'employeur.

Art. 11.

A l'expiration du contrat conforme à celui qui est annexé à la présente Convention le travailleur marocain ne pourra rester en Belgique qu'à la condition d'être réembauché, dans le même secteur, le nouveau contrat étant également conforme aux conditions de celui qui est annexé à la présente Convention [...].

Art. 13.

Les travailleurs marocains occupés et établis en Belgique auront la faculté de se faire rejoindre par leur famille dès le moment où ils auront travaillé pendant trois mois et à la condition qu'ils disposent d'un logement convenable pour leur famille. Celle-ci comprend l'épouse et les mineurs d'âge à charge [...].

Le Gouvernement et les employeurs belges aideront les travailleurs marocains occupés en Belgique à trouver un logement.

Art. 21.

Les autorités belges interviendront auprès des charbonnages pour que des cantines destinées aux travailleurs marocains soient organisées par les charbonnages mêmes. [...].

Il est convenu que les phalanstères des charbonnages devront répondre, notamment aux exigences suivantes :

- a) les dortoirs seront convenablement chauffés selon la saison ;*
- b) chaque travailleur disposera d'une armoire qui puisse être fermée à clef, d'un lit à ressorts muni d'un matelas (paille exclue), de couvertures en nombre suffisant et de draps de lits qui seront changés deux fois par mois.*

Art. 22.

Les travailleurs marocains introduits en Belgique pour travailler dans les charbonnages et reconnus inaptes au travail de fond, seront suivant leur désir, soit replacés dans d'autres secteurs d'activité économique déficitaires en main-d'œuvre belge, soit rapatriés jusque Casablanca aux frais du charbonnage employeur, à condition toutefois que leur rapatriement intervienne, sauf cas de force majeure, quinze jours au plus tard après la constatation de l'inaptitude par le médecin du charbonnage [...].

Les travailleurs marocains reconnus inaptes pourront profiter de cette possibilité de remplacement pendant une durée maximum de dix jours ouvrables suivant la date de la déclaration d'inaptitude. Dans des cas justifiés, ce délai peut être prorogé de dix jours ouvrables.

Durant cette période, les ouvriers intéressés ne pourront faire l'objet d'une décision administrative d'éloignement du territoire belge. »

Questions

1. Qui a favorisé la venue en Belgique de travailleurs marocains ?
2. Quand cette convention a-t-elle été signée ? (Il y a ans).
3. Résumez les différentes phases de la sélection des travailleurs marocains.
4. a. Quels sont les quatre éléments qui entrent en jeu dans la sélection d'un candidat ?
b. Pour chaque élément expliquez pourquoi les industries belges ont avantage à ce que la sélection soit faite sur cette base ?
c. Qui arrête définitivement la liste des candidats sélectionnés ?
5. Si le travailleur marocain rompt à juste titre son contrat de travail qui n'est pas respecté par son employeur, dans quel secteur peut-il se reclasser ?
6. Et si son employeur a rompu le contrat de manière injustifiée, quelles sont les deux solutions qui s'offrent au travailleur marocain ?
7. A l'expiration de son contrat de travail, quelle est la situation du travailleur marocain ?
8. A quoi s'étaient engagés le gouvernement et les employeurs belges au point de vue du logement des familles marocaines ?
9. Quels avantages le gouvernement belge avait-il à faire venir les familles ?
10. Qu'est-ce qu'un phalanstère de charbonnage ?
11. Quelles sont les exigences de confort prévues par la convention pour le logement dans les phalanstères de charbonnage ?
12. Au cas où le travailleur marocain, engagé pour travailler dans les charbonnages belges, est reconnu médicalement inapte, dans quel secteur peut-il se replacer ? Combien de temps a-t-il pour se replacer ?
13. Quelle autre solution s'offre à lui ? Combien de temps a-t-il, après la constatation de l'incapacité par le médecin du charbonnage, pour profiter de cette deuxième solution ?

Document n° 4 : La catastrophe du Bois-du-Cazier à Marcinelle

« Marcinelle, 8 août.

Par-dessus les bâtiments du charbonnage du Bois du Cazier, des torrents de fumée s'envolent et se rabattent sur Marcinelle. Une écrasante odeur de bois brûlé prend à la gorge. Il tombe une neige de poussière noire.

Devant les grilles du charbonnage, se presse une foule lamentable, de femmes surtout. On entend des gémissements, des sanglots et des cris aigus et spasmodiques de crises nerveuses.

A gauche et à droite, sur les talus d'herbe, de malheureuses femmes de mineurs se roulent. On les tient à quatre et elles s'échappent encore, se précipitant une fois de plus vers les grilles, derrière lesquelles la gendarmerie, impassible mais consternée, veille. C'est l'incendie de mine dans toute sa stupide horreur.

Un court-circuit ?

Cela a commencé vers 8 h 1/4 mercredi matin. Ce charbonnage compte un puits d'extraction et un puits d'aération. Dans les deux puits montent et descendent des cages. A la profondeur de 975 mètres dans le puits d'extraction, au moment où l'on poussait dans la cage un charriot de charbon, celui-ci semble avoir déraillé. En sautant des rails, le chariot aurait sectionné un câble électrique, et un court-circuit se serait produit. Des étincelles auraient ainsi allumé l'incendie.

Le feu se propagea très rapidement dans une galerie reliant le puits d'extraction au puits d'aération, consumant le boisage et plusieurs portes et cloisons de bois. Avec une rapidité diabolique, les flammes gagnèrent le puits d'aération, bloquant les deux issues de la mine. Le feu mit très rapidement hors d'usage les cages des deux puits, ce qui coupa toute communication avec la surface. Il y avait environ 300 hommes dans le fond de la mine.

Pourtant, vers 8 h 30, peu avant que l'incendie n'ait pris une tragique ampleur, une cage remonta à la surface avec sept mineurs. C'étaient ceux qui se trouvaient aux environs immédiats du puits d'extraction, là où s'était déclaré le court-circuit et qui, voyant les flammes et la fumée, s'étaient précipités dans la cage et étaient remontés.

La Centrale de sauvetage de Marcinelle arriva très rapidement au puits avec tout son matériel, mais les sauveteurs restèrent tout d'abord béants d'impuissance et de douleur, devant l'impossibilité qui leur était faite de ne pouvoir même approcher du fond de la mine, puisque les seuls moyens d'accès leur étaient interdits par le feu et par la rupture des câbles des cages.

Heureusement, il existe, non loin du puits d'extraction, un troisième puits actuellement en construction. Ce puits en construction est relié au puits d'extraction par une petite galerie d'accès, barrée en son milieu par un mur de béton, épais de 2 m, au centre duquel existe une très petite porte. C'est par cet itinéraire compliqué que les sauveteurs essayent en ce moment d'atteindre le fond du puits d'extraction. Mais en raison de l'étroitesse de l'ouverture pratiquée dans le béton, seuls les hommes ont pu passer jusqu'à présent. Le gros matériel d'extinction et de sauvetage n'a pu encore franchir ce goulot de la mort.

Des torrents d'eau

En même temps, les sauveteurs déversent depuis des heures déjà des torrents d'eau dans le puits d'extraction, par l'ouverture de surface. Mais à midi, les torrents de fumée de bois brûlé continuaient de s'échapper de cette bouche d'enfer, sans diminution notable du sinistre, semble-t-il.

Aux alentours du puits, l'atmosphère est absolument tragique. De temps en temps, la foule, qui est assise sur les talus, se lève et tournoie en entendant les appels de trompe des ambulances et des pompiers de Charleroi qui viennent d'arriver. Et sans cesse, la fumée mortelle s'échappe de la mine, obscurcit le soleil et retombe en pluie noire sur Marcinelle épouvantée.

13 h : Les sauveteurs arrivent à l'étage 835

Il est 1 heure de l'après-midi. Dans la cour des charbonnages, les yeux brillants, angoissés, le visage noirci par le charbon et le bois brûlé qui tombe sans arrêt,

le personnel dirigeant de la mine donne des explications au chef de cabinet du ministre Rey, qui vient d'arriver. Les sauveteurs s'acharnent toujours dans le troisième puits, puits en construction, pendant que les pompiers continuent à déverser de l'eau dans les gouffres noirs et fumants. Malheureusement, il paraîtrait que l'eau même pourrait bientôt manquer ! toutes les fatalités ici se conjuguent... ».

Hugues VEHENNE, *Un spectacle terrifiant*, dans *Le Soir*, 9 août 1956.

Questions

1. Lisez le texte.
2. Situez le lieu de la catastrophe.
3. Quand cette catastrophe s'est-elle déroulée ? (Il y a années).
4. Quelles en étaient les causes selon le journaliste du *Soir* ?
5. Qu'est-ce qui ralentissait l'arrivée des secours sur les lieux de l'incendie ?

Document n° 5 : Liste des disparus lors de la catastrophe de Marcinelle

« Morts »

Armand Van den Broeck	Joseph Van Voissen	Franz-Joseph Devries
Louis Bidlot	Germain Wilmart	Louis Opdebeek
Aloïs Gooris	Camillo Iezzi	Rocco Iezzi

Blessés

François Lowie	Louis Saluyts,	Karel Wuyts,
Alfons Verbeek	Albert Peers	Alphonse Van de Plas

Tous ont été transportés à l'hôpital, mais leur état, jeudi matin, était aussi satisfaisant que possible.

Disparus

Michel Serpels	Georges Van Craen	Fortune Delporte
André Swingedauw	Robert Tenret	Albert Van Hoof
Louis Vervoort	Paul Commene	René Dewinter
J.-B. Pardon	Arthur Van Hiel	Gaston Vansort
Ferdinand Aerts	Angelo Dominiani	Fernand Londèche
René Samoy	Franz Gooris	Lorenzo De Santis
Ferdinand Janssens	Alfred Tilmant	Michel Gonet
Anatole Gonet	Atello Bugliani	Franz Vervoort
Marceau Collard	Alphonse Samoy	Henri Rasschaert
Louis Wouters	Franz Ciprido	Gilbert Degognies
Michel Moliterno	Jean Köhler	Willy Gruss
Pascale Papa	Joseph Caes	Terzio Gallinazi
Donato D'Astolfo	Nicolas Katsikis	Michel Hannecart
Emilio Dipietrantonio	Olivaro Palozzi	Orlando Iezzi
Rocco Ceccomancini	Gui Lebbe	Giuseppe Geti
Giuseppe Semplicinno	Evandro Dellipasseri	Giuseppe Bontempi

Listo Antonini
Antonio Gabrielli
Attilio Zonnin
Isturen Hrabouski
Salvator Piluso
Adolfo Mazzieri
Donato Il lezzi
Davilio Scortechini
Guido Fidanza
Léopold Hendrickx
René Albert
Ernesto Spica
Liberato Palmieri
Carmelo Baio
Esmeralda Pallente
Donato I Di Biase
Joseph Hannecart
Nicolas Di Biase
Casino Merenda
Abramo Tamburane
Lyberis Fanfapoulos
Giuseppe Righetti
Rodolfo Batiocolo
Willy Briemont
Mario Piccin
Guerino Casanova
Paolo Del Rosso
Mario Burotti
Robert Vanderveen
Philippe Talamelli
Valento Di Donato
Panatote Psiatzis
Modesto Martinelli
Eugène Bohen
Raymond Scohier
Leonino Nubile
Sante Ranieri
Michel Granata
Martin Iwanow
Gabriel Minichelli
Vincenzo Riga
Santino Di Donato
Attilio Cirone
Auguste Franz
Félix Oosten
Bartholomeo Di Cecco
Roland Hannecart
Marcel Colinet

Pasquale Ferrante
Giuseppe Pallazone
Pietro Pologruto
Antonio Dipietrantonio
Ferruccio Pegorer
Antonio Sacco
Robert Barlieux
Annibale Pagnezzi
Francesco Cigora
Wladislaw Stanislawzin
Giovanni Bianconi
Sebastiano Campisi
Ottavio Petaccia
Assunto Benzoni
Salvatore Ventura
Lino Gherardini
Raphaël Ammazalasso
Giuseppe Corso
Sante Toppi
Pasquale Nardachione
Lolagere Reale
Ciro Piccolo
Edo Dionigi
Felice Casciato
Francesco Granata
Vito Venneri
Maurice Pielquin
Raymond Godart
Eduardo Romasco
Raymond L'Hoir
Eligio Di Donato
Gabriel Travaglini
Armando Zanelli
Philibert Lefebvre
Pierre Bohen
Attilio Colengelo
Jean Stromme
Robert Nival
Salvator Cucinelli
Gérard Dury
Orlando Canzone
Antonio Molari
Pompeo Bruno
Mario Zinni
Donato Rocchi
François Allard
Demitrio Cambylis
Franz Vanderauwermeulen

Félix Keska
Dino Della Vecchia
Alex Höfflinger
Rudolf Pohl
Hans Mueller
Ruggieri Castellani
Robert Galand
Roberto Corvaglia
Gaëtano Indorato
Pantaleone Toppi
Secundo Petronio
Vito Lorizzo
Primo Leopardelli
Antonio Ianetta
Giuseppe Polese
Nicola Di Pomponio
Rocco Rulli
Pasquale Stefani
Antonio Danisi
Camillo Rulli
Emmanuel Hartzigeorgion
Carmelo Serrone
Camillo Ferrante
Fernand Doclot
Attilio Dassogno
Georges Deblezer
Enrico Del Guaste
Philippe Delobel
Urbain Loklam
Omar Belamri
Alfredo Di Donato
Benito Di Biase
Charles Clissen
Cesare Di Bernardino
Antonio Di Pomponio
Frederico Zazzaro
Georges Waldron (Anglais)
Sergius Usowik
Donato Santantonio
Salvatore Cagnoccia
Natale Santantonio
Francesco Martinelli
René Vande Voorde
Said Mami
Romano Filippi
Nicolas Salomone
Giovanni D'Agoste
Domenico Lucciani

Albert Gérard
Joseph Ochs
Marcel Pelhausen
Marcel Liekens
Henri Rock
Joseph Baumans
Joannes Luyten
Renato Tieborts
Carlo Fontaine
Napoléon Bernard
Oriando Ferrante
Onorato Pasquarelli
Vincenzo Sicari
Willy Gonet
Constantin
Hartzigeorgieou
Osmano Ruggieri
Charles Thanghe
Paul Couture
Vincenzo Lezzi
Yvan Woloschyn
Giulio Pierani
Janos Peres
Sante Martigmano »

Giovanni Di Pietro
Reinold Heller
Joseph Daubresse
Alphonse Caillard
Maurice Anno
Rocco Di Rocco
Léonard Torfs
Florent Van Eyken
Roberto Vitali
J.-B. Wauters
Francesco Palazzo
Gustave Monard
Georges Londèche
Nicolas Dezzi
Elie Lejeune
Pancrazio De Luca
Giuseppe Pettacia
Ali Kaddour
Antonio Lachetta
Gregoire Wasik
Robert Rochet
Paris Minichilli
Pietro Basso

Cosimo Ruperto
Achille Herman
Rocco Vita
Roger Van Hamme
Oscar Pelgrims
Arthur Marchal
Joseph Chmiela
Ernest Clase
Dante Di Quillo
Roger Felhausen
Théodore Pelgrims
Edmond Cirone
Henryk Biedonski
Désiré Bourguignon
Alois Biena
Gérard Hannecart
Marcel Marique
Cesare Perdichio
Albert Gooris
Guisepppe Pinto
Leopold Dubois
Stefan Gavrosky
Gustave Wautelet

Liste publiée dans *Le Soir*, 10 août 1956.

Questions

1. Dans la liste des disparus, cochez les noms des mineurs qui vous semblent avoir des consonnances étrangères.
2. Quelle est la proportion de Belges et d'étrangers parmi les victimes ?
3. Quelle était la nationalité des victimes étrangères ?

Document n° 6 : Un village italien pleure trente disparus

« Manoppello (Italie) 9 août. Trente mineurs originaires du village de Manoppello figurent parmi les victimes de la catastrophe de Marcinelle. Manoppello est un village de 7 000 habitants. La seule industrie est une mine d'asphalte, située au pied du Mont Majella, à 32 kilomètres de l'Adriatique. Soixante de ses citoyens, en plus des trente qui sont ensevelis dans la mine de Marcinelle, travaillent eux aussi, en Belgique.

Personne n'a eu le courage d'annoncer à leur mère veuve, la mort des deux mineurs, dont on a ramené les corps à la surface, Rocco et Camillo Iezzi. Son dernier fils, Vincenzo [Orlando ?], est toujours enseveli dans la mine.

Le Soir, 11 août 1956.

Questions

1. Situez Manoppello sur un fond de carte d'Europe.
2. Quelle était la seule industrie de Manoppello ?
3. A quoi étaient très probablement occupés les autres habitants de ce village ?
4. Combien de villageois de Manoppello étaient venus travailler en Belgique ?
5. Pourquoi ne travaillaient-ils pas comme ouvriers chez eux ?

Document n° 7 : Les répercussions sur l'immigration de la catastrophe de Marcinelle

« Il est naturellement prématuré de préjuger des répercussions qu'est susceptible d'avoir la récente catastrophe de Marcinelle sur le recrutement de la main-d'œuvre étrangère qui doit assurer une exploitation normale de nos mines de charbon [...].

Plus de cent soixante ouvriers transalpins, six ouvriers de nationalité grecque et cinq Allemands, telle est la douloureuse contribution de la main-d'œuvre étrangère dans le drame hallucinant de Marcinelle. Il manque trois mille ouvriers mineurs pour assurer une exploitation normale des entreprises houillères du bassin de Charleroi. Où les trouver ? Il est douteux que ce soit désormais en Italie. On parle de main-d'œuvre portugaise et espagnole qui s'ajouterait aux travailleurs italiens et grecs installés chez nous ».

Ajax, dans *Le Soir*, 11 août 1956.

Questions

1. Que veut dire transalpin ?
2. De quoi s'inquiète l'auteur ?
3. Qui pense-t-on recruter désormais comme main-d'œuvre pour les charbonnages belges ?
4. Cette main-d'œuvre a-t-elle effectivement été recrutée après 1956 ? (Revoyez le tableau statistique du document n° 1).

Document n° 8 : « Comment l'Italie entend défendre ses mineurs

« Milan, 14 août.

M. Del Bo, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères italiennes, a rappelé que le gouvernement italien avait, au mois de février dernier, suspendu l'envoi de mineurs en Belgique à la suite du trop grand nombre d'accidents du travail dans les mines belges. Le gouvernement italien entend s'occuper désormais du sort des 45 000 mineurs qui sont actuellement au travail en Belgique. L'Italie, a précisé M. Del Bo, désire atteindre les objectifs suivants en vue de la défense de ses mineurs :

1. Une enquête sur les causes de la catastrophe du Cazier à Marcinelle.

2. Une enquête aussi large que possible sur la façon dont se sont déroulées les opérations de sauvetage.
3. Une étude détaillée de la façon dont les mesures de sécurité ont été appliquées dans toute l'industrie charbonnière belge.
4. Une étude concernant l'équipement, le degré de préparation technique, l'organisation et le fonctionnement des centres de sauvetage. ».

Le Soir, 15 août 1956.

Questions

1. Combien de mois avant la catastrophe de Marcinelle le gouvernement italien avait-il suspendu l'envoi de mineurs en Belgique ?
2. Pourquoi avait-il refusé d'envoyer encore des mineurs en Belgique ?
3. Peut-on dire que la catastrophe du bois de Cazier à Marcinelle était en quelque sorte prévisible ? Qu'aurait-on pu faire pour l'éviter ?
4. Qu'ont fait les patrons charbonniers à la suite de la catastrophe ?

Question de synthèse

Expliquez cette phrase du professeur Stengers : « L'industrie charbonnière belge, après la seconde guerre, a bien dû sa survie aux travailleurs étrangers ». (J. STENGERS, *Emigration et immigration en Belgique au XIX^e siècle et au XX^e siècle*, op. cit., p. 91).

Facteurs politiques et sociaux

Document n° 9

« L'Italie regorgeait de main-d'œuvre : démobilisation, retours de captivité, ... mais manquait d'emplois, ce qui entraînait une masse de chômeurs dont il fallait vite régler le sort car ils donnaient des signes de turbulence et s'organisaient dans une certaine mesure, faisant craindre une révolution sociale.

L'émigration apparaissait comme une soupape de sûreté sociale. Si l'on parcourt ces années (1946 à 1951...) au jour le jour, on peut observer la crainte devant cette situation et la hâte avec laquelle on cherchait à l'extérieur des emplois pour les Italiens. »

M. SANTALONI, *L'adaptation des Italiens immigrés après guerre en Belgique*, dans *Revue du Conseil économique wallon*, n° 74-75, p. 31 et sv., janvier-avril 1965.

Questions

1. Que veut dire « regorger », « soupape », « turbulence » ?
2. Pourquoi, après la guerre de '40, l'Italie regorgeait-elle de main-d'œuvre ?
3. Que craignait-on, selon M. Santaloni, de la part des chômeurs ?
4. Pourquoi cherchait-on avec hâte des emplois à l'extérieur pour ces chômeurs ?
5. Que veut dire la phrase « L'émigration apparaissait comme une soupape de sûreté sociale » ?

Facteurs démographiques

Document n° 10

	Population fin 1947	Population fin 1978	Accroissement total	Accroissement naturel des Belges	Accroissement dû aux immigrés
Bruxelles	955.929	1.015.710	+ 59.781	— 97.080	+ 156.861
Wallonie	3.004.346	3.225.041	+ 220.695	— 3.534	+ 224.229
Flandre	4.551.920	5.600.903	+ 1.048.983	+ 921.115	+ 127.868
Total Belgique	8.512.195	9.841.654	+ 1.329.459	+ 820.501	508.958

Joseph POLLAIN, *L'immigration en chiffres*, dans *Revue Nouvelle*, 9, p. 141, 1980.

Questions

1. De combien de BELGES la population de chacune des trois régions s'est-elle enrichie, ou appauvrie entre 1947 et 1978 ?
2. Quel a été l'accroissement total (accroissement naturel des Belges + accroissement dû aux immigrés) de chacune des trois régions de Belgique ?
3. Sans l'accroissement dû aux immigrés, comment aurait évolué la population wallonne et bruxelloise ?
4. Sans l'accroissement dû aux immigrés, en faveur de quelle région l'équilibre démographique aurait-il très lourdement pesé ?

Document n° 11

Après avoir constaté le vieillissement de la population wallonne, A. Sauvy faisait les prévisions suivantes :

« CONSÉQUENCES À ATTENDRE DE CE VIEILLISSEMENT :

La conséquence la plus apparente, la plus connue en tout cas est d'ordre financier. Quel que soit le système juridique qui assure leur existence, les revenus des

pensionnés impliquent un prélèvement à exercer sur les revenus des adultes. Assurer des retraites suffisantes aux vieux sera plus difficile, si le nombre des pensionnés est plus élevé.

Tout cela peut être aisément chiffré. Contentons-nous d'observer que, d'après les chiffres cités plus haut, la charge de la vieillesse par adulte doit augmenter à peu près de 36% en moins de 15 ans.

Si sérieux soit-il, ce mal financier n'est pas le plus redoutable. Beaucoup plus graves, et beaucoup moins connues aussi, sont les conséquences morales du vieillissement. Si la population wallonne continuait à stagner et à vieillir, l'esprit de sécurité l'emporterait sur l'esprit d'initiative, l'esprit de conservation sur celui de création. La sénescence gagnerait toutes les institutions, engendrant un malthusianisme général. Le manque d'hommes jeunes et l'atrophie des initiatives ralentiraient la prospérité de l'économie, de telle façon que le nombre des emplois offerts diminuerait ou n'augmenterait pas autant qu'il le devrait. Ce sont, en particulier les hommes de 50 à 65 ans qui éprouveraient des difficultés à trouver du travail. L'opinion accuserait alors les jeunes de prendre les emplois des personnes âgées, dénoncerait la surpopulation, recommanderait la baisse de la natalité et s'opposerait à toute immigration. Dans une telle ambiance, la formation de capitaux serait déficiente : l'épargne chercherait à s'investir en rentes ou à s'employer au dehors. Quant aux capitaux étrangers, ils donneraient la préférence aux régions où existent des hommes jeunes et entreprenants et se détourneraient de la Wallonie sénescence. Ce serait alors un enchaînement fatal.

Il est donc essentiel pour la Wallonie d'arrêter la marche de cet inexorable vieillissement et de rajeunir la population, condition indispensable du rajeunissement des institutions et des corps sociaux.

L'arrêt du vieillissement est le premier objectif qui se présente à l'esprit. Autrement dit, la proportion des personnes âgées resterait à son niveau de 1960 : pour cela, le nombre des jeunes et des adultes devrait augmenter dans la même proportion que celui des personnes âgées.

Un relèvement de la natalité ne pouvant avoir à bref délai aucun effet sur la population adulte, c'est à l'immigration qu'il faudrait demander ce complément : cela représente, compte tenu de la mortalité des migrants entre-temps, un peu plus de 620.000 personnes, en treize ans, disons 47.000 par an.

Quant aux jeunes, une augmentation de 144.000 en 13 ans, répartie sur 13 générations correspondrait à une augmentation de 149.000 naissances pour tenir compte de la mortalité aux jeunes âges. Ces 149.000 en plus pour un total de 608.000 naissances de (1962 à 1974) représentent une augmentation moyenne de 24,5% ».

Alfred SAUVY, Le rapport Sauvy sur le problème de l'économie et la population en Wallonie, Liège, Editions du Conseil économique wallon, 1962. (N.B. : Alfred Sauvy est l'un des plus célèbres économistes français contemporains).

Questions

1. De quand date ce texte ?
2. Que veut dire sénescence, malthusianisme, atrophie ?
3. Énumérez les conséquences défavorables qu'entraîne le vieillissement d'une population.

4. Expliquez l'« enchaînement fatal » dont parle Sauvy.
5. Quelle est, selon lui, la seule solution pour arrêter cet enchaînement fatal qu'entraîne le vieillissement d'une population ?
6. Quelles étaient les deux méthodes conseillées par Sauvy pour rajeunir la Wallonie ?
7. En conclusion, pour quelles raisons démographiques voulait-on favoriser en Wallonie l'immigration de jeunes adultes ?

Annexe : Questionnaire d'une enquête réalisée dans la région bruxelloise

AGE :
 CLASSE :
 ECOLE :
 GARÇON - FILLE :
 PAYS D'ORIGINE :

Cours d'histoire et élèves immigrés

1. Trouves-tu que le cours d'histoire tel qu'il existe actuellement ?
 - est trop peu axé sur l'histoire de Belgique oui-non
 - est trop axé sur l'histoire de Belgique oui-non
 - fait une juste part entre l'histoire de Belgique et celle des autres pays du monde oui-non
2. Quelle est la partie des cours d'histoire que tu as eue jusqu'à présent qui t'a le plus intéressé ?
3. Quelle est la partie des cours d'histoire que tu as eue jusqu'à présent qui t'a le moins intéressé ?
4. Crois-tu que les immigrés ont joué un rôle dans l'histoire de la Belgique ? oui-non
 Si oui, explique par un exemple.
5. Penses-tu que, pendant la guerre, des immigrés ont participé, en Belgique, à la Résistance contre le nazisme ? oui-non
6. Penses-tu qu'il soit important, dans le cours d'histoire, d'expliquer quand, comment et pourquoi les immigrés sont arrivés en Belgique ? oui-non
7. S'il était en ton pouvoir de changer les programmes d'histoire en Belgique, accorderais-tu une plus grande place :
 - à l'histoire locale oui-non
 - à l'histoire de ton pays d'origine oui-non
 - à l'histoire de l'immigration en Belgique oui-non
8. Penses-tu que le fait d'étudier l'histoire de l'immigration permettrait aux jeunes de mieux comprendre les problèmes actuels des immigrés ? oui-non



INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

OF THE UNITED STATES OF AMERICA

FROM THE FIRST SETTLEMENTS TO THE PRESENT TIME

BY

JOHN F. JOHNSON

OF THE

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

NEW YORK

1898

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

OF THE UNITED STATES OF AMERICA

FROM THE FIRST SETTLEMENTS TO THE PRESENT TIME

BY

JOHN F. JOHNSON

OF THE

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

NEW YORK

1898

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

OF THE UNITED STATES OF AMERICA

FROM THE FIRST SETTLEMENTS TO THE PRESENT TIME

A PROPOS DE...

Charles LEMAÎTRE, *Relation de mon voyage de Flandre, de Hollande et de Zélande fait en mil six cent quatre vint et un*, texte établi et annoté par G. VAN DE LOUW, dans *Annales littérales de Besançon*, n° 213, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

La valeur de cet important document tient à la fois à la personnalité de l'auteur, — Charles Lemaître est prêtre français, janséniste de surcroît, — et aux circonstances de sa composition. Il ne s'agit pas d'un voyage d'étude ou d'agrément, fréquents au XVII^e siècle, mais de la fuite d'un proscrit à travers les pays du Nord (Flandre, Hollande, Zélande), terres traditionnelles d'accueil et de refuge.

Chemin faisant, le fugitif découvre l'homme, la vie flamande et hollandaise, les réalités psychologiques. En Flandre, il éprouve un léger dépaysement dû à la langue, mais se sent à peine en terre étrangère : les mœurs, l'ordre social, la religion lui rappellent sa patrie. Il en va différemment des Provinces-Unies. Une foule de détails de l'existence quotidienne le surprend : l'extrême propreté des lieux publics, l'abondance des moulins à vent, les carrosses montés sur traîneaux, etc. L'omniprésence de l'eau, l'harmonie des plaines aquatiques l'étonnent et le charment également. Mais l'essentiel de son intérêt est sollicité par les manifestations de la vie religieuse et, la coexistence, somme toute pacifique, de plusieurs religions le frappe tout particulièrement.

Pour pénétrer pleinement la finalité et l'aboutissement d'un tel voyage, Gilbert Van de Louw a eu l'heureuse idée d'exposer dans une longue introduction les principales caractéristiques et les traits fonciers des civilisations de la Flandre et de la Hollande, deux pays aux destinées politiques longtemps communes, différentes cependant dans leur style de vie, dans leur mode de penser et de sentir.

Les observations de Lemaître, touches discrètes, précises, hautes en couleur et pittoresques, fournissent de précieuses indications et de curieux détails sur un grand nombre de problèmes susceptibles d'être abordés dans le cadre d'un cours d'histoire de l'enseignement secondaire. Ainsi, à titre d'exemples :

- *les moyens de transport* : mode de locomotion (bac, barque, carrosse, chariot, coche, etc.), longueur et durée des trajets, inconfort et insécurité des voyages (pp. 193, 194, 203, 206, 218, 222, 238-239, 261, 266, 269, 271, 273-274, 283, 285-286, 290-291, 313, 319, 323, etc.) ;
- *les types de logement* : chez le particulier (pp. 198-199), dans les hostelleries (pp. 207, 212, etc.), dans les abbayes et monastères, chez des relations ou amis (pp. 215, 224) ;
- *la nourriture, le confort et l'hygiène de l'hôtellerie* : très souvent, ils laissent à désirer (pp. 207, 212, 223, 241-242, 252, 278, 343-344) ;

- *les habitudes et manières de table* : un véritable régal de truculence et de notations pittoresques (pp. 215, 228-230, 239, 244-245, 254, 274, 283, 305, 316, 318, 336, 339, 343, 364, 388) ;
- *les mentalités* : propension à l'alcoolisme dans toutes les couches de la société aussi bien chez les hommes que chez les femmes (pp. 208, 228, 298-299, 300, 319, 324-325, 366-367, 374, 378), le tabagisme (pp. 223, 240, 317, 319), les miracles (pp. 218-219, 236-237, 338-339), enterrements (pp. 216-217), « la grossièreté flamande » (p. 213), la condition de la femme (pp. 395-396), l'antisémitisme en Hollande (pp. 289-290), et bien d'autres sujets encore ;
- *la vie économique* : les douanes (pp. 210, 323, 365, 375-376, 396-397), le commerce (pp. 238-239, 248-249, 371), l'industrie (pp. 231-232, 251, 284-285), l'agriculture et l'élevage (pp. 272, 274), la houille et la tourbe (pp. 395, 291) ;
- *les villes et leurs monuments* : Mons (pp. 214-215, 387, 394-395), Anvers (pp. 242, 243, 248-251), Bruxelles (pp. 223, 225-226, 228), Malines (pp. 252-254), Gand (pp. 226, 324, 328-329, 332-333), abbaye des Dunes (p. 366), Ypres (pp. 377-378), Bruges (p. 360), Ostende (pp. 361, 364), la Hollande (pp. 272-273), Rotterdam et Erasme (pp. 277-278, 308-310), Delft (pp. 280-282), Amsterdam (pp. 283 sv.), La Haye (pp. 305-306) ;
- *la vie et les pratiques religieuses* : religieux et religieuses, moines paillards, vie scandaleuse du clergé séculier, processions, béguines (pp. 194, 195-196, 202, 211, 220, 226-227, 228, 275, 280-281, 297-299, 321-322, 329, 331, 332, 356, 358-359, 374, 375, 394-395, 398) ;
- etc.

Malheureusement pour l'utilisateur, l'ouvrage est dépourvu d'index et les annotations de l'éditeur sont des plus sommaires. Une carte détaillée permet de suivre avec précision Lemaître dans ses multiples tribulations.

D.J.

Hommages à la Wallonie. Mélanges offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle, édités par Hervé HASQUIN, Editions de l'Université de Bruxelles, 1981.

Les éditions de l'Université de Bruxelles viennent de publier un fort volume de près de 500 pages. Edité sous la direction d'Hervé Hasquin, ces *Hommages à la Wallonie* constituent des *Mélanges d'histoire, de littérature et de philologie wallonnes* offerts à M. A. Arnould et P. Ruelle, tous deux professeurs à l'U.L.B.

Outre leur bibliographie respective, cet ouvrage contient la liste des mémoires de licence et de doctorat dirigés pendant de nombreuses années par Messieurs Arnould et Ruelle. H. Hasquin y a également rassemblé 32 contributions de chercheurs dont 20 concernent plus spécifiquement les historiens et abordent des domaines très variés.

Dans un article consacré à J.B.C. Larcher d'Aubancourt, ingénieur du « roy », J. Bovesse contribue à faire mieux connaître l'histoire du plan en relief de Namur (1747-1751).

L'histoire économique et sociale occupe une place de choix : M. Bruwier en s'intéressant au Comité d'Agriculture, d'Industrie et de Commerce de Mons en 1830 nous informe sur les membres de ce Comité et sur les enquêtes réalisées par ce groupe social, composé de riches bourgeois, sur la situation économique du Hainaut au moment de notre indépendance. G. Despy nous entraîne à la découverte du domaine d'une abbaye médiévale, Notre-Dame de Soissons à « Nerehaing », paroisse de Court-Saint-Etienne. L. Genicot, en s'intéressant aux *Cherriers et Manouvriers* dans le Namurois à la fin du moyen âge, s'interroge sur les effets de la « crise agricole » du temps sur la condition paysanne et fournit d'utiles tableaux « statistiques » sur le sujet. N. Girard d'Albissin nous éclaire sur les winages comtaux en Hainaut. Ph. Moureaux retrace les débuts de la manufacture de porcelaine de Tournai et insiste sur le rôle joué par l'État du XVIII^e siècle dans cette naissance. R. Noël nous entraîne dans une région sinistrée du Luxembourg à l'arrivée de Philippe le Bon et décrit la châellenie de Virton en 1444-1445. Ici aussi des tableaux établis sur la base des Archives de la Chambre des Comptes appuient l'exposé et peuvent être utilisés par les professeurs d'histoire ou de sciences sociales. Quant à G. Sivery, il analyse la gestion de la caisse des pauvres d'un village du Hainaut français, Marbaix, entre 1447 et 1454.

A. d'Haenens en analysant le cas d'Ide de Nivelles (1200-1231) aborde l'histoire des mentalités et les raisons des vocations religieuses féminines. Quant à L.-E. Halkin, il analyse la psychologie de deux grandes figures de la Renaissance : Erasme et Erard de la Marck.

Une seule contribution aborde la démographie, mais aussi l'histoire du mouvement wallon : en se penchant sur la préoccupation démographique dans le mouvement wallon, H. Hasquin montre dans quelle mesure l'inquiétude devant le vieillissement excessif de la population wallonne était présente dans certains milieux wallons avant que cette situation ne soit révélée au grand public par la publication du rapport Sauvy en 1962.

J.-M. Duvosquel et J. Stiennon nous ramènent au moyen âge et à la critique historique : le premier, par l'analyse des chartes de donation d'autels émanant des évêques du Cambrai aux XI^e-XII^e siècles ; le second par l'étude de l'usage de l'expression *ut ita dicam* dans la chronique de Gilles d'Orval.

A. Deman éclaire la personnalité du baron Guillaume de Crassier (1662-1751) et son rôle dans la transmission des inscriptions latines du pays de Liège. E. Hélin, de son côté, analyse la personnalité de Jacques Barthélémy Renoz (1729-1786), architecte liégeois, urbaniste mais aussi homme d'affaires. Deux auteurs abordent l'histoire de l'enseignement : R. Crahay décrit les mesures concernant l'enseignement dans le diocèse de Cambrai à l'époque de la Contre-Réforme au départ des décrets des synodes locaux ; A. Uyttebrouck aborde l'histoire de l'enseignement moyen à Charleroi en analysant, avec beaucoup de pertinence, les raisons de l'échec de la création d'un collège d'humanités à Charleroi en 1782-1783.

J.-M. Cauchies, à travers l'étude des procédures de recours en Hainaut, montre bien les oppositions à la centralisation judiciaire que l'on rencontre en Hainaut au XV^e siècle et tout le souci de ce comté à préserver son autonomie judiciaire.

J. Stengers, pour sa part, répond à cette question : « Depuis quand les Liégeois sont-ils des Wallons ? »

Enfin J.-J. Hoebanx aborde un point d'histoire de la pensée et fournit à ce propos une étude de géographie historique qui manquait en analysant l'implantation et l'expansion de la franc-maçonnerie à Bruxelles et en Wallonie des origines à 1980 et en fournissant, à ce sujet, une nomenclature des loges, une cartographie qui permet de visualiser cette expansion et une bibliographie qui devrait permettre aux enseignants soucieux d'aborder ce phénomène d'acquérir une meilleure information.

Au total, un ensemble particulièrement érudit et riche pour tous ceux qui se livrent à la quête d'informations et de documents, notamment d'histoire régionale, pour créer des motivations et des intérêts renouvelés dans leur enseignement quotidien.

M.R.

NOTES ET GLANURES

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

WILSON Charles et PARKER Geoffrey, *An Introduction to the Sources of European History, 1500-1800*, vol. 1 : *Western Europe*, Londres, Methuen, 1980.

Depuis quelques années, la recherche en histoire quantitative a dépassé le stade du laboratoire et de la publication érudite. Le présent volume témoigne du changement fondamental du matériel de base utilisé pour établir les circonstances et les mouvements de l'histoire économique. Il présente, en effet, de la manière la plus détaillée possible des échantillons exprimant sous forme de graphiques et de diagrammes le résultat de recherches longues et fastidieuses dont les données peuvent facilement être utilisées comme matériel didactique dans le cadre d'un enseignement de l'histoire basé sur les méthodes actives.

On n'y trouvera pas seulement des indications sur l'évolution pendant l'époque moderne des populations italienne, espagnole, néerlandaise, anglaise, française, allemande, mais aussi, pour les mêmes pays, avec des variantes, des indications sur les rendements et la production du blé, les balances du commerce entre Etats, le commerce des esclaves, la circulation monétaire, la production de monnaie, les structures professionnelles, la répartition de la propriété terrienne, l'importance du paupérisme sur l'ensemble de la population, les indicateurs de la croissance industrielle, l'importance des exportations manufacturières, le volume du tonnage des navires, la nature de la dette publique et de ses charges, les dépenses de guerre et les emprunts publics, les productions industrielles, l'immigration, la fécondité des couples, etc.

Tous les professeurs soucieux de renouveler leur documentation sur base des recherches les plus récentes trouveront ici des synthèses générales rassemblant sous la forme la plus concise le maximum de données. Un ouvrage comme nous souhaiterions en posséder beaucoup pour moderniser notre enseignement.

R. V. S.

Archéologie. Cultures et civilisations du passé en France et dans le monde, Paris, Nathan, 1980.

Ce livre volumineux (plus de 650 pages) présente le panorama mondial de l'archéologie, de son histoire, de ses découvertes les plus récentes. Il fait

le bilan des connaissances actuelles sur les cultures primitives de l'humanité.

L'introduction définit l'archéologie en tant que science et présente, avec croquis et illustrations à l'appui, ses méthodes de recherche. Un chapitre est ensuite consacré aux plus anciennes cultures humaines. Suivent les différents continents : Europe, Afrique, Asie, Amérique, Australie et Pacifique avec, pour chaque continent, un découpage chronologique. Un index termine l'ouvrage abondamment illustré et d'une lecture agréable, fruit de la collaboration de 33 spécialistes.

A offrir aux adolescents pour les sensibiliser à l'histoire et à l'archéologie, pour leur donner envie de faire des recherches personnelles.

M. H.

DAUMAS Maurice, *L'archéologie industrielle en France. Les hommes et l'histoire*, Paris, Laffont, 1980.

Ce livre expose le résultat d'enquêtes commencées en 1975 qui ont montré l'importance et l'intérêt de ce qu'on appelle maintenant le patrimoine industriel. L'auteur et son équipe de chercheurs ont découvert à travers les documents d'archives, les statistiques, les plans successifs un nombre considérable d'entreprises industrielles. Ils ont suivi leurs diverses localisations au fil du temps. L'équipe a ainsi été sensibilisée à la personnalité des bâtiments des XVIII^e et XIX^e siècles.

L'ouvrage a un caractère descriptif et est, comme le dit l'auteur : « une sorte de tableau d'une certaine représentation de l'histoire culturelle et matérielle, histoire non écrite, dont la richesse n'est encore guère soupçonnée en France ».

L'archéologie industrielle se révèle être une activité de recherche pluridisciplinaire. Elle voudrait également faire naître un mouvement d'opinion favorable à la sauvegarde, à la réutilisation et à la mise en valeur des principaux monuments du patrimoine industriel.

Un glossaire et une bonne illustration accompagnent cet ouvrage qui sera très certainement utile aux enseignants et aux chercheurs.

J. D.

OUTILS DE TRAVAIL POUR LA CLASSE

KIDRON Michael et SEGAL Ronald, *Atlas encyclopédique du monde*, Paris, Calman Levy, 1981.

Il s'agit ici d'un atlas politique qui cherche à satisfaire l'information et à interpréter l'actualité. Les auteurs ont choisi une représentation

graphique. Cet atlas montre non seulement l'incidence de tel ou tel événement sur le reste de la communauté mondiale, mais aussi ses causes sous-jacentes.

Dans la première partie, les auteurs montrent la prolifération des Etats. Ils montrent aussi comment les pays sont inégalement dotés en ressources naturelles. Ils examinent les répercussions sur l'emploi, la société, l'environnement.

Plus loin, les auteurs explicitent par des graphiques les symptômes de la crise et veulent déterminer certains problèmes. Ils ont employé avec prudence les statistiques et ont eu de nombreuses discussions avec des dirigeants syndicaux, des hommes politiques, des économistes, des médecins, des mouvements féministes.

Cet ouvrage fort clair, fort intéressant, contient donc non seulement des cartes et des graphiques, mais aussi quelques commentaires. C'est certainement un outil de travail à conseiller à tous les professeurs qui devraient le faire acquérir pour la classe d'histoire, d'autant plus que son prix est modique (environ 650 FB). Vu son « actualité », il risque d'être vite dépassé, mais n'est-ce pas de nos jours le sort de tous les atlas politiques ? Et, dans les prochaines années, il pourrait servir de terme de comparaison.

J. D.

PLACE Robin, *Les Celtes*, coll. « Comment ils vivaient... », Paris, Nathan, 1979 (édition anglaise en 1977).

Après les Egyptiens, les Grecs, les Romains et les Normands, et avant les Chinois (cfr n° 69 des *Cahiers de Clio*), la collection « Comment ils vivaient... » présente au jeune public de 10-13 ans un ouvrage très intéressant sur les Celtes. En effet, si les dessins en couleurs sont un peu trop criards à mon goût, ils reposent néanmoins sur une documentation précise, sont accompagnés par de nombreuses photographies d'objets authentiques, et par un texte clair et précis.

Livre de lecture pour éveiller de grands enfants à la connaissance historique, il pourra devenir, dans les classes inférieures de l'enseignement secondaire, un instrument de travail commode, éventuellement apporté en classe par les élèves et faisant ainsi partie de leur vécu... Une pédagogie à développer et/ou à redécouvrir.

M. H.

HUS Alain, *Les Étrusques et leur destin*, coll. « Empreinte », Paris, Picard, 1980.

L'ambition de cet ouvrage est de présenter au grand public une synthèse concernant les Étrusques et leur « mystère ». L'auteur procède par

étapes dans son approche de ce peuple. Villes et nécropoles d'Etrurie constituent le point de départ avec la certitude désormais acquise que les Étrusques sont une population essentiellement autochtone formée par un fond villanovien, peut-être pré-villanovien et appenninien. Deuxième étape : ce que nous livrent l'archéologie et l'histoire à partir des fouilles de ces nécropoles. L'art, l'écriture, la langue, la religion, les structures sociales et politiques, la littérature et la technique, les aspects de la vie quotidienne sont consciencieusement examinés. La période d'expansion, de décadence et de disparition des Étrusques est analysée. Troisième étape : les mythes du mystère étrusque à travers les âges dans le monde pseudo-scientifique, littéraire et dans le grand public.

L'auteur s'efforce d'exposer les problèmes dans leur état le plus récent ; il présente les différentes hypothèses en présence. L'apparat scientifique est réduit à quelques notes et à une bibliographie sommaire.

Les élèves de première année du deuxième degré de l'enseignement secondaire pourraient recourir à cette synthèse pour effectuer des travaux complémentaires dans leur étude du monde antique.

D. D.-L.

Hommes d'Etat d'Asie et leur politique, ouvrage collectif sous la direction de G. FISCHER, coll. « Publications de la Faculté de Droit de l'Université René Descartes (Paris V) », série « Sciences juridiques du développement », Paris-Bruxelles, Faculté de Droit-Bruylant, 1980.

Connaître des éléments de la biographie de Zhou Enlai, Ho Chi Minh, Nehru peut déjà préoccuper les élèves de quatrième année de l'enseignement secondaire belge (15-16 ans). Cerner leur personnalité et saisir celles d'autres hommes politiques d'Asie comme Kassem, Mossadegh, Jinnah, Mujibur Rahman, Bandaranaike, Sihanouk, Sukarno et Choi Balsan pourrait intéresser des élèves de cinquième et de sixième années devant mener à bien des recherches personnelles ou collectives sur les pays du Moyen-Orient et de l'Asie en général, sur leur évolution au cours du XX^e siècle.

Dès lors, ce livre pourra leur rendre service dans la mesure où chaque biographie, rédigée d'ailleurs par un spécialiste de l'histoire du pays concerné, présente dans un style lisible, voire attrayant, la personnalité de l'homme d'Etat, sa doctrine et son action politique. De plus, chaque biographie est suivie d'éléments bibliographiques destinés à vérifier les informations de l'auteur et à mener des recherches plus approfondies.

Le but essentiel de cet ouvrage est « d'étudier les Grands Hommes d'Etat de ces pays [d'Asie]

dans leurs doctrines et leurs actions qui se développent dans l'enchevêtrement dialectique de la théorie et de la *praxis* » « pour comprendre les événements d'une Asie que nous connaissons si mal, — alors que nous vivons avec elle un « temps réel », — qu'elle soit mineure ou extrême-orientale ».

M. H.

L'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est en 1979, sous la direction de Thomas SCHREIBER, coll. « Notes et études documentaires », Paris, La Documentation française, 1980.

Publication annuelle, cet instrument de travail est la onzième édition de la série réalisée sous la direction de Thomas Schreiber. L'ouvrage est le résultat du dépouillement de la presse française et internationale, y compris les journaux publiés en Union soviétique et en Europe centrale et orientale ; il permet une approche globale de la situation dans les pays concernés tant dans son aspect diplomatique que politique, économique, social. Un aperçu des événements de l'année est livré pour chacun des Etats dans les rubriques suivantes : l'année politique, les relations extérieures, la politique intérieure, l'année économique, points de repère.

Six « mini-dossiers » sont joints au volume : *Moscou et le non alignement : Le Saint-Siège et les pays de l'Est ; Famille et divorce en Union soviétique ; Roumanie. 1965-1980 : 15 ans de « ceausescisme » ; La « réforme » économique de 1979 en U.R.S.S. : aménagement de la réforme de 1965 ; Intégration et planification économique commune au sein du C.A.E.M.*

L'ouvrage comprend aussi de nombreuses données statistiques, une sélection de travaux récents publiés notamment dans les pays occidentaux consacrés aux pays socialistes est-européens, un organigramme du Parti et de l'Etat de ces différents pays.

Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive, mais d'une synthèse solide de la situation tant politique qu'économique et sociale des pays socialistes est-européens à l'issue de l'année 1979, année particulièrement difficile, marquée par la dégradation de la situation économique dans ces pays où, partout, les objectifs du plan ont été révisés en baisse.

Ouvrage à utiliser avec des élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire ou avec des étudiants de l'enseignement supérieur.

D. D.-L.

Lexique historique du moyen âge, sous la direction de René FÉDOU, coll. « Lexiques U », Paris, Colin, 1980.

La collection « Lexiques U » vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage relatif au moyen âge, fruit d'un travail d'équipe, après avoir publié des lexiques relatifs à la France d'Ancien Régime, aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, à l'Espagne, à l'Europe danubienne et à l'Italie.

Ce lexique compte sept cents articles classés par ordre alphabétique ; il est accompagné d'illustrations, — schémas d'église romane, de cathédrale gothique, de voûtes, etc., — et d'une orientation bibliographique.

L'ouvrage est commode à manier. Les définitions sont concises et précises ; l'origine étymologique des termes ainsi que les synonymes sont signalés. Les diverses acceptions des mots sont bien précisées, ainsi que l'évolution du sens de certains d'entre eux.

Ce lexique n'est pas un simple dictionnaire des institutions médiévales ; y figurent aussi les termes relatifs aux sciences auxiliaires de l'histoire, à la vie économique et sociale, à la littérature et à la pensée, à la spiritualité et aux arts.

Cet ouvrage devrait se trouver dans toutes les classes d'histoire où l'on traite de matières relatives au moyen âge. Elèves et étudiants usent fréquemment de mots dont le sens précis leur échappe, peinent à définir de façon simple et claire des notions même élémentaires : ce *vade-mecum* rendra de multiples services.

D. D.-L.

AJZENBERG-KARNY Minna, COLLE-MICHEL Marcella, FAITE-NAGELS Francine et VAN LOUBBEECK Georges, *Belgique interne. 1945-1980*, coll. « Formation historique » (3^e degré), sous la direction du Centre de la Pédagogie de l'Histoire et des Sciences de l'Homme, Liège, Sciences et Lettres, 1981.

Au dernier degré de l'enseignement secondaire, l'histoire contemporaine occupe une place de choix. Dans cette immense matière, il est parfois difficile de donner à l'histoire « immédiate » de la Belgique la part qui lui revient. Le présent fascicule vient donc bien à point pour combler une importante lacune. A la fois précis d'histoire et recueil de documents, il couvre, en un quarantaine de pages bien serrées, les dernières décennies de notre histoire. Fruit d'un travail d'équipe, il présente de façon claire les lignes de force de l'évolution démographique, politique, économique et sociale. Textes et schémas faciliteront aussi le travail en classe.

Les atouts majeurs de ce fascicule nous semblent résider autant dans le souci constant d'éclairer des problèmes très actuels en remontant jusqu'à leurs racines, que dans une souplesse d'utilisation encore accrue par une intelligente présentation typographique et un index des mots-clés.

Seule petite réserve : les schémas de régionalisation reproduits sur la couverture sont, — depuis la rupture des accords Egmont-Stuyvenberg, — caducs... Il est vrai qu'en matière de politique intérieure, les événements vont si vite que les délais de fabrication constituent pour tout auteur un redoutable handicap !

Ce premier fascicule doit être rapidement suivi par une dizaine d'autres. Si la qualité présente se maintient, — et pourquoi non ? —, ils trouveront à coup sûr un excellent accueil auprès de tous les enseignants intéressés.

J. Del.

GALLOY D. et HAYT F., *Formation historique. Le XX^e siècle*, Troisième degré, coll. « Roland », Namur, Wesmael-Charlier, 1981.

S'adressant aux élèves du degré de détermination de l'enseignement secondaire (16-18 ans), *Le XX^e siècle* offre un ensemble de documents de travail classés sous différentes rubriques : démographie, vie économique, évolution sociale, évolution des arts, des sciences et de la pensée, décolonisation et tiers monde, évolution politique, institutions internationales et conflits. Les documents, — photographies, schémas, textes, tableaux, diagrammes, etc., — sont suivis d'un plan de travail établi sous forme d'un questionnaire, d'exercices, de questions de synthèse permettant ainsi une activité autonome de la part des élèves.

Si certains documents proposés sont nouveaux dans l'ensemble des ouvrages déjà parus dans cette collection, par contre pourquoi introduire des documents déjà publiés ? Ainsi, par exemple, la première photographie inaugurant ce recueil de documents proposés aux élèves du degré de détermination est la même que celle parue dans le recueil s'adressant aux élèves du cycle d'orientation. Pourquoi ces répétitions ?

Autre regret : le XX^e siècle ici présenté est encore trop axé sur les thèmes et sujets déjà étudiés dans le deuxième degré. L'impression laissée par la lecture de cet ouvrage est qu'il s'agit d'une réédition, plus développée bien sûr, du *Monde contemporain*, paru précédemment à l'usage des élèves du degré d'orientation.

De plus, la part faite à l'étude du monde extra-européen est trop réduite. Le monde latino-américain (nous avons relevé deux documents s'y

intéressant), le monde musulman, le monde asiatique, — le Japon, par exemple, — n'apparaissent guère. A ce niveau d'enseignement, la vision du monde et de ses multiples problèmes devrait assurément être élargie. Par ailleurs, si l'on souhaite un travail autonome de la part des élèves, une orientation bibliographique à l'usage des élèves aurait été la bienvenue.

Bref, l'utilisation de ce recueil dans le troisième degré ne permettrait au professeur et à ses élèves que la répétition du travail déjà fourni dans le deuxième degré, en le développant un peu.

D. D.-L.

A & Z, *Lénine pour débutants*, Paris, Maspero, 1980.

Le texte est de R. Appinanesi et les dessins sont d'O. Zarate. Il s'agit de définir Lénine et son histoire au moyen de la bande dessinée.

Amusant et instructif, fouillé, ce livre mérite une place dans la bibliothèque d'histoire.

Voir aussi, dans la même collection et selon les mêmes critères, *Einstein pour débutants*, par J. Schwartz et McGuinness.

J. D.

MANUELS

DURAND-DASTES F., GENTELLE P., FOUCHER W., LACOSTE Y. et GHIRARDI R., *Les grandes puissances et le tiers monde. Les problèmes de l'énergie*, coll. « Lacoste-Ghirardi », t. 3, Paris, Nathan, 1980.

Après avoir traité des deux superpuissances, du Japon et de l'Europe occidentale, les auteurs cernent ici les problèmes énergétiques et ceux de l'inégal développement. Ils s'interrogent sur la définition géographique du tiers monde. Ils étudient le Brésil, l'Inde et la Chine.

Utile pour la bibliothèque de la classe d'histoire afin de faciliter les recherches individuelles ou collectives des élèves en ayant le souci de l'interdisciplinarité.

M. H.

FRANÇOIS J. et D., GAILLARD J.-M., BAUTIER F., BERTHEMONT J. et J., *Histoire-géographie, 3^e, Livre du professeur*, Paris, Nathan, 1980.

Un livre du professeur conçu de manière intelligente. En effet, pour chaque leçon il présente des objectifs cognitifs (appelés « objectifs généraux »,

pourquoi limités au seul savoir ?) et des objectifs pédagogiques, précisant en quelque sorte la méthodologie possible. Il propose enfin des documents complémentaires, des thèmes à développer, des travaux à faire réaliser par les élèves et une orientation bibliographique.

Étonnons-nous cependant de trouver les mécanismes institutionnels dans la partie « géographie »...

M. H.

JOINT P., COURBON J.-P. et NADRIN L., *Histoire et géographie*, coll. « C.A.P. », 1^{re} préparatoire, nouveaux programmes, Paris, Nathan technique (distribué en Belgique par Labor), 1981.

L'ouvrage se compose d'une série de leçons (46) relatives à l'histoire d'abord, à la géographie ensuite. Les leçons d'histoire, que nous avons plus particulièrement analysées, traitent de l'Europe du XVI^e siècle à nos jours et comportent chacune :

- des documents simples et lisibles (cartes, graphiques, photographies,...), accompagnés de références relativement correctes mais non homogènes, regroupés autour d'un centre d'intérêt ;
- un texte court, intitulé « Pour mieux comprendre » reprenant les idées essentielles de la leçon et constituant les éléments d'une synthèse ;
- une page « Magazine » se présentant sous la forme d'un récit illustré de textes et de photographies et destinée à mettre en évidence un aspect de la leçon.

L'ouvrage comporte encore un lexique et une table onomastique dont les termes sont signalés dans le texte des leçons par des gros points et des astérisques.

Ainsi conçu, ce manuel a pour objectifs de :

- développer l'aptitude à observer, analyser, interpréter et critiquer des documents de toute nature ;
- conduire à l'autonomie par la maîtrise progressive du vocabulaire et des outils spécifiques à l'histoire et à la géographie ;
- inciter à l'étude de l'histoire et de la géographie.

Un manuel bien pensé, qui plaira aux professeurs qui ne souhaitent pas faire trop d'efforts de préparation et qui pourra être utilisé par les élèves des autres comme instrument de travail...

M. H.

BELGIQUE

HASQUIN Hervé, *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*, Bruxelles, Institut Jules Destrée, Bruxelles, 1981.

Comme F. Rousseau, l'auteur est convaincu qu'il existe un réel problème wallon sur le plan historique, dans le cadre même de la Belgique. Il nous donne un aperçu des conceptions diverses et successives que l'on s'est faites en Belgique depuis 1830. Il conclut que l'histoire de la Wallonie doit être écrite et même devrait être une matière d'enseignement dans les écoles moyennes et les athénées. Ce petit essai contient beaucoup de citations qui pourraient être utiles pour un choix de textes lors de préparation de cours.

J. D.

Cahiers de l'aménagement du territoire wallon, Liège, Société de Développement régional pour la Wallonie, 1980-1981.

La Société de Développement régional pour la Wallonie a entrepris la publication périodique de textes et de cartes, résultats des travaux que les responsables de la région wallonne lui ont confiés en matière d'aménagement du territoire. A l'heure actuelle, les travaux préparatoires du Plan régional d'aménagement du territoire wallon peuvent être considérés comme terminés. Les résultats des études menées sont ainsi communiqués à tous ceux qui s'intéressent au développement de la Wallonie ainsi que de nombreuses informations qualitatives et quantitatives. Nous relevons, par exemple, dans ces publications, des articles traitant de *La cartographie de la forêt wallonne*, *Proposition de réseau ferroviaire dans une optique d'aménagement du territoire wallon*, *L'évolution du massif forestier*, *Les industries de la première transformation du bois*, *La cartographie agricole de la Wallonie*.

Bref, il s'agit d'un ensemble d'articles présentant l'état de la question dans une série de domaines relatifs au milieu dans lequel évoluent nos élèves. Ils pourront être avantageusement utilisés dans l'enseignement secondaire, surtout dans les classes supérieures. Des cartes très claires accompagnent les articles ainsi que de nombreuses données chiffrées.

D. D.-L.

Le Patrimoine monumental de la Belgique, Liège arrondissement, 2 vol., Liège, Mardaga, 1980.

On connaît toute l'ampleur de la tâche entreprise depuis quelques années par le Ministère de la Communauté française pour inventorier nos

richesses monumentales. On sait que, fort heureusement, l'objectif ne concerne pas seulement les monuments « de prestige », mais vise à faire connaître et préserver tout vestige monumental, si modeste soit-il, qui porte témoignage de notre passé.

La tâche est vaste, mais progresse avec régularité. Chaque nouveau volume est par ailleurs l'occasion de progrès évidents pour la présentation. L'inventaire de l'arrondissement de Liège, particulièrement riche, alors qu'un volume précédent a déjà été consacré à la ville, a nécessité deux tomes. Leur consultation est à la fois un enchantement pour l'œil et une mine inépuisable de données précises pour le chercheur. Nous savions déjà combien les différents volumes de cette collection aident les professeurs soucieux d'utiliser les ressources locales dans la motivation de leur enseignement. Nos collègues « principautaires » trouveront ici une ample moisson de renseignements historiques sur les communes de l'arrondissement de Liège, d'abondants croquis (aisés à reproduire !), de merveilleuses photos couleur et une description précise de chaque monument répertorié. Innovation heureuse : un inventaire photographique complet est placé en fin de volume.

Du très beau travail, des ouvrages agréables à consulter... et à utiliser.

J. Del.

DUVOSQUEL J.-M., LEMOINE-ISABEAU C., *La région de Comines-Warнетon, Sept siècles de documents cartographiques et iconographiques*, Bruxelles, Crédit communal, 1980.

On sait combien, depuis des années, le Crédit communal œuvre pour une meilleure approche de l'histoire dans nos régions. L'édition des *Plans en relief* comme celle de la *Carte de Ferraris* en témoignent. Cependant, le présent ouvrage constitue à bien des égards une « première ». On y a rassemblé toutes les sources iconographiques et cartographiques relatives à la petite zone frontalière de Comines-Warнетon.

L'ouvrage présente un double intérêt : il constitue d'abord pour les enseignants de cette région une source locale d'une extrême richesse (nous serons, à ce propos, nombreux à les envier !). Mais au-delà, cet album offre un modèle d'exploitation scientifique de documents cartographiques et iconographiques. Il montre surtout à quel point ce type de source est riche et éclairant... pour qui sait s'en servir.

Dès le XVI^e siècle, apparaissent les premières cartes plus ou moins fiables ; pendant longtemps, ce type de document n'existera que pour des

nécessités précises : seigneurs qui veulent fixer avec minutie l'étendue de leurs droits, souverains qui attachent leurs cartographes à de vastes travaux dont l'intérêt militaire n'est pas absent. A ce sujet, la région de Comines-Warнетon, ballottée d'une souveraineté à l'autre au gré des guerres de Louis XIV, a donné lieu à de nombreux relevés très précis, donc très précieux.

En ce qui concerne les plans, le XVI^e siècle est particulièrement riche de documents très colorés, très vivants. Les auteurs ont fait, à juste titre, une large place aux exceptionnels *Albums du duc Charles de Croy*. Enfin, les apports de la photographie, ancienne ou aérienne, n'ont pas été négligés.

Au total, un bien bel ouvrage à consulter, à lire... à admirer.

J. Del.

VERHOEVEN J., *Démocratie chrétienne. Origines et perspectives*, coll. « Ceux d'hier et d'aujourd'hui », Bruxelles, Labor, 1979.

Ce livre ne détaille pas l'histoire de la démocratie chrétienne en Belgique mais expose les principales étapes de son évolution, examinées surtout dans ses rapports avec les catholiques conservateurs.

La démocratie chrétienne naît à la fin du XIX^e siècle avec l'apparition des catholiques sociaux. Ensuite, on verra se succéder trois associations regroupant les travailleurs chrétiens : en 1891, la *Ligue démocratique belge* qui fera place en 1921 à la *Ligue des Travailleurs chrétiens* ; elle-même deviendra après la seconde guerre mondiale le *Mouvement ouvrier chrétien* (M.O.C.), indépendant à l'égard des partis politiques.

Connaissant très bien son sujet, l'auteur s'attache surtout à définir la situation actuelle du M.O.C.. Dispersés au sein de divers partis (*Parti social chrétien*, *Rassemblement wallon*, *Front des Francophones*, *Parti socialiste*) ou groupements politiques (*Démocratie chrétienne* d'Alfred Califice, *Groupe politique des Travailleurs chrétiens*, *Parti ouvrier chrétien*, *Union démocratique et progressiste*, *Mouvement d'Animation politique des Travailleurs chrétiens de Gauche*), les travailleurs chrétiens n'ont pas une représentation politique à la mesure de la puissance des organisations ouvrières chrétiennes ; ce que l'auteur déplore. Aussi préconise-t-il un remembrement de toutes les forces démocrates chrétiennes avec un ou plusieurs partis politiques en attendant une inévitable évolution du monde politique wallon.

On trouvera en annexe (pp. 185-203) le texte intégral des options fondamentales du *Mouvement ouvrier chrétien* adoptées le 9 mars 1978 et dans

le corps du texte de nombreux documents (programmes, prises de position d'hommes politiques) illustrant la vie politique et sociale de la Belgique dans le troisième quart du XX^e siècle.

J. Dec.

ANGLETERRE

CHARLOT Monica, *L'Angleterre, cette inconnue. Une société qui change*, Paris, Colin, 1979.

Pour la plupart d'entre nous, l'image de l'Angleterre se fige dans le cadre de quelques stéréotypes entretenus par la littérature et la tradition orale. Que reste-t-il aujourd'hui de l'élan économique, du prestige maritime, de l'impérialisme colonial, de la domination financière du *sterling* ? Le chômage, le démantèlement industriel, l'immigration des peuples de couleur, l'inflation. Que deviennent les habitants dans toute cela ? C'est à cette analyse que s'attache ce livre dense, nourri de statistiques et de références nombreuses à des enquêtes récentes.

Certes l'Angleterre reste le pays des clivages marqués entre classes sociales, entre riches et pauvres ; le pays des discriminations contre les femmes, contre les immigrants, des violences criminelles. Elle est aussi le pays de la mobilité sociale, tant ascendante que descendante, de la redistribution des revenus et des patrimoines, l'inventeur du *Welfare State*, le lieu des mouvements d'émancipation féminine, de la lutte contre le racisme. Elle conserve la force organisée des travailleurs, mais elle la double de l'action féministe dans de nombreux domaines. Les changements affectent la vie familiale moins cohérente quoique forte encore, le travail féminin, la poussée du niveau de vie, l'avènement d'une société de loisirs, etc.

En matière scolaire, de l'éducation de droit divin, on est passé à l'éducation selon le mérite, pour en arriver à l'éducation pour soi ; malheureusement, en dépit des réformes, l'élite se recrute toujours parmi les couches privilégiées de la nation. Par un paradoxe, fréquent dans l'histoire, la politique de démocratisation appliquée au système scolaire semble aboutir à des résultats contraires à ceux recherchés en raison de la persistance des schémas ancestraux et aux freinages des principes de démocratisation faute de volonté d'aboutir, de clairvoyance à long terme ou de ressources intellectuelles et financières.

Si, dans ces pays de mangeurs de bœuf, on reste fidèle au rôti, le dimanche surtout, les habitudes alimentaires ont été adaptées au rythme de la société des médias et à l'apport des immigrants

de toute origine. La proportion du revenu familial accordé à la nourriture a diminué et s'est égalisée dans l'ensemble. La pause-thé est entrée dans les mœurs.

Les contraintes victorieuses sont rejetées par la jeunesse successivement représentée par les *Teddy Boys*, les *Mods*, les *Skinheads*, les *Hippies*, les *Rockers*, les *Punks* en révolte contre les modes imposées par les couturiers et contre la société. Les *jean's* et le *t-shirt*, sont à la fois uniforme et moyen de personnalisation, tandis que la mini-jupe symbolise le rejet des tabous. Le dimanche sert plus à la grasse matinée qu'aux dévotions. Le journal du dimanche remplace la *Bible*. Les vertus protestantes s'effacent : on a appris à « perdre son temps », à « gaspiller », les loisirs passifs (T.V.) l'emportent sur les actifs (pratique des sports). Si 95% des Britanniques déclarent adhérer à une religion, ils sont en général tolérants, par ignorance souvent, mais la pratique religieuse ne concerne que 20% d'entre eux, plus chez les catholiques, minoritaires, que chez les anglicans (75% contre 17%), quant au contenu de la foi il présente des surprises. La famille royale, la police conservent cependant une audience considérable, tandis que les préjugés raciaux sont plus nuancés.

En dessous d'une société réputée « permissive », subsiste une société dotée d'un très haut niveau de civilisation dont les membres semblent actuellement aspirer à la pause sociale. Mais ne s'agit-il pas là d'une pulsion naturelle dans toute société : le retour du pendule en quelque sorte.

R.V.S.

MACKINTOSH J.-P., *The British Cabinet*, London, Stevens and sons ltd, 1979.

Troisième édition d'un livre publié pour la première fois en 1968, cet ouvrage est consacré à l'évolution des pouvoirs réels du Cabinet britannique du XVIII^e siècle à nos jours. Il montre en particulier le rôle joué en son sein par le Premier ministre. Il est basé sur une impressionnante documentation archivistique et sur des témoignages d'anciens membres des Cabinets ministériels britanniques. Ces éditions successives se justifient par l'évolution continue du pouvoir en Angleterre au profit des groupes de pression et par le transfert de certains pouvoirs de décision vers les organes de la C.E.E. Cet ouvrage actualise le livre d'Arthur Berriedale Keith : *British Cabinet System*, qui faisait autorité en la matière, et intéressera certainement les professeurs désireux d'affiner leur perception des mécanismes institutionnels dans les pays voisins.

R.R.

FRANCE

PROST Antoine, *Petite histoire de la France au XX^e siècle*, coll. « U », Paris, Colin, 1979.

Cet ouvrage est destiné à pallier la carence trop souvent constatée des enseignants français de l'histoire de négliger les époques les plus récentes de leurs programmes, comme si une fatalité voulait que le passé se bloque à quarante ou cinquante années avant l'époque vécue. Pourquoi s'étonner dès lors si le champ laissé en friche est occupé par des *squatters* : sociologues, économistes et autres politologues, voire journalistes. A condition d'y appliquer les règles de la critique, l'histoire immédiate peut avoir autant d'importance que toute autre, même s'il y a des lacunes dans la documentation, autres, mais pas davantage que celles que doivent combler les historiens de périodes plus anciennes, eux aussi aux prises avec les hiatus de la documentation.

Issue de notes de cours, les données rassemblées ici sont simples, claires et concises, sans omettre cependant aucun fait important, politique, économique ou social. Des repères chronologiques sont posés à bon escient pour situer des matières dont le développement est plus spécifique. De même des biographies des personnages les plus importants sont proposés en annexe, ainsi que des données statistiques.

L'essentiel s'y trouve, depuis la *Belle Epoque*, avec sa société très contrastée, l'affirmation du *consensus* républicain ; la première guerre mondiale, ses conséquences matérielles et la politique financière qu'elles impliquent ; la crise des années trente, avec les espoirs, vite déçus, du *Front populaire* ; le régime de Vichy et les affres de la IV^e République ; la décolonisation et la naissance de la V^e République, les mutations, enfin, de la société française entre 1945 et 1979.

Un excellent aide-mémoire.

R.V.S.

MONTASSIER Valérie-Anne, *Les années d'après-guerre (1944-1949). La vie politique en France, l'économie, les relations internationales, l'Union française*, coll. dirigée par BONNEFOUS E. et MIQUEL P., Paris, Fayard, 1980.

BOURDACHE Collette, *Les années cinquante. La vie politique en France, l'économie, les relations internationales, l'Union française*, dans *Ibidem*.

Il ne manque pas de bonnes synthèses évoquant la période de l'histoire de France postérieure à la seconde guerre mondiale. L'ambition des promoteurs de cette nouvelle collection n'est pas d'y

ajouter une œuvre supplémentaire. Ils se donnent plutôt, par tranches décennales, le propos de fournir aux lecteurs, étudiants, autodidactes ou profanes, des éléments précis d'appréciation des réalités politiques, avec des aperçus indispensables sur l'évolution économique et financière, et sur le climat de la vie culturelle, sans oublier certains aspects importants de la vie quotidienne. Le premier tome concerne l'immédiat après-guerre et évoque à partir d'une foule de données chronologiques, numériques, juridiques et autres les circonstances de la libération de la France et de l'établissement laborieux de la IV^e République et du retrait de Charles de Gaulle de la vie politique. Le classement des données est réalisé à la manière d'un aide-mémoire, par sujet et par thème qu'il serait trop long de détailler séant. S'y ajoutent des annexes nombreuses fournissant la composition des gouvernements, la chronologie des principaux événements, des textes réglementaires parmi lesquels figurent les projets de constitution, des déclarations politiques telle celle des Nations unies, du 1^{er} janvier 1942, parmi lesquelles la France ne figure pas encore. Les territoires de l'Union française sont détaillés pièce à pièce de même que les faits de politique extérieure, ou de politique économique, avec les élections et *referendum*.

Le deuxième volume, selon un schéma analogue, s'efforce de rendre compte des différents aspects des années '50. Les pages relatives à la politique intérieure sont les plus nombreuses parce qu'il a été impossible d'en séparer les événements nombreux de la décolonisation. Il ne subsiste pas moins une rubrique relative à l'Union française spécialement dans ses parties concernant l'Indochine et l'Afrique du Nord. La politique extérieure est moins dense, de même que les aspects économiques et financiers préoccupés de fournir un bilan de l'action entreprise dans le domaine des équipements et de la politique énergétique. La politique sociale est brièvement traitée. Mais ici encore, le volume est complété par un choix d'annexes moins copieux que dans le volume précédent, mais où figurent les mêmes rubriques et notamment le texte de la constitution de la V^e République.

Ce sont donc là de bons ouvrages de référence pour qui souhaite approfondir son information sur un pays qui nous est proche et si éloigné cependant dans la manière indépendante qui est la sienne de conduire ses affaires.

R.V.S.

TOUCHARD Jean, *Le gaullisme, 1940-1969*, coll. « Points-Histoire », n° 32, Paris, Seuil, 1978.

Le livre de Jean Touchard publié ici est, à l'origine, un cours professé à l'Institut d'Etudes politiques de Paris. Bien écrit, bien charpenté, bien

documenté, le livre retrace la biographie du général de Gaulle et la replace dans son contexte historique, expliquant successivement le gaullisme de guerre, le gaullisme de gouvernement, le général de Gaulle au temps du R.P.F., puis au temps de la traversée du désert, le général de Gaulle et l'Algérie, sa politique étrangère de 1958 à 1969, sa politique intérieure pendant la même période, sa politique économique et sociale.

Dans sa conclusion, l'auteur montre pourquoi le gaullisme est, contrairement à plusieurs autres thèses avancées et réfutées, l'expression du nationalisme. « Sans doute faut-il commencer par rappeler, — dit-il, — deux affirmations très banales : à l'origine du gaullisme, il y a un homme tout à fait exceptionnel et tout à fait anachronique qui s'appelait Charles de Gaulle. D'autre part, le gaullisme est né de la guerre et de la défaite de juin 1940. La naissance du gaullisme est incompréhensible si on ne fait pas la convergence entre le nationalisme d'un homme exceptionnel, mais dont l'idée de la France n'avait rien d'exceptionnel, et les sentiments d'une nation ou d'une partie de cette nation, ou parfois d'une poignée d'hommes, sentiments très différents suivant les hommes et les périodes » (pp. 352-353). Le gaullisme de guerre est l'expression du nationalisme. Celui de la *Libération*, celui de la bonne conscience. Au temps du R.P.R., c'est l'anticommunisme, l'antiparlementarisme, l'antidirigisme. En 1958, c'est à la fois l'attachement à l'Algérie française, des traces de fascisme, des ralliements opportunistes. La cinquième période va de l'annonce de l'autodétermination à l'indépendance de l'Algérie. La sixième période, 1962-1968 (gouvernement Pompidou), est celle du gaullisme de gestion, de la stabilité politique et économique. Au moment de mai 1968, c'est un gaullisme de peur et ensuite, à l'automne, un gaullisme de fidélité et de tristesse. Quant aux autres gaullismes, ils sont aussi divers et aussi nombreux que les hommes et les mouvements qui les ont animés ou les animent.

Le livre comprend encore des repères chronologiques et une bibliographie sommaire. Il pourrait être utilisé comme instrument de travail dans les classes terminales de l'enseignement secondaire.

M. H.

HINTERMANN E., *Manifeste pour une sociale-démocratie en France*, Paris, Michel, 1979.

E. Hintermann a travaillé pour l'O.C.D.E. en liaison avec *Force ouvrière* ; il a fait partie de la presse socialiste et a été un collaborateur de Guy Mollet et de Gaston Defferre. Il a créé une tendance sociale-démocrate au sein du *Parti socialiste*.

Il prétend ici, à force d'arguments qui peuvent paraître séduisants, que les Français pourraient se réconcilier dans la sociale-démocratie. Il s'agit donc d'un manifeste, d'un ouvrage où l'auteur nous exprime avec conviction ses idées : faire une politique au service de l'homme tout en mettant l'accent sur les réformes nécessaires.

Facile à lire, un peu utopiste, entre la droite et la gauche, ce livre propose une sociale-démocratie à la fois éloignée du libéralisme et du marxisme.

J. D.

BERSTEIN Serge, *Histoire du Parti radical. La recherche de l'âge d'or*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1980.

Le présent ouvrage cherche à comprendre le phénomène radical entre les deux guerres et énonce l'hypothèse que le Parti radical peut être appréhendé par les moyens classiques d'une étude historique. Trois raisons ont poussé l'auteur à choisir cette histoire : l'importance du rôle joué par ce parti, sa fonction de parti de gouvernement et le fait qu'il est une formation politique possédant une doctrine, une organisation, des militants. L'auteur étudie les problèmes des rapports entre un parti de gouvernement et les gouvernants issus de ses rangs.

Ce gros ouvrage, très fouillé, très détaillé, retrace en fait l'histoire de la France de 1919 et 1926, date à laquelle le Parti radical devra repenser sa tactique politique, comme sa vision de la France et du rôle qu'il devra y jouer. Une abondante bibliographie termine ce livre et en fait un véritable outil de travail.

J. D.

SOWERDINE C., *Les femmes et le socialisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1979.

L'auteur, professeur à l'Université de Melbourne, expose l'histoire des femmes oubliées qui, sous la III^e République, contribuèrent au développement du socialisme français. C'est aussi l'histoire de leur échec. La subordination des femmes à l'intérieur du parti est prônée par les femmes elles-mêmes.

Ce livre est complété par des documents et par une bibliographie édités sur deux microfiches (il faudrait donc avoir un lecteur de microfiches chez soi !).

J. D.

MERCIER Louis-Sébastien, *Le tableau de Paris*, coll. « F.M./La découverte », Paris, Maspero, 1979.

Publié ici en abrégé, — l'œuvre originale comporte douze parties en six tomes, — *Le tableau de Paris* est un excellent révélateur de la vie parisienne à la fin du XVIII^e siècle plus exactement entre 1781 et 1788, dates entre lesquelles il a été rédigé et publié. En effet, les extraits choisis, s'ils sont parfois un peu redondants (ce qui justifie amplement la publication abrégée), décrivent les différents quartiers de Paris, mettant en évidence ce qui les distingue, informent sur la structure sociale de Paris, les conditions de vie des différents couches de la société, les croyances religieuses et les pratiques populaires ; constituent une réflexion sur les différents aspects de la vie politique.

Le style de l'auteur est vif, sa langue aisée, ses descriptions pittoresques. On sent qu'il narre des choses qu'il a vues lui-même, ce qui en fait un témoin de première importance, — et un témoin cultivé, représentatif du courant littéraire des Lumières, — pour ces années pré-révolutionnaires.

Un livre parmi lequel les professeurs pourront choisir de nombreux extraits pour faire découvrir à leurs élèves la société du XVIII^e siècle.

M. H.

La franc-maçonnerie française. Textes et pratiques (XVIII^e-XX^e siècles) présenté par Gérard GAYOT, coll. « Archives », n° 86, Paris, Gallimard-Julliard, 1980.

Il n'est plus nécessaire de présenter aux lecteurs de cette revue la collection « Archives ». Rappelons seulement qu'un historien y expose des faits, des évolutions en présentant de nombreuses sources narratives.

Le présent volume, même s'il traite d'une société initiatique, n'échappe pas à la règle. L'auteur en effet étudie successivement le fait maçonnique, les textes fondamentaux de la maçonnerie, ce qu'il appelle « la rage de s'associer », les Lumières et les Contre-Lumières, les aventures du Grand Architecte de l'Univers.

Mettons en évidence les cartes sur la répartition des loges françaises au XVIII^e siècle, en 1858 et en 1873 ainsi que des tableaux sur l'origine sociale des francs-maçons.

M. H.

AMÉRIQUE DU NORD

DEGLER Carl N., COCHRAN Thomas C., DE SANTIS Vincent P., e.a., *Histoire des Etats-Unis. La pratique de la démocratie*, traduit de l'anglais sur l'édition de 1977, Paris, Economica (49, rue Hérissant, 75015), 1980.

De fait, les Etats-Unis constituent le centre névralgique du *Monde libre*. La liberté gouverne, en effet, tous les aspects de leur vie. Dans cette optique, il convient de rappeler qu'entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et les institutions qui libèrent. D'où l'importance attachée par les Américains à la Loi, sauvegarde contre la violence dont leur pays donne souvent le spectacle. Le présent ouvrage décrit honnêtement, scrupuleusement même, les multiples composantes de ce type de démocratie, avec ses points forts et avec ses faiblesses.

Le plan adopté suit un développement strictement chronologique dont les huit parties correspondent aux grands tournants que le pays a connus dans son évolution depuis la fondation de l'Amérique jusqu'à la 8^e partie placée *Sous le signe de la guerre, de l'abondance et de la discorde*, en passant par *La Jeune République ; Démocratie et destinée manifeste*, le temps de la renaissance américaine ; *Une Maison divisée*, le temps d'une nation en mutation ; *L'Ere industrielle*, ou l'Âge d'or, *the gilded age* ; *L'Avènement d'une nation moderne*, dans l'essor de l'ère progressiste ; *L'entre-deux-guerres*, avec les *Roaring twentieth*, le *Crash* et le *New Deal*.

Chaque partie est rédigée par des auteurs différents mais tous veillent à détailler les aspects politiques, en leur donnant leur support économique et social, ainsi que leur coloration culturelle, notamment au plan de l'expression artistique, de l'idéologie et des mouvements par lesquels ils se manifestent. Place est faite aux critiques sociales, ethniques, religieuses et autres, dans un amalgame où se rencontrent tant de composantes différentes, ici distinctement discernées.

Les annexes rassemblent une série de documents tels que la *Déclaration d'indépendance*, la *Constitution* avec les 26 articles de ses amendements jusqu'en 1971, le tableau des présidents, vice-présidents et membres du gouvernement depuis Georges Washington, la répartition des membres du Congrès depuis la fondation de celui-ci, le détail des résultats de toutes les élections présidentielles, la liste complète des juges à la Cour suprême de l'Union et le détail de l'évolution de la population de tous les Etats entre 1800 et 1970.

Les passages relatifs au Vietnam, l'*Affaire du Watergate*, la lutte des jeunes pour les droits

civiques sont autant de critères parmi bien d'autres moments difficiles de l'histoire des Etats-Unis de l'impartialité d'un ouvrage dont la lecture est ici recommandée. Soulignons une fois de plus cependant l'ambiguïté du vocabulaire qui traduit Etats-Unis par Amérique et habitant des *States* par Américain. Mais cela n'est-il pas la rençon du prestige ? *O American Dream* !

R. V. S.

BOSSU Jean-Bernard, *Nouveaux voyages en Louisiane, 1751-1768*, édition et présentation de Philippe JACQUIN, coll. « Etranges étrangers », Paris, Aubier, 1980.

Pendant plus de quinze ans, un jeune officier français parcourt la Louisiane et tient un journal où il décrit le genre de vie des Indiens qu'il rencontre et qui le fascinent. A la lecture de ce journal, nos jeunes élèves découvriront le genre de vie et les coutumes de tribus qu'ils ne connaissent le plus souvent que par les films américains. Au terme de la lecture, une carte retraçant les pérégrinations de Bossu et une introduction de l'auteur leur permettront de se rendre compte, peut-être, de la qualité du témoignage.

Le numéro d'octobre 1980 de la revue *L'histoire* présente longuement ce journal. Nous y renvoyons le lecteur des *Cahiers de Clio* soucieux de compléter son information.

M. H.

LOUANT Armand, *Le cas du Père Louis Hennepin, récollet, missionnaire de la Louisiane - 1626-1700 ? — ou histoire d'une vengeance*, dans *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musées Atohis*, t. 47, Ath, 1978-1979.

A la lumière de nouveaux documents, Armand Louant, Chef de Département honoraire aux Archives de l'Etat et Archiviste honoraire de la Ville de Mons, se livre à un examen critique des faits et gestes d'Antoine Hennepin, Louis de son nom de religion, père récollet. Etonnante existence que celle de cet ecclésiastique, vraisemblablement d'origine athoise, né sujet du roi d'Espagne, Français par allégeance puis de droit, envoyé en 1675 comme missionnaire au Canada.

Ayant exploré le Haut-Mississippi jusqu'à l'embouchure de l'Illinois, il n'hésita pas à falsifier le récit de voyage réclamé par la Cour de France en essayant d'y ajouter la relation d'une exploration fictive qu'il aurait poursuivie jusqu'à l'embouchure du Mississippi, deux ans avant Cavelier de la Salle.

Par deux fois, son ambition, sa vanité et sa ran-cœur l'amèneront à se venger basement. Tout d'abord de ses supérieurs français et de la France elle-même responsable du bannissement encouru après la découverte de la supercherie, en publiant à Utrecht où il avait trouver refuge deux ouvrages vindicatifs incitant les Anglais à s'emparer de la Louisiane au détriment des Français ! Ensuite du haut clergé catholique d'Utrecht ayant décrété contre lui des mesures d'expulsion, en l'accusant de jansénisme dans un *factum* adressé au pape.

Pourchassé par les uns, tenu prudemment à l'écart par les autres, il se réfugiera en Espagne puis à Rome où l'on perd sa trace dans les premières années du XVIII^e siècle.

En bref, une intéressante mise au point sur une personnalité pour le moins controversée, en attendant que la découverte toujours possible de nouveaux documents vienne encore dissiper davantage le mystère qui entoure la vie de cet homme-problème.

R. C.

RUSSIE - U.R.S.S.

BESANCON Alain, *Présent soviétique et passé russe*, coll. « Pluriel », Paris, Livre de poche - Librairie générale française, 1980.

Alain Besançon est un spécialiste de la psycho-histoire. Il nous livre ici une douzaine de textes par lesquels il tente de définir la silhouette psychique de la Russie et de son corollaire soviétique. L'U.R.S.S., essentiellement fondée sur le mensonge, constitue le plus redoutable danger pour les puissances occidentales sans que celles-ci, aveuglées par leurs illusions acceptent de s'en rendre compte.

L'auteur analyse la position respective des « amis » et des « adversaires » français de l'U.R.S.S. en détaillant les ressorts de leur attitude au total favorable à l'emprise soviétique. Il démontre que l'illusion du réalisme consiste à voir la réalité où elle n'est pas. Le socialisme est donc une chimère et la Russie avec ses traditions, son peuple, son empire n'est pas le terrain solide sur lequel bâtir une politique. Elle n'est qu'un mirage qui dissimule le néant du socialisme, le trou de vidange dans le tourbillon duquel risque de s'engloutir toute la terre. Au XIX^e siècle, la Russie subit l'influence multiforme des *slavophiles*, des *occidentaux*, des *populistes*, des réformateurs de tout poil, l'apport essentiel de la notion de parti, l'influence dominante de la paysannerie maltraitée par un Etat qui se veut libérateur (1861) mais est mal inspiré. L'obligation de travailler, généralisée au XVIII^e

siècle pour les nobles, ne découle pas de l'esprit de profit de type petit bourgeois, mais du devoir d'obéissance, car les Russes comme l'affirmait Ivan III au XV^e siècle sont « tous des esclaves ». Ainsi se développe le mensonge, entraînant au XIX^e siècle une réaction en faveur d'un *homme nouveau* auquel l'idéologie capitaliste fait en réalité défaut, dépassée qu'elle est par l'idéologie marxiste. Dans ce pays d'esclaves on devine les effets de l'éducation libérale des jeunes nobles exprimée follement dans le mouvement des déca-bristes (1825).

Au fond de lui-même, le peuple russe fonde son unité culturelle sur l'orthodoxie. Les *Lettres de Russie* de Custine sont démonstratives à cet égard. Issu du populisme, le socialisme est un fruit de cette vocation du peuple russe.

Comprendre le système soviétique, c'est découvrir une *méta* et une *subhistoire* entre lesquelles l'histoire disparaît pour faire place à quatre légendes : celle de l'Ancien Régime, celle de la révolution, celle de la contre-révolution, celle du socialisme, selon le schéma : « une isba est-elle gracieuse, c'est le peuple russe ; est-elle pleine de vermine, c'est le capitalisme ». De fait la Russie soviétique, greffée sur la vieille Russie, est devenue un conservatoire de formes mortes dont les structures n'ont fait que changer de nom en une imitation perverse de l'Occident. Il n'en résulte qu'un *Golem*, c'est-à-dire un corps construit, sans âme. Il est remarquable que dans ce cadre, les formes anciennes soient réhabilitées avec Pierre-le-Grand, Ivan IV le Terrible, toute la pompe impériale et même l'Eglise orthodoxe comme véhicule de celle-ci.

Il est difficile de définir l'Etat soviétique. Il vise un pseudo-bien commun et ne réalise qu'un pseudo-bien particulier. Il repose sur l'idéologie et masque la réalité comme le prétend le jugement porté dès 1938 par Boris Souvarine : « U.R.S.S. n'est qu'un mensonge de la base au faite. Dans les quatre mots que représentent ces initiales, il n'y a pas moins de quatre mensonges. La Constitution contient plusieurs mensonges par article. Le mensonge est l'élément naturel de la société pseudo-soviétique. Staline d'après la loi fondamentale n'existe pas : mensonge. Le *Politbureau*, suivant les documents officiels, n'a jamais existé : mensonge. Le Parti, élite de la population : mensonges. Les plans quinquennaux, les statistiques, les résultats, les réalisations : mensonges [...]. Les assemblées, les congrès : théâtre, mise en scène. La dictature du prolétariat : immense imposture. La spontanéité des masses : méticuleuse organisation. La droite, la gauche : mensonge et mensonge [...]. Le chef génial : un tyran obtus. Le socialisme : un mensonge éhonté ».

Critique acerbe, à caractère unilatéral du système soviétique, cet ouvrage constitue une base intéressante de réflexion à condition de bien distinguer les éléments du raisonnement, la thèse et l'hypothèse, car si l'idéologie s'impose, si men-songe il y a, on peut bien tromper quelques-uns, mais peut-on tromper tout le monde toujours ?

R.V.S.

ARVON Henri, 1921, *La révolte de Cronstadt*, coll. « La mémoire du siècle », Bruxelles, Complexe, 1980.

Après la révolution bourgeoise de février 1917, après la révolution prolétarienne d'octobre 1917, la révolte de Cronstadt vise, contre la dictature du parti communiste, avec sa *Tchéka* et son capitalisme d'Etat, à établir l'autorité des *soviets* libres.

Dans le contexte du communisme de guerre couronné en novembre 1920 par l'écrasement des troupes anarchistes de l'Ukrainien Makhno, les terribles sacrifices imposés par l'*Armée rouge* et les autorités bolchéviques ont provoqué un vif mécontentement et des troubles sociaux. Les paysans s'ameutent et les ouvriers recourent à la grève, quoique celle-ci soit interdite, pour réclamer un meilleur ravitaillement. Les marins de la flotte de la Baltique ont constamment fourni le soutien des mouvements révolutionnaires à Pétrograd. Ils s'émeuvent des événements. Constatant les intentions du X^e Congrès du Parti communiste de prendre le virage de la *nouvelle économie politique* (N.E.P.) et l'emprise grandissante de la bureaucratie *bolchevik*, ils protestent au nom des principes soviétiques et réclame le retour à un régime de socialisme nouveau fondé sur la synthèse de toutes les libertés, non seulement économiques mais surtout politiques. Ils rejettent la dictature du Parti et la « commissarocratie ».

Engagé dans le difficile passage à la nouvelle économie, le parti de Lénine ne peut accepter de remettre en cause sa prépondérance. L'opposition ouvrière dirigée au sein du Parti communiste par Alexandre Chliapnikov et Alexandra Kollontai, éliminée, celui-ci s'emploie par tous les moyens à écraser l'insurrection. Ainsi Cronstadt qui avait voulu rétablir la démocratie ouvrière, finit par obtenir le résultat inverse. Son exemple, devenu épouvantail permanent du parti, servit à légitimer toutes les purges futures : sus aux anti-parti.

C'est que, objectivement, les Cronstadiens dont les intentions sont certes pures pour la majorité, servent les intérêts de la contre-révolution. Les communistes ne manquent pas d'exploiter cette thèse auprès des ouvriers de Petrograd notamment qui ne bougent pas, laissant les rebelles seuls aux prises avec des forces supérieures. En une quinzaine

de jours tout est liquidé, plus de 8 000 Cronstadiens se sont réfugiés en Finlande. Le 18 mars 1921, cinquantième anniversaire de la Commune de Paris, lendemain du cessez-le-feu, les troupes communistes défilent victorieuses à Pétrograd non sans laisser dans la bouche de beaucoup de révolutionnaires comme un goût de cendres⁽¹⁾.

R.V.S.

BROUE Pierre, 1940. *L'assassinat de Trotsky*, coll. « La mémoire du siècle », Bruxelles, Complexe, 1980.

L'événement ici cerné, se développe comme une intrigue policière assaisonnée de *barbouzes*. Le 20 août 1940, un mardi, alors que les bombardiers de la *Luftwaffe* entamaient la Bataille d'Angleterre et que Mussolini faisait fêter la victoire de ses troupes en Somalie, Lev Davidovitch Bronstein, dit Trotsky ou Trotski, selon les usages, avait rendez-vous avec son assassin à Coyoacan, au Mexique. Ainsi se clôturait une existence de soixante et un ans consacrée à la révolution mondiale. Bras droit de Lénine, fondateur et chef de l'Armée rouge en 1918, rédacteur du *Manifeste de l'Internationale communiste* en 1919, il avait été écarté de la direction du parti et de l'Etat après la mort de Lénine pour avoir dénoncé la force grandissante de la bureaucratie et la confiscation des droits et prérogatives du parti par son appareil de permanents. Expulsé d'U.R.S.S. en 1929, il s'établit en Turquie jusqu'en 1933, date où il crée la IV^e Internationale fondée sur de nouveaux partis communistes. Etabli transitoirement en France, puis en Norvège, il trouve finalement asile au Mexique sous la protection du président Lazaro Cardenas.

Trotsky fait peur, ses tribulations sont constantes car il doit se garder, lui et sa famille, de partout. L'auteur suit ici pas à pas la mise en place des pions qui après maintes péripéties dont l'assassinat du fils de Trotsky, Léon Sedov, aboutiront à l'introduction de Ramon Mercader, alias Frank Jacson, dans l'entourage du vieux révolutionnaire et à son geste fatal. La *G.P.U.*, héritière de la *Tchéka* et ancêtre du *K.G.B.*, a vaincu.

Un petit livre qui se laissera lire facilement par les élèves des classes supérieures du secondaire.

R.V.S.

FERRO Marc, *Des soviets au communisme bureaucratique*, coll. « Archives », Paris, Gallimard-Julliard, 1980.

Ce volume abondamment documenté, comme tous ceux de la même collection, suit pas à pas la formation puis la détérioration des *soviets* depuis la naissance du *soviet* de Petrograd, en 1917, jusqu'à l'aboutissement totalitaire déterminé par la mainmise bureaucratique. Le but avoué est d'en finir avec trois légendes :

- 1° la légende qui date de l'époque de Staline, la subversion de l'idéal socialiste et révolutionnaire dans la Russie des *soviets*. Bon nombre de violations sont déjà antérieures à la prise de pouvoir bolcheviste d'octobre et ne peuvent leur être imputées. Elles apparaissent dès lors plus ou moins inhérentes au phénomène révolutionnaire lui-même.
- 2° La légende qui lie l'existence du totalitarisme bureaucratique de type soviétique au seul parti communiste ou au léninisme. Le passé russe joue un rôle important par suite de la persistance des usages, de même que la détérioration, observable dans d'autres pays, des pratiques démocratiques. Il convient d'ailleurs de ne pas négliger l'importance du consensus qui n'est certes pas attribuable à l'application du communisme dans ses déviations totalitaires. Chacun a le régime qu'il mérite !
- 3° La légende, enfin, de l'affrontement entre classes ou partis représentant ces classes. Cette explication, pour séduisante qu'elle soit, est simpliste dans la mesure où elle ne tient pas compte de l'extrême complexité des causes qui provoquent les réactions. Cet ouvrage met en effet en vedette plusieurs systèmes de conflits : syndicats contre comités d'usine, partis politiques contre syndicats, démocratie directe contre institutions représentatives, etc., autant qu'entre partis politiques ayant une idéologie différente.

Nous pouvons ainsi nuancer les arguments simplificateurs des « vulgates » communiste et anti-communiste et comprendre comment une même société peut sécréter à la fois démocratie et totalitarisme ; comment cohabitent, chez les mêmes citoyens souvent, le consensus et la contestation ; comment chaque citoyen est, à la fois, opprimé et oppresseur.

On reconnaît ici l'originalité et la finesse coutumière de l'auteur dont l'excellente connaissance des sources russes nous a valu déjà plusieurs travaux de haute qualité parmi lesquels celui-ci trouve naturellement sa place.

R.V.S.

(1) Voir sur le même sujet un autre compte rendu publié dans les *Cahiers de Clio*, n° 50, pp. 94-95, Bruxelles-Liège, Centre de la Pédagogie de l'Histoire et des Sciences de l'Homme, 1977.

FERRO Marc, 1917, *l'Occident devant la Révolution soviétique. L'histoire et ses mythes*, coll. « La mémoire du siècle », Bruxelles, Complexe, 1980.

Cet essai se veut une introduction à l'étude de la lucidité en politique. Si pour comprendre le développement des mythes sur l'U.R.S.S., il faudrait analyser toutes les sociétés du XX^e siècle, il n'est fait allusion ici qu'aux sociétés occidentales pour des raisons de volume. Tout mouvement véhicule sa mythologie. Comme disait Peguy, « il vit de sa mystique et meurt de sa politique ».

Le début du XX^e siècle vit dans l'illusion que le changement social radical s'accomplirait en Occident par les voies de la démocratie représentative. La guerre, et l'élan populaire qui l'accompagne en 1914, vient tout mettre en terre : armes, arguments, légitimité, espoirs. Partout règne le mythe de la *dernière bataille*. L'explosion révolutionnaire de 1917, dans son extrême violence, propage la conviction que la poursuite de la guerre était l'enterrement de la Révolution. En Occident cependant se répandit vite la conviction que la chute du tsarisme signifiait la guerre à outrance. Si l'opinion bourgeoise ne croit pas à l'avènement d'un régime socialiste en Russie, l'opinion de gauche, elle, constate que la Révolution, c'est la Paix. A côté de la Révolution de février, à côté du *putch* Kornilov, la Révolution d'octobre ne frappe pas particulièrement les Occidentaux. Sauf pour quelques zimmerwaldiens, le mythe de la révolution universelle n'a guère de sens à ce moment. Les mutineries parmi les troupes alliées, en 1917, n'ont guère de rapport avec elle. Il n'empêche que l'interventionnisme occidental en Union soviétique se fonde très vite sur l'ennemi social. La défaite de l'Armée rouge devant Varsovie situe la limite de l'élan révolutionnaire de 1917. Depuis lors aucun régime socialiste ne s'est conforté en Europe sinon sous la protection des baïonnettes russes. Ni Paix des peuples, ni révolution mondiale donc. La révolution russe n'en devint pas moins une « nouvelle aurore » pour bon nombre.

La double terreur, celle du parti communiste, et celle de la base populaire des *soviets*, se développe derrière un front du refus à toute mauvaise nouvelle colportée à ce sujet par les « ennemis de la démocratie ». Il est vrai que le pouvoir des *soviets* est un mythe qui n'en est pas un. La terre ne fut pas plus aux paysans que l'usine aux ouvriers en raison de l'emprise du parti. Après l'envol des idées neuves vint le désenchantement. Après la transfiguration, le démantèlement des mythes : celui du kolkhozien, du stakhanoviste, celui du parti de Staline, celui de l'U.R.S.S. incarnation du progrès. L'alternative s'impose : communiste ou débile mental, les mises en cause et les interrogations se multiplient, c'est l'heure des

dissidents. L'U.R.S.S. survivra-t-elle jusqu'en 1984 ? La Russie reste néanmoins pourvoyeuse de mythes comme le prophétisait Michelet : « Hier la Russie disait, je suis le christianisme ; demain, elle dira, je suis le socialisme ».

R.V.S.

LAGASSE Charles Etienne, *L'entreprise soviétique et le marché. Contrats, profit, rentabilité*, coll. « Approfondissement de la connaissance économique », Paris, Economica (49, rue Héricart, 75015 Paris), 1979.

« Un fait est plus noble qu'un lord maire » prétend un proverbe anglais sous forme de jeu de mots. C'est à la réalité des faits face aux idéologies que le présent volume est consacré. Partant de l'exemple soviétique, par une étude minutieuse alimentée au plus grand nombre de sources soviétiques possibles elles-mêmes, l'auteur recherche si au-delà des régimes de propriété des moyens de production et de leurs différences, il n'existe pas des lois économiques de base analogues à d'autres lois universelles telles que la gravitation, dont tout pouvoir politique devrait tenir compte et auxquelles le marché, le profit, la rentabilité appartiendraient.

Juriste, familiarisé avec les institutions soviétiques, la planification, la croissance, le marché, les contrats et l'arbitrage en U.R.S.S., l'auteur s'attache à l'analyse du système économique soviétique russe comme étant le plus ancien exemple d'économie planifiée, ce qui lui permet non seulement une comparaison entre les systèmes mais aussi une comparaison dans le temps. L'histoire, en effet, n'est jamais absente de ce livre dense, exceptionnellement documenté et alimenté aux sources d'une réflexion juridique et économique coordonnée. Plutôt qu'à l'essence du droit pour lui-même, c'est au dialogue des lois humaines avec les lois naturelles, à l'affrontement des théories avec les faits que l'étude est consacrée et elle débouche sur des constatations peu favorables aux idéologies. Car tandis que l'on constate même chez le modèle le plus achevé du capitalisme, à savoir les U.S.A., une augmentation de la propriété nationale, on constate inversement une attention de plus en plus marquée de l'économie socialiste à réhabiliter certains aspects économiques dénoncés naguère par le marxisme. Telles sont les tendances qui jalonnent l'évolution depuis le communisme de guerre jusqu'à la réforme de 1965 en passant par la *Nouvelle économie politique*, les plans staliniens fondés sur le système administratif peu convaincant du centralisme bureaucratique vecteur d'inflation, de paupérisation, de marché noir des biens et du travail que l'appareil policier s'avère peu capable d'endiguer. Aujourd'hui la plupart des indices

témoignent d'un ralentissement généralisé des performances. Malgré l'investissement de sommes importantes dans la recherche, l'U.R.S.S. en est réduite à acheter, sinon copier les acquis technologiques de l'Occident, mais avec un certain retard. Le gaspillage s'avère dans des domaines comme l'agriculture mettant le pays sous la dépendance des fournitures de céréales étrangères. Entre les tendances favorables au perfectionnement du centralisme et celles qui plaident, prudemment, en faveur d'objectifs axés sur le marché et la consommation se prolonge une longue valse d'hésitations d'où émerge la conviction que la crise principale de l'économie soviétique n'est pas celle de la production, mais celle de la gestion.

Entourée de ses satellites où elle peut observer les effets de diverses expériences économiques, l'U.R.S.S. s'avance prudemment vers de nouvelles formes en essayant d'éviter le déferlement d'énergies trop longtemps contenues et qu'il faudra bien libérer sans pour autant ouvrir le « boîte à Pandore ».

R.V.S.

LEROUX Gaston, *L'agonie de la Russie blanche*, Paris, Editions des autres, 1978.

Gaston Leroux est connu comme le créateur de *Rouletabille*, *Chéri-Bibi*, — romans policiers, — du *Fantôme de l'Opéra*, de *La Poupée sanglante*, — romans fantastiques... Il y a aussi Gaston Leroux journaliste : grand reporter au *Matin*, il couvre les événements importants de son temps : l'affaire Dreyfus, la pénétration française au Maroc, la guerre russo-japonaise et d'innombrables chroniques judiciaires... Sa renommée se forge alors en tant que grand reporter. Ajoutons tout de même que ses informations sont différentes lorsqu'il s'agit de parler de l'entourage du tsar ainsi que des mutineries, où il devient plus prudent. Il témoigne cependant d'une « intuition courageuse » quand, au lendemain de 1905, il cable à son journal « l'autarcie est morte cet hiver ».

Le professeur pourra trouver des détails du quotidien de l'époque pour illustrer la fin du régime tsariste et le début du changement, en tous cas les prémices de 1917.

J. D.

PAYS DE L'EST

GUIKOVATY E., *Tito*, coll. « Hachette-Littérature », Paris, Hachette, 1979.

Qui était Tito avant de devenir Tito ? Par cette phrase, nous avons résumé le livre car l'auteur nous livre un Tito inconnu à qui tout a servi.

Esprit pragmatique, Tito a pu surmonter tous les obstacles. Né dans une famille misérable, il n'a pas pu partir pour l'Amérique et s'est retrouvé sous les drapeaux autrichiens pour combattre ses frères serbes. Cet épisode explique ses premiers séjours en Russie, de 1915 à 1920, comme prisonnier d'abord, puis, après 1917, comme sympathisant du nouveau régime.

L'auteur dit avoir abordé son livre par « le pouvoir est peut-être bon, son culte est toujours haïssable ». Il rappelle que la rupture avec l'U.R.S.S. en 1947 a entraîné une transformation complète de la mentalité des communistes yougoslaves. Peut-on se demander avec Guikovaty si à force de jouer sur « plusieurs tableaux à la fois, le tableau du communisme, celui d'un régime à mi-chemin entre l'Est et l'Ouest, celui du Tiers Monde, Tito en est-il venu à introduire le loup dans la bergerie ? ». Ce à quoi Tito répond : « Les fils de la révolution sont honnêtes, cette révolution ne dévorera pas ses enfants ». L'histoire dira plus tard s'il avait raison, car pour reprendre la dernière phrase de ce livre, « la révolution en a tout de même dévoré beaucoup plus ».

J. D.

KAPLAN K., *Dans les archives du Comité central : 30 ans de secrets du bloc soviétique*, Paris, Albin Michel, 1978.

Témoin des grands succès des années '50, ayant franchi tous les échelons de la hiérarchie du parti communiste, Kaplan observe et recueille des témoignages. Partisan du *Printemps de Prague*, il assiste à l'intervention soviétique et, après avoir été exclu, choisit l'exil. Reprenant sa démarche dès son enfance et son adolescence, il nous livre ici un livre fort intéressant, mais lourd et difficile à lire. Il nous donne sa version du *Printemps de Prague* avec l'explosion des réformes et leurs nécessités. Il constate que ces réformes, malgré l'échec de 1968, ont ancré dans la conscience collective la notion de changements nécessaires.

Trop de livres ont paru en même temps sur les mêmes sujets et leur lecture, toujours difficile, devient lassante.

J. D.

Histoire chronologique de la Roumanie, sous la direction de C. GIURESCU, Editura Stiintifica si enciclopedica, 1976.

Ouvrage de référence de type encyclopédique, « destiné surtout au grand public », selon les auteurs, cette *Histoire chronologique de la Roumanie* passe en revue la préhistoire et l'histoire

jusqu'à nos jours. Il retrace le développement de la civilisation roumaine dans le cadre de la civilisation européenne. Il met en lumière les relations de la Roumanie avec les autres Etats. Aux côtés des événements politiques, militaires, trouvent place les moments significatifs de l'histoire sociale, de l'histoire économique, de celle de la science, de la technique et de la culture roumaines.

L'ouvrage est complété par des listes chronologiques, une bibliographie, un glossaire historique et un index.

Ouvrage de référence qui pourrait être utilisé par les élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire dans le cadre de l'étude des pays de l'Est.

D. D.-L.

MONDE ARABO-ISLAMIQUE

BERGE Marc, *Les Arabes. Histoire et civilisations des Arabes et du monde musulman des origines à la chute du royaume de Grenade, racontées par les témoins*, Paris, Lidis, 1978.

Un livre prestigieux pour une civilisation prestigieuse. Tel peut être le commentaire pour cet ouvrage luxueusement édité, copieusement illustré, largement pourvu de tables, d'un lexique, d'un index, d'annexes diverses, appuyé sur de nombreuses citations de témoins, agréable à lire en raison de sa présentation claire et de son style attrayant. Quoique le terminus *ad quem* soit fixé par l'expulsion d'Espagne du dernier souverain de la dynastie des Nasrides (1238-1492), la persistance dans bon nombre de régions occupées par les Bédouins explique l'utilisation faite d'une iconographie moderne suppléant à l'absence relative de représentations des figures humaines. Cette iconographie illustre abondamment et pertinemment les commentaires qui, débordant largement la période, nous plongent jusqu'au XX^e siècle. Sont traités au fil des chapitres : l'histoire arabo-musulmane, les qualités de la langue arabe, la quête de l'absolu islamique, la compréhension et la construction du monde musulman si importants pour l'Occident médiéval, la recherche du beau à travers la vie artistique dans tous ses aspects, la société musulmane dans sa variété, les gestes du quotidien (un art de vivre), les rouages de la société et de l'économie, pour conclure sur le destin arabe en soulignant le sens de l'effort personnel de réflexion exprimé dans la « patience » (*sabr*), la « soumission » (*islām*) grâce à quoi le monde arabo-islamique n'aurait pu survivre aux assauts de l'histoire.

Livre d'une richesse infinie en cette époque où le rôle des pays arabes soutenu par la crise énergétique du monde industriel pose un problème grave de cohabitation tant au plan international qu'au plan particulier des Etats où s'est établie une émigration musulmane importante, génératrice de réflexes racistes, combien haïssables, produits de l'ignorance bien plus que de la malveillance.

C'est cette ignorance que comme professeurs d'histoire nous devons à tout prix extirper. Un livre comme celui-ci nous y aidera largement.

R.V.S.

CARRE Olivier, 1970. *Septembre noir, refus arabe de la résistance palestinienne*, coll. « La mémoire du siècle », Bruxelles, Complexe, 1980.

Entre la guerre des Six jours et la guerre du Kipour, se situe un des épisodes les plus dramatiques de la lutte des Palestiniens pour la reconnaissance de leurs droits face à Israël. Confiant dans la solidarité arabe, divisés cependant entre plusieurs mouvements comme le Fath, l'O.L.P., le E.P.L.P., les résistants palestiniens croyent pouvoir accélérer le mouvement en entraînant à leur suite les pays qui leur ont accordé asile. Ils constituent une force redoutable qui se manifeste dans le terrorisme mais qui pourrait passer à des actes plus massifs. Le détournement de trois avions commerciaux détenus à l'aérodrome de Zakra, en Jordanie, où les organisations palestiniennes se comportent comme un Etat dans l'Etat, provoque la réaction violente du roi Hussein, soutenu tacitement par les nations arabes, inquiet des perspectives subversives de cette nouvelle force. Le drame se jouera en deux épisodes : septembre 1970 et juillet 1971. Il aboutit à l'expulsion des résistants palestiniens ou à leur intégration dans des forces régulières. Les fugitifs s'implanteront en Syrie et au Liban où se poseront d'autres problèmes.

On ne peut pas dire que l'auteur réussisse à clarifier par son approche assez désordonnée de la question le caractère nébuleux de toute cette affaire. C'est évidemment dommage.

R.V.S.

IBN KHALDÛN, *Le voyage d'Occident et d'Orient*, traduit de l'arabe et présenté par Abdelselam CHEDDADI, coll. « La Bibliothèque arabe », Paris, Sindbad, 1980.

Bien connu par sa monumentale *Histoire universelle (Ibar)* dont les *Prolégomènes (Mugaddima)* dégagent la théorie, Ibn Khaldûn est aussi l'auteur d'une autobiographie éditée ici pour la première fois entièrement en langue française.

Pour qui a la patience de transcender les règles du genre qui impliquent notamment de longues et ennuyeuses filiations, nous retrouvons ici les qualités d'ethnologue reconnues à l'auteur. En un siècle marqué par les luttes incessantes des Almohades et des Almoravides en Occident et par les exploits des Tatars au service de Tamerlan en Orient, Ibn Khaldûn tire une vie semée d'embûches et de mésaventures cruelles tempérée par l'accueil qu'il reçoit de la part des souverains, y compris Tamerlan lui-même, admirateurs de ses talents.

R.V.S.

LOMBARD Maurice, *L'islam dans sa première grandeur, VIII^e-XI^e siècle*, préface de Hichem DJAÏT, coll. « Champs », Paris, Flammarion, 1980.

Publié pour la première fois en 1971, réédité en 1980 dans une collection de poche, cet ouvrage de synthèse, posthume, reste capital pour la compréhension profonde du moyen âge occidental placé dans une perspective mondiale.

Pour Hichem Djaït, spécialiste contemporain des cultures musulmane et occidentale, « voilà un livre enthousiasmant autant qu'émouvant. Enthousiasmant parce qu'il réconcilie l'intelligence avec l'histoire, par la précision du savoir, l'ampleur des vues, le souci profond de vérité, la sobriété de l'écriture enfin. Émouvant parce que son auteur ne l'a pas vu sous sa forme achevée et que, ouvrage posthume, il doit le jour à quelques élèves et collègues de Maurice Lombard, mort prématurément en 1965 ».

La synthèse ici concernée doit être reliée aux autres ouvrages posthumes de l'auteur avec lesquels elle forme un ensemble cohérent, « expression d'une seule et interminable recherche. À quoi visait cette recherche ? À approfondir notre connaissance de cette période intercalaire entre le monde antique et le monde moderne autant qu'à en élargir le champ. Partant de problèmes très circonscrits, tels ceux de la monnaie, des routes, du bois, de la chasse, des métaux, Lombard a élaboré une vision très ample de la dynamique historique où viennent s'enclencher toutes les grandes aires de civilisation [...]. Lombard est donc un historien mondial, spécialisé si l'on peut dire dans les lignes de jonction entre les aires, mais aussi, verticalement, entre périodes historiques traditionnellement distinctes. Son sens de l'espace l'y habilite autant que le caractère universel de son information, d'où une œuvre transcontinentale et transchronique. Il bondit de Verdun à Basra et à Balkh, mais aussi des Achéménides aux Sassanides ». À la différence cependant de ses autres ouvrages où il étudie le monde musulman, mais non exclusivement, ici, le monde musulman est

étudié pour lui-même et en lui-même. « Animant ce haut moyen âge qu'une histoire européocentrique a figé, il a déplacé les lumières de l'investigation vers ce qui en était alors le centre : l'immense domaine recouvert par la conquête arabe. Et il en dresse l'inventaire, négligeant l'histoire événementielle, se concentrant au contraire sur l'analyse des structures profondes ».

Après une introduction où il définit l'islamisation, l'arabisation et la sémitisation et où il montre l'étendue des conquêtes musulmanes, l'auteur étudie les différentes régions de l'*islam*, il s'intéresse ensuite à sa puissance monétaire et aux rythmes urbains pour terminer une étude de la dynamique des échanges.

À lire et à méditer. À intégrer en l'adaptant dans l'enseignement secondaire, dès le premier degré (12-14 ans).

M. H.

JULIEN Charles André, *Une pensée anti-coloniale. Positions 1914/1979*, coll. « Les grands documents de... », Paris, Sindbad, 1979.

Né en 1891, l'auteur a passé l'essentiel de sa vie en Algérie. Il est le fondateur de la Faculté des Lettres de Rabat et l'auteur de plusieurs ouvrages relatifs au Maghreb.

Élevé dans le milieu colonial algérien, il prit conscience, adolescent, de la valeur de la culture arabe et du mépris où elle était tenue de la part du colonisateur. Toute son existence fut une longue lutte pour dénoncer cette situation. Membre de la *Ligue des Droits de l'Homme*, il fut aussi le premier élu socialiste d'Algérie et délégué du *Parti communiste* pour la propagande en Afrique du Nord. Il rompit avec les partis qui à des degrés divers furent tous hostiles à une évolution de la situation coloniale. La lecture des articles, extraits de presse, documents divers rassemblés dans ce volume atteste du caractère oppressif du système colonial et de l'importance du retournement qu'il fallut opérer pour rendre au colonisé, nié, avili, vilipendé le respect de lui-même. Ce livre éclaire, démystifie et démythifie l'« épopée coloniale ». Par la plume, l'auteur se range parmi les esprits critiques qui ont su mener un combat digne des esprits éclairés et philanthropiques du XVIII^e siècle. Il n'est pas possible de résumer la quarantaine d'articles repris dans ce livre et replacés chacun dans son contexte à l'aide de notes explicatives. Le professeur intéressé par l'*islam* y trouvera une source documentaire inédite de grande valeur.

R.V.S.

CHARNAY Jean-Paul, *Les Contre-Orient ou Comment penser l'Autre selon soi*, coll. « La Bibliothèque arabe », Paris, Sindbad, 1980.

Le titre de l'ouvrage incline déjà le lecteur à la réflexion et à la méditation sur la relativité de la connaissance et l'impossibilité de franchir les frontières de l'ethnocentrisme.

L'Orient ? L'Occidental le définit par rapport à lui-même. L'Orient, c'est l'Autre. L'Occident ? Pour l'Orient, c'est avant tout un ensemble de Contre-Orient (l'Occident ayant varié au cours des siècles et ayant subi schématiquement quatre métamorphoses : Occident gréco-latin ; Occident chrétien-féodal ; Occident des Etats-nations et des empires ultramarins ; Occident atlantique et techno-économique).

Ouvrage d'érudition, empreint d'une poésie certaine, présentant un intérêt évident pour celui qui désire étoffer son bagage philosophique, mais, malheureusement, d'une lecture ardue.

N. J.-H.

ALGÉRIE

HARBI Mohammed, *Le F.L.N. Mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, coll. « Le sens de l'histoire », Paris, Jeune Afrique, 1980.

Mohammed Harbi, historien, ancien dirigeant du *Front de Libération nationale*, ancien conseiller à la Présidence de la République algérienne, exilé en France depuis 1973, dans son livre *Le F.L.N. Mirage et réalité*, retrace l'histoire du nationalisme algérien en se basant sur de très nombreux documents inédits. Il fait pénétrer à l'intérieur des différents mouvements nationalistes qui, de 1926 à 1962, ont permis l'accession de l'Algérie à l'indépendance. Les luttes internes sont étudiées en détail ; les alliances qui se font et se défont sont analysées et expliquées.

Mohammed Harbi analyse en profondeur les raisons qui ont conduit le mouvement révolutionnaire de la lutte armée à, selon lui, un régime bureaucratique dominé par l'armée. De Messali Hadj, fondateur de l'*Etoile nord-africaine*, à Ben Bella, c'est près d'un demi-siècle de l'histoire d'Algérie qui apparaît dans ce livre, écrit par un homme qui a participé très activement à l'indépendance de son pays, à la direction de celui-ci puis, opposé au coup d'Etat du 19 juin 1965, s'est retrouvé pendant cinq ans en prison.

Livre engagé, sûrement, mais témoignage intéressant pour quiconque s'intéresse au nationalisme algérien et à la guerre d'indépendance de ce pays.

D. D.-L.

HAMON E. & ROTMAN P., *Les porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1979.

L'auteur parle ici du matin de 1960 où les journaux s'illustrèrent de photographies de Français accusés d'aider le F.L.N. Avant cela, des soldats, mobilisés ou rappelés, avaient manifesté leur résistance à la guerre, guerre qui commença à la Toussaint 1954 et que les Français mirent longtemps à réaliser...

La clandestinité ne laisse pas beaucoup d'archives. Les auteurs ont eu accès à des rapports de police, ils ont consulté des documents, mais leur source principale est constituée par les entretiens qu'ils ont eus avec les acteurs de cette histoire. Leur ambition est de rétablir la vérité sur une période essentielle de la vie et de l'action de H.C. Curiel. On y parle aussi beaucoup de F. Jeanson.

Ce livre vient à point car il manquait un ouvrage sur cette forme de résistance. On connaissait l'O.A.S., on connaissait les combats isolés, on connaissait les tortures mais on connaissait mal tout l'engrenage de cette opposition, de ces hommes qui luttaient pour une Algérie libre et qui seront accusés de combattre leur pays. C'est aussi le dilemme de la gauche face au drame algérien.

Intéressant pour les classes où l'on étudie la décolonisation et le nationalisme.

J. D.

DÉMOGRAPHIE

ROUSSEL André, *Histoire des doctrines démographiques illustrée par les textes*, coll. « N. Sociologie. Nathan Université. Information. Formation », Paris, Nathan, 1979.

Comme toutes les sciences humaines, et davantage peut-être, la démographie constitue un instrument fondamental de la compréhension historique. A ce titre elle préoccupe bien des professeurs. Ceux-ci trouveront dans ce volume, classés systématiquement par période et par groupe d'intérêts, une série de textes significatifs des diverses orientations de pensée, depuis Platon, adepte de la stabilité de la population, jusqu'à la moderne

maternité responsable, en passant par la condamnation augustinienne du plaisir, les doctrines d'inspiration mercantiliste, les doctrines populationnistes du XVIII^e siècle, celles des physiocrates obscurcies par les « funestes secrets », la solution radicale proposée par J. Swift à l'Irlande pléthorique, les doctrines de Malthus et du XIX^e siècle, les courants libéraux, socialistes, marxistes, anarchistes, les problèmes posés au XX^e siècle par les religions, la question de l'optimum de population, les néomalthusianismes et les anti-malthusianismes avec E. Dupréel, J. Fourastié, J. de Castro, M. Thorez, L. Behar, R. Dumont, A. Sauvy, P. Chaunu, les hypothèses du Tiers Monde accablé par l'inflation démographique, les remèdes proposés, les controverses autour du Club de Rome et de la Conférence de Bucarest.

Comme de coutume les auteurs français sont ici privilégiés. L'ensemble jalonne cependant bien le mouvement général des populations marqué par la double révolution agraire du néolithique et du XVIII^e siècle, prolongé par les conséquences des révolutions technologiques, industrielles ou post-industrielles. N'est-il pas utile que, au moment où l'homme est de plus en plus supplanté par la matière, les machines ou les micro-processeurs, nous nous interroguions sur la destinée de l'humanité ?

R. V. S.

Population et société, t. 3 : *Sources de démographie historique*, t. 4 : *Institutions de statistique démographique*, Travaux du colloque international de Cluj-Napoca, septembre 1977, sous la direction du professeur Stephan PASCU, Cluj-Napoca (Roumanie), Dacia, 1980.

Edité en deux volumes, cet ouvrage est le compte rendu des communications faites au cours du Colloque international de Démographie historique, lui-même divisé en trois sections :

- les sources préstatistiques, particulièrement les registres paroissiaux (source la plus importante sans doute), sous la responsabilité d'André Larose (Canada) ;
- les recensements de population, sous la direction d'Etienne Hélin (Belgique) ;
- les institutions spécialisées dans le dénombrement de la population sous la direction de Jacques Dupâquier (France).

Dans la masse de rapports, épinglons :

- E. HELIN, *L'origine des recensements belges*,
- E. HELIN, *Adolphe Quételet (1796-1874) et l'organisation des recensements belges*,
- C. BRUNEEL, *L'enregistrement des baptêmes, mariages et décès sous l'Ancien Régime en Belgique*.

L'historien et le professeur d'histoire trouveront dans les communications des 51 spécialistes qui ont pris part aux débats des données intéressantes et des informations sur la manière dont les recensements de population du moyen âge au XX^e siècle étaient effectués.

G. Den.

ÉCONOMIE

WRIGGINS W. Howard et ADLER-KARLSSON Gunnar, *Le dialogue Nord-Sud et la réduction des inégalités*, Paris, Economica, 1980.

Dans le cadre des relations politiques et économiques entre pays industrialisés et pays en voie de développement, bien des problèmes se posent que décrit ce volume en portant une attention particulière aux objectifs et aux stratégies des pays en voie de développement tels que les révèlent les études entreprises dans le cadre du projet « Horizon 90 ». Il s'agit d'une opération menée sous l'égide du *Council on Foreign Relations* auquel ont été mêlées plus de trois cents personnes sous l'égide des Etats-Unis et de divers autres pays.

Une première étude traite des inégalités entre Etats. Elle débouche sur une typologie des pratiques utilisées par les pays en voie de développement pour traiter sur un pied de progressive égalité avec les pays riches. Elle caractérise ainsi les coalitions de producteurs, les coalitions régionales, les coalitions mondiales (Non-Alignés, Groupe des 77), les associations avec une grande puissance (Formose, Cuba, Egypte, Somalie, etc.), la menace ou le déclenchement d'une guerre locale (Indonésie-Pays-Bas, Inde-Pakistan, etc.), la violence incontrôlée (terrorisme, révolution, subversion, etc.).

Une deuxième étude analyse les dimensions mondiales de la pauvreté et donne des directives pour tenter d'éliminer ce mal au plan universel.

Il est hors de doute que depuis vingt ans, les pays en voie de développement ont conquis une place considérable dans le concert international face aux prétentions des pays riches dont la politique devrait à l'avenir se fonder davantage sur ces données. Il est clair que le fossé entre riches et pauvres doit être comblé par des stratégies appropriées impliquant notamment la mise sous contrôle des multinationales, sous peine d'engendrer des catastrophes apocalyptiques. Mais qui fera entendre

raison aux égoïsmes tant des possédants dans les pays pauvres que des exploiters du Tiers Monde dans les pays riches ?

R.V.S.

LANGLOIS Alain, *Les Nations unies et le transfert des technologies*, Paris, Economica, 1980.

Tandis qu'on a trop tendance dans nos pays occidentaux à considérer l'O.N.U. comme un moindre mal et à vivre, jusqu'il y a peu, dans une égoïste prospérité, le « grand Machin », comme disait de Gaulle, ne cesse de poser au monde des interrogations dont les pays pauvres sont en général l'objet. Sans que l'on y prête trop attention se construit insensiblement une structure dont devrait sortir, tôt ou tard, le cadre du monde de demain dans la mesure où il aura résolu ses contradictions. Un des principaux obstacles à l'évolution des pays non-industrialisés est assurément celui dressé par la technologie, monopole presque exclusif des pays industrialisés. Dans le cadre de la C.N.U.C.E.D., c'est-à-dire de la *Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement* ou de l'O.N.U.D.I., *Organisation des Nations unies pour le Développement industriel*, des tentatives sont conduites en vue d'intensifier les transferts de technologie, d'en moraliser et d'en améliorer les modalités, pour transmettre au Tiers Monde le plus possible de « bonnes » techniques, dans les conditions les plus libérales et au prix le plus juste.

Certes l'intervention des Nations unies ne se développe encore que sur le mode volontariste, elle se heurte à deux obstacles de dimension : l'absence d'un outil international capable de mettre en œuvre l'action collective que requièrent les rapports Nord-Sud, l'inadéquation des transferts qui portent trop souvent, par un funeste raccourci, sur des technologies imitées des productions les plus avancées, alors que des technologies intermédiaires, plus appropriées aux spécificités locales, obtiendraient des résultats autrement favorables.

Quoi qu'on en puisse penser, le recours à une *Organisation des Nations unies* de plus en plus porteuse des messages des pays du monde reste le meilleur recours. Puissent les puissants d'aujourd'hui s'en rendre compte et résoudre en son sein les conflits qui pourraient autrement se révéler mortels.

R.V.S.

SCHUMACHER Ernest Fritz, *Good Work*, traduit de l'anglais, Paris, Seuil, 1980.

Ce livre d'un chrétien inspiré d'une analyse du *Manifeste du parti communiste* de 1848, pose clairement le problème de l'exploitation et de

l'épuisement des ressources mondiales ainsi que celui de la voracité des grandes compagnies. Il dégonfle ce faisant le mythe de la croissance indéfinie et place les hommes devant la grave responsabilité de l'avenir de l'espèce en s'interrogeant à propos de la production alimentaire, de la croissance urbaine anarchique, de la production marginale, grande gaspilleuse d'une énergie de plus en plus rare.

Tout le genre de vie de la société de consommation est compromis dans un avenir proche dans le cadre de l'industrie concentrée de masse. Foin donc des colosses inhumains, *small is beautiful*, tel est d'ailleurs le titre d'un précédent ouvrage de l'auteur. Il recommande en effet une technologie à l'échelle humaine en agitant les perspectives apocalyptiques imminentes du système capitaliste empêtré dans ses contradictions. Il invoque à l'appui les expériences du *Intermediate Technology Development Group* à la recherche des technologies appropriées au degré de développement, de la manufacture de matière plastique *Scott Baker Company*, exemple de participation et de cogestion d'entreprise, de la *Soil Association*, préoccupée de promouvoir l'agriculture biologique.

Il dénonce les méfaits des trois péchés capitaux sur lesquels repose le monde moderne : la gourmandise (cupidité), l'envie et l'avarice. Il impute davantage la responsabilité de la situation à la forme d'industrialisation qu'à son aspect capitaliste proprement dit : la concentration industrielle a été trop rapide au bénéfice de quelques-uns. Il faudrait rétablir dans les pays non encore industrialisés un processus analogue à celui dicté à la Chine par Mao Zedong, fauteur de petites industries locales. *Natura non fecit saltum* !

Dans le monde actuel, la technocratie des pays industrialisés dirige et corrompt tout, faute d'une claire vision de la totalité, éclipsée par le morcellement de l'hyper-spécialisation. Cette technocratie ainsi orientée fera une mauvaise fin à moins d'un changement radical de la technologie géante, complexe, coûteuse, violente, qui doit être davantage adaptée à l'homme. Il faut donc créer des unités de production de petite taille, simples, peu coûteuses et non-violentes pour que les gens prennent eux-mêmes leurs affaires en mains. Expériences à l'appui, il plaide, il prêche même, en faveur d'un avenir viable, visible dans le présent, fondé sur de petites entités industrielles privées où le responsable est proche de la matière et des hommes.

Les réflexions ici rassemblées, apparemment pleines de bon sens, évitent de poser le problème de la relation entre pays puissamment industrialisés sur la base technocratique et pays non industrialisés en termes d'affrontement entre pays exploiters et pays exploités. Il recommande implicitement à ces derniers de prendre leur avenir

en mains sans considérer la résistance des premiers. Le prophétisme est idyllique sinon édenique. Consatant que la « fête est finie », c'est-à-dire que la croissance patine, que la main-d'œuvre conteste l'exploitation, que la science atteint ses limites, l'auteur propose une éducation pour le « bon travail » (*Good Work*), indifférent aux gros profits, résolvant simplement les besoins élémentaires : se nourrir, se vêtir, s'abriter... Cela postule un gros effort d'instruction. Car, comme en témoigne aux U.S.A. le *G.I. Bill* ouvrant les universités aux soldats démobilisés, l'apport de l'instruction est le meilleur garant du développement.

Un beau programme pour nos gouvernants...

R.V.S.

TOYE D., DELVIGNE G., LEHMANN J.L., HEBBELINCK J.L., BERNARD Y., PLADYS J., *L'horaire variable*, coll. « Action sociale européenne », Paris-Bruxelles, Nathan-Labor, 1980.

Cette étude publiée en collaboration avec le Commissariat général à la Promotion du Travail et l'Association des Médecins, Ingénieurs et Psychologues du Travail (A.M.I.P.T.) et sous les auspices de l'Institut européen interuniversitaire d'Action sociale, tente de faire un bilan en ce qui concerne l'installation, dans certaines entreprises depuis une douzaine d'années, du système de l'horaire variable, flexible, souple, à la carte, dynamique... (les qualificatifs ne manquent pas).

Ce système, introduit en Allemagne fédérale en 1967, s'est répandu en Europe occidentale, dans les pays anglo-saxons et dans certains pays de l'Est.

Cette étude expose les modalités, les avantages et les inconvénients du système à partir d'exemples concrets, chiffres et statistiques à l'appui. Des données intéressantes peuvent être recueillies par l'historien et par le professeur de sciences sociales, pour l'étude de l'évolution de la société et des conditions de travail tant du personnel ouvrier que des employés et des cadres.

G. Den.

HOCQUET Jean-Claude, *Le sel et la fortune de Venise*, t. 1 : *Production et monopole*, t. 2 : *Voiliers et commerce en Méditerranée 1200-1650*, Lille, Presses universitaires de Lille III, 1978-1979.

Si l'importance du sel dans l'économie de la République des Doges avait déjà été signalée sporadiquement par les historiens allemands, aucune étude approfondie n'avait jamais été consacrée à ce produit d'importance capitale. C'est à présent chose faite. De longues années de recherches

menées par Jean-Claude Hocquet dans les archives italiennes, yougoslaves et espagnoles sont à la base de cette thèse de doctorat d'Etat dont le présent ouvrage est une refonte en deux volumes distincts.

A travers l'histoire du commerce maritime du sel, l'auteur apporte des renseignements inédits sur la localisation des salines, les techniques de production, les problèmes d'investissement, les tentatives tantôt pacifiques, tantôt brutales de monopolisation de la production de sel par la République, les rapports complexes entre l'Etat, les producteurs et les marchands-armateurs.

Cette étude du commerce maritime du sel à grande distance, depuis sa mise en place jusqu'à sa disparition, s'insère entre deux époques où Venise a favorisé l'exportation de ses propres salines de Chioggia, d'Istrie et de Dalmatie. Durant trois siècles, de la fin du XIII^e à la fin du XVI^e, la cité des Doges s'acharnera à détruire ses ressources locales pour privilégier les importations de sel méditerranéen. Tout ceci afin de rentabiliser et d'amortir par le commerce les coûts d'exploitation de l'indispensable flotte chargée sporadiquement de la défense et de la protection des lignes maritimes et des colonies marchandes essayées sur le pourtour de la Méditerranée. Les neufs, propriétés des armateurs et non de l'Etat, ne sont mises à la disposition de la République que si la sauvegarde de leurs intérêts l'exige. Elles sont exclusivement affectées au commerce en temps de paix.

L'adoption du grand vaisseau rond à partir du XIII^e siècle exigeant pour les voyages de retour un lest plus pesant et plus massif que l'alun de production fort localisée, le sel supplantera rapidement ce dernier, produit de base sur lequel les marchands feront peser des *nolis* (synonyme de fret en Méditerranée) de plus en plus lourds, moyen habile de les diminuer sur les autres marchandises de la cargaison (dont les coûteuses épices). Cette ingénieuse politique commerciale ne réussissant que si l'écoulement du sel sur lequel pèsent des charges élevées est rendu possible par la création d'un vaste marché en Italie.

A partir du dernier tiers du XVI^e siècle, la concurrence internationale, le déplacement des axes commerciaux, la perte des marchés occidentaux, bref une redistribution des rôles, feront que Venise, perdant notamment le trafic des épices, abandonnera le commerce du sel désormais superflu. Et la République renouera avec une politique oubliée depuis trois siècles, à savoir le développement de la production de ses salines proches et l'investissement des capitaux dans la propriété foncière sur le *Stato da terra*.

Cartes, tableaux chiffrés, photographies, bibliographie sélective et ordonnée ainsi que deux indices complètent avantageusement cette étude.

Au total, un ouvrage dense, riche de contenu, dont la consultation ne peut qu'intéresser les historiens soucieux de mieux appréhender la complexité de certains problèmes d'histoire économique.

R.C.

SOCIÉTÉ - MENTALITÉS

HOUTART François, *Religion et modes de production précapitalistes*, Bruxelles, Editions de l'Université, 1980.

Il est constant que la religion, comme production idéologique adaptée aux modes de production, a joué au fil des temps un rôle tantôt intérateur, tantôt contestateur des pouvoirs en place. Se fondant sur une analyse sociale de type marxiste, le chanoine Houtart, titulaire de la chaire Francqui à l'Université libre de Bruxelles, étudie la relation de la religion avec les types de sociétés lignagère, tributaire, féodale, esclavagiste et leurs modes de production dont il souligne les contradictions. C'est principalement dans le mode de production féodal que les possédants trouvent dans la divinité la justification de leur pouvoir, et les exploités la sécurité d'un au-delà réparateur d'injustices, à moins que l'excès de l'exploitation n'engendre la référence à une utopie exprimée dans des mouvements millénaristes ou messianiques. S'il tombe sous le sens que les expressions du christianisme à travers les mouvements qualifiés d'hérétiques par les orthodoxes sont à ranger dans la catégorie des oppositions, ce sont surtout les religions non chrétiennes qui sont ici mises en cause : hindouisme, bouddhisme du grand comme du petit véhicule, confucianisme, taoïsme, judaïsme, islam, à travers des exemples puisés à Ceylan, à Madagascar, en Inde. Ces exemples peuvent par analogie éclairer les mouvements sociaux européens occidentaux du moyen âge. Un chapitre particulier est réservé au cas Jésus dans la Palestine du I^{er} siècle, ce qui nous vaut une analyse serrée de la multiforme société palestinienne aux prises avec la domination romaine.

Tout en essayant de clarifier les problèmes par une classification rigoureuse, l'auteur montre bien la complexité des situations par intrication, cumulation ou superposition de plusieurs types de modes de production dans un même milieu. On ne peut ignorer, en effet, que même le temps présent reste profondément influencé par son passé et ses coutumes économiques ou politiques.

R.V.S.

SYLVERE Antoine, *Toinou. Le cri d'un enfant auvergnat. Pays d'Ambert*, préfacé par Pierre Jakez HELIAS, coll. « Terre humaine », dirigée par Jean MALAURIE, Paris, Plon, 1980.

Ce sont les mémoires inachevées d'un Auvergnat né en 1888 à Ambert, dans le Puy-de-Dôme. Il décrit ce monde rural d'extrême misère, après en être sorti. Son père, Jean Sylvere, d'abord bûcheron, devient métayer. Mais après six ans, il ne renouvelle pas le bail, car il ne parvient pas à faire vivre sa famille. Il pratique ensuite le métier de scieur de long.

Pour Toinou (Antoine), le savoir constitue la seule chance d'échapper à la fatalité, de sortir du milieu. L'école la lui procure en partie, au prix de coups et d'humiliations. La terrible sœur Saint-Vincent lui apprend à lire et à compter. Les Frères lui donnent une véritable formation intellectuelle, au cours des études primaires et au début des moyennes. Avec le recul, il leur en veut pour leur partialité en faveur des fils de bourgeois et pour les mœurs de certains d'entre eux. Toutefois il reconnaît les talents pédagogiques du frère François. Dès la première année des études secondaires, il s'instruit par la lecture de manuels plus avancés. L'autodidacte est né. Conformément aux conseils de son grand-père maternel (« le Grand »), il prônera toujours le savoir pour le savoir, sans objectif d'ascension sociale par l'argent.

L'affection dont il manque cruellement à la maison et à l'école, il la trouve auprès de ses grands-parents maternels, de ses petits amis et d'adultes courageux et critiques.

Toinou ne se révoltera contre son milieu qu'après quatre ans de travail à la fonderie. Travail sans avenir et meurtrier : ses deux camarades en sont morts. Travail auquel il a été condamné par la misère de ses parents. Une escroquerie le contraindra à fuir en Tunisie, où il commettra à 17 ans un homicide involontaire au cours d'une rixe sur un chantier. Le seul moyen de se soustraire à la justice est une nouvelle fuite : à la Légion étrangère. Là encore des amis lui indiqueront la voie à suivre. L'avocat Noblet l'exhorte à se livrer à la justice, qui l'acquittera. Le mathématicien Baudry l'entretient dans son goût des mathématiques et lui recommande de rendre son style adéquat à sa pensée.

Il deviendra successivement instituteur, ingénieur, directeur de sucrerie. Mais il n'oubliera pas les ouvriers : il fondera une coopérative. Celle-ci sombrera cependant sous les coups de boutoir des grands bourgeois. Cette évolution, l'auteur ne la raconte pas. Il s'arrête au moment où Toinou retrouve ses racines, à Ambert, mais pour prendre un nouveau départ.

Le livre s'ouvre sur la remarquable préface que P. J. Hélias consacre à replacer cette œuvre dans la littérature paysanne. Des annexes copieuses traitent notamment de la législation sociale et du budget d'une famille ouvrière, en France, fin du XIX^e - début du XX^e siècles. L'index des thèmes, très élaboré, constitue un bon outil de travail.

J. Deg.

Lyon et l'Europe. Hommes et Sociétés, Mélanges d'histoire offerts à Richard Gascon, 2 volumes, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1980.

Vu le très grand nombre des contributions (42) et la variété des sujets traités, il convient de sélectionner les études touchant plus directement l'enseignement : les classes sociales, la société rurale, le monde industriel, la nourriture, la pensée et l'argent.

C'est dans la littérature que G.A. Perouse a puisé ses *Quelques remarques sur les gens et l'argent d'après les conteurs français du XVI^e siècle* (t. 2, pp. 131-145). La terminologie et les techniques bancaires sont précisées par J. Georgelin dans *Giro-banques et banques à billets* (t. 1, pp. 327-338). *Formes d'assurance multirisque à Raguse au milieu du XVI^e siècle* (t. 2, pp. 279-295) d'A. Tenenti permet de bien saisir la procédure employée dans les premiers contrats d'assurance.

La hiérarchie sociale à la campagne et les structures agraires sont détaillées dans les contributions de B. Bonnin, *Les milieux dominants en Dauphiné au XVII^e siècle* (t. 1, pp. 47-66), de S. Dontenwill, *Les baux à mi-fruits en Roannais et Brionnais aux XVII^e et XVIII^e siècles : une approche des conditions socio-économiques de la mise en valeur du sol sous l'Ancien Régime* (t. 1, pp. 179-208) et de J. Marcade, *Les Lavradores dans le Bas Alentejo au XVIII^e siècle* (t. 2, pp. 83-97).

Les inégalités sociales sont traitées par F. Crouzet dans *Les hiérarchies sociales en Grande-Bretagne au XIX^e siècle* (t. 1, pp. 119-129) et par E. Fournial dans *Les serfs de La Forest en Combraille en 1535* (t. 1, pp. 251-266) où l'auteur détermine le pourcentage de la population représenté par les serfs et fait connaître de façon précise leur condition juridique et sociale.

La société pré-industrielle a engendré des métiers spéciaux tels celui décrit par A. Poitrineau dans *Les chaudronniers migrants auvergnats dans la société traditionnelle* (t. 2, pp. 187-210).

Dans *l'Alimentation hospitalière à Genève au XVIII^e siècle* (t. 2, pp. 167-185), A. M. Piuze donne d'utiles informations sur la nourriture des populations sous l'Ancien Régime.

Très intéressante pour les professeurs est la méthode de travail proposée par G. Garrier dans *Cinq cents mariages en Beaujolais au milieu du XIX^e siècle* (t. 1, pp. 281-294).

Grâce aux études d'A. Stegman et L. Trenard, les penseurs ne sont pas absents de ces Mélanges : *Jean Bodin critique de Claude de Seyssel* (t. 2, pp. 245-265) ; *Voltaire et ses relations lyonnaises* (t. 2, pp. 297-312).

J. Dec.

Jean BEL, *L'espace dans la société urbaine japonaise*, Paris, Publications orientalistes de France, 1980.

Le présent ouvrage est consacré à l'étude des relations de la société urbaine japonaise à l'espace. C'est dans le continuel aller et retour entre ce que les gens font et ce qu'ils disent que l'auteur a tenté de cerner les formes de l'espace social, d'en définir l'organisation et de rechercher ses fonctions. Tâche ardue s'il en est !

Pour ce faire, l'auteur a choisi une ville qu'il connaissait bien puisqu'il y avait vécu sept ans : Kumagaya. Il s'agit d'une ville moyenne dont la taille et la situation sont cependant garantes d'une certaine exemplarité. D'une population de 120 000 habitants environ, elle est située à environ 65 km de Tôkyô, suffisamment proche d'une grande ville du monde pour en subir l'influence directe et assez éloignée pour n'être point absorbée.

L'ouvrage est divisé en quatre grandes parties. La première est une description du champ d'investigation : présentation de la ville et des blocs d'enquête au nombre de quatre et portant chacun sur un nombre de 50 maisons. Ces blocs ont été choisis selon des critères bien précis : un quartier central commerçant reconstruit après la guerre, un quartier ancien à fortes attaches rurales non touché par le bombardement, deux quartiers résidentiels récents de niveau social différent. Les deuxième et troisième parties ont trait à l'espace des pratiques puis celui des représentations étudiées à trois échelons : espace domestique, espace de voisinage, espace urbain. La quatrième partie est consacrée à l'analyse des modes d'appréhension du monde urbain en général en utilisant un questionnaire photographique appliqué à un échantillon de sujets prélevé dans les quatre blocs précités.

La conclusion de cette enquête, extrêmement détaillée, fouillée et... d'une grande aridité de lecture, tant par son caractère scientifique élevé que par sa typographie minuscule, est que le monde des choses est actuellement développé d'une manière qui porte atteinte à l'intégrité même de la nature. Jusqu'à présent les Japonais ont réussi à se ménager un monde intérieur de la nature et de la beauté. Mais jusqu'à quand ?...

G. Den.

CARRINGTON Dorothy, *Corse, île de granit*, traduction de Madeleine CHEYROUZE, Arthaud, 1980.

L'auteur a connu la Corse peu de temps après la seconde guerre mondiale alors que ses traditions millénaires subsistaient encore. Le récit se présente sous la forme d'un voyage. Si l'archéologie et l'histoire y ont une large place, c'est toutefois l'étude de la mentalité corse qui retient le plus l'attention. En utilisant largement les nombreux témoignages recueillis à travers tout le « pays », l'auteur s'efforce de mettre en lumière une culture insulaire qui remonte dans la nuit des temps. Née avec les statues-menhirs de la civilisation mégalithique et incarnée au XVIII^e siècle dans le système politique imaginé par Pascal Paoli, cette culture, un instant menacée, a retrouvé une nouvelle vigueur dans la lutte qu'elle a entreprise pour survivre depuis l'arrivée sur son sol des pieds-noirs, des promoteurs et des touristes, symboles de conceptions de vie différentes.

Une bibliographie mise à jour et un résumé historique complètent cet ouvrage qui allie harmonieusement ethnographie, histoire et histoire de l'art.

J. Dec.

CASTANEDA Carlos, *Le second anneau de pouvoir*, coll. « Témoins », Paris, Gallimard, 1979.

Lorsque chacun de nous naît, il apporte avec lui un petit anneau de pouvoir disait don Juan, et cet anneau peut produire un autre monde. C'est cet autre monde que Castenada donne à découvrir. Il n'y a pour lui que deux issues possibles : la victoire ou la mort. Il s'agit d'un combat livré à l'intérieur du moi par les diverses tendances contradictoires de l'être. Au Mexique, don Juan lui livre, à travers ses apprentis, leur sorcellerie, l'aspect complexe de leur être au monde. Pourquoi ce livre ici ? Tout simplement parce qu'il s'agit de comprendre une civilisation, des hommes à travers la recherche initiatique d'un d'entre eux.

J.D.

UN PRIX POUR L'HISTOIRE DU MOUVEMENT WALLON

Le Prix de la Fondation Jules et Marie Destrée, d'un montant de 60.000 FB, sera décerné, pour l'exercice 1982, à l'auteur d'une étude portant sur l'histoire du mouvement wallon, ou sur un aspect de celle-ci.

Pourront concourir les travaux publiés en 1981 et 1982 ou les travaux inédits. Les mémoires universitaires, notamment, sont admis au concours.

Les ouvrages présentés doivent parvenir, en trois exemplaires, au secrétariat de la Fondation Destrée, rue du Château 3, à 6100 - Mont-sur-Marchienne (Belgique), pour le 1^{er} octobre 1982 au plus tard.

La ville de Huy prépare une exposition-musée sur la période 1937-1945. Elle lance un appel pressant afin que les personnes qui possèdent des photographies, des documents, des objets rappelant cette période d'avant et pendant la Seconde Guerre mondiale les réservent à cette réalisation.

S'adresser à l'Echevinat du Tourisme, soit à l'Hôtel de Ville, soit à l'Office du Tourisme, quai de Namur 1, à 5400 Huy (Belgique).

ULg - C. I. C. B.



709500649

LIBER

**INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS
DES CAHIERS DE CLIO
CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS**

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en **italiques** seront soulignés d'un **trait continu**, tant pour les minuscules que pour les capitales. Les textes à imprimer en gras seront soulignés d'un **trait ondulé**.
3. Les textes en CAPITALES courantes seront soulignés de **deux traits**. continus, les textes en CAPITALES GRASSES seront soulignés par deux traits pleins et un trait ondulé. Ces caractères seront obligatoirement utilisés pour les titres et sous-titres.
4. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
5. Les références bibliographiques et les notes seront rédigées selon les modèles suivants :
MORAZE Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde », Paris, Colin, 1957.
CHAUNU Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)*, dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964, Le nom de de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italique, le reste (y compris le prénom), en romain bas de casse; les éléments de la référence seront séparés par des **virgules**, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même note; ils formeront un même alinéa.
6. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant :
DENBLYDEN-LAMBRETTE, Denise, *Le travail écrit. Conseils de recherche, de présentation et d'édition*, dans *Cahiers de clio*, n° 68b, 1981.
7. Toute citation de texte sera transcrite en **italique**. Les textes documentaires accompagnant les articles pédagogiques seront munis d'une notice d'identification.
8. Pour les comptes rendus d'ouvrages : pas plus d'une colonne des *Cahiers de Clio*, Notes et glanures (environ 40 lignes dactylographiées). Mentionner avec soin :
 - a) ce qui est utile à l'enseignement;
 - b) ce qui est original et permet une révision des vues traditionnelles sur un problème;
 - c) les ressources didactiques : cartes, statistiques, textes, iconographies, etc.

LA REDACTION.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Editeur responsable : Maggy HODEIGE
rue Saint-Gilles, 343 - boîte 054
B 4000 LIEGE

TABLE DES MATIERES

INFORMATION SCIENTIFIQUE

Sylvie VINCENT, <i>La tradition orale montagnaise : comment l'interroger ?</i>	5
Paul GERBOD, <i>Le monde étudiant français depuis un siècle : attitudes confessionnelles, idéologiques et politiques</i>	27

TRIBUNE LIBRE

Anne MORELLI, <i>Histoire et immigrants ou un million de « Belges » sans histoire</i>	39
---	----

INFORMATION PEDAGOGIQUE

Anne MORELLI, <i>Pour une histoire des immigrants</i>	49
---	----

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

A PROPOS DE...	69
NOTES ET GLANURES	73